J.A. FAN — L'EXPRESS, NEUCHÂTEL ★★

N° 302 (246me année) UN NUMÉRO 1.- Vendredi 28 décembre 1984

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Bassin 8
✆ (038) 24 07 22
Fabrique Huguenin & Folletête
167643-83

1984: mauvaises moissons

(Page 12)

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 4 et 5
CARNET DU JOUR: page 2.
TOUS LES SPORTS: page 10.
PROGRAMMES RADIO/TV: page 13.
BOURSES: page 15
INTERNATIONALE ET NATIONALE: pages 15 et 16.

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Assassinat du père Popieluszko

Des révélations au procès des tueurs

TORUN (AFP). – Deux des policiers inculpés dans le meurtre du père Jerzy Popieluszko pensaient «obéir à un ordre secret venu de très haut» et s'attendaient à «être récompensés pour leur action», indique l'acte d'accusation lu jeudi matin devant le tribunal de Torun où s'est ouvert le procès des assassins de l'aumônier de Solidarité.

L'acte d'accusation long de 70 pages révèle, en outre, que le père Popieluszko était déjà mort, après «avoir été battu à plusieurs reprises», quand ses tortionnaires l'ont jeté dans une retenue d'eau de la Vistule, le soir du 19 octobre, près de Wloclawek. Au cours de leurs interrogatoires avant le procès, les lieutenants Waldemar Chmielewski, 29 ans, et Leszek Pekala, 32 ans, ont affirmé que leur supérieur hiérarchique direct dans le département chargé des cultes au ministère de l'intérieur, le capitaine Piotrowski, 33 ans, leur avait «ordonné» de tuer le père Popieluszko. «Un ordre secret est venu de très haut. Le crime ne sera jamais révélé. Vous n'avez rien à craindre, et au contraire vous serez récompensés», leur aurait-il déclaré.

MENEUR

Le capitaine Piotrowski, qui était le meneur de l'opération punitive contre le prêtre, a démenti avoir tenu de tels propos, affirmant au contraire qu'il avait agi de son propre chef, parce que son service ne remportait pas de «succès dans sa lutte contre les activités anti-Etat des prêtres» et qu'il en ressentait une «frustration» personnelle.

Le colonel Pietruszka, 47 ans, directeur-adjoint du même département, a quant à lui nié être «l'instigateur» du crime et avoir prêté «assistance». Mais, selon l'enquête, il avait fourni à ses trois subordonnés des laissez-passer à deux reprises pour qu'ils s'attaquent au père Popieluszko, le 13 et le 19 octobre.

SCÉNARIO

D'après le scénario décrit par l'acte d'accusation, Piotrowski, Pekala et Chmielewski avaient, une première fois, *tenté de tuer le père Popieluszko le 13* octobre sur la route de Gdansk à Varsovie. Mais le chauffeur du prêtre avait réussi à continuer sa route après qu'ils eurent jeté des pierres contre le pare-brise. Le 19 octobre, les trois policiers sont de nouveau sur la route du père Popieluszko. Peu avant Torun, ils arrêtent sa voiture. Le chauffeur du prêtre réussit à s'enfuir, mais le père Popieluszko est, lui, assommé et enfermé dans le coffre.

Ils le battront «à plusieurs reprises» selon l'acte d'accusation, Piotrowski utilisant pour cela «ses poings et un bâton de 55 cm spécialement confectionné». Quand il a été immergé dans la Vistule avec un lest, l'aumônier de Solidarité était déjà mort, probablement étouffé par son propre sang.

L'audience s'est ouverte jeudi matin dans un déploiement policier impressionnant. Torun était complètement quadrillé par des forces de l'ordre, avec canons à eau et hélicoptères, tandis que des chicanes interdisaient les abords du tribunal.

A l'intérieur, la centaine de personnes munies de laissez-passer, dont le père, la mère et le frère du père Popieluszko – partie civile –, ses amis ainsi que quelques journalistes ont dû se plier à une fouille stricte effectuée par des commandos en tenue.

Les parents du prêtre avec le révérend Malkowski. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits

A la barre

Le petit curé de Saint-Stanislas à Varsovie est mort pour la Pologne. La vraie, la grande. Celle dont le passé est fait de courage et d'honneur. Si le père Popieluszko a été enlevé, torturé, assassiné, c'est parce que, chaque semaine, plus nombreux étaient les Polonais venant entendre dans son église «la *messe pour la patrie*».

Le PC polonais n'aime pas ce mot-là. Pour les communistes polonais, la patrie c'est l'URSS et rien d'autre. Avec en prime une Pologne-satellite, une Pologne enchaînée. La patrie de Jaruzelski, c'est le pays où l'on traque, emprisonne, menace, ceux qui ne commettent d'autre crime, dans le grand silence du pouvoir, que de crier très fort le mot maudit, le mot effrayant: liberté. Comment le PC polonais aurait-il pu laisser vivre un prêtre qui, *dans les milieux ouvriers, dans les* ateliers et les usines allait dire aux plus démunis que la doctrine marxiste était un mauvais évangile et qu'il y avait pour la Pologne d'autres certitudes et aussi d'autres espérances?

Le général-président n'a convaincu personne le jour où il déclara devant le comité central du PC qu'il fallait anéantir «le banditisme politique». Il y avait eu erreur, excès de zèle, bavure. Les sbires du régime en avaient trop fait et trop mal. Alors pour s'en sortir, il faut d'abord mentir, assurer que les assassins ont agi sans ordre, dépassé les consignes. Mauvais apôtre, le général Kiszcak, ministre de l'intérieur, pouvait dire quelques heures avant la découverte du corps du prêtre supplicié: «Une des hypothèses les plus solides est que le père Popieluszko est mort». Il arrive à Tartuffe d'avoir du sang sur les mains.

C'était vouloir faire oublier que depuis un an le père Popieluszko était harcelé, victime des pires vexations et cible d'impitoyables interrogatoires. Ce ne sont pas des meurtriers plus ou moins clandestins qui, depuis décembre 1983, avaient mis à plusieurs reprises le prêtre sous surveillance. C'était bien la police officielle opérant au grand jour qui sur ordre du gouvernement prétendit avoir trouvé au domicile du père des publications clandestines et même des explosifs. Tout est bon pour Jaruzelski afin de mettre le droit des gens aux arrêts de rigueur. Ce prêtre n'avait qu'une arme: sa foi. Et qu'un argument: sa parole fervente. C'était trop. C'était intolérable. Car à chacune de ses homélies, il montrait à ses auditeurs le chemin à prendre. Ce n'était pas celui de Jaruzelski.

Procès en catimini, procès au rabais avec la censure comme symbole. Des accusés complices, une accusation stylée et la vérité portant menottes. C'est ainsi que se présente le procès de Torun fait sans doute pour ne jamais vraiment finir. Tout y est prévu, tout y est réglé. Les vrais coupables, ceux dont la politique a rendu possible ce crime abominable ne seront pas dans le box. La vérité, pourtant, chemine.

L. GRANGER

Baptême

La princesse Diana est aussi une maman. La voici avec le héros de la fête. Le prince Henri vient en effet d'être baptisé revêtu de la robe traditionnelle portée pour la première fois par la reine Victoria. (Téléphoto AP)

Pluie d'étoiles dans les stations

GSTAAD/SAINT-MORITZ (AP). – Une nouvelle fois, la High Society s'est donné rendez-vous dans les stations chics de la «lovely Switzerland» pour y passer les fêtes de fin d'année. Alors qu'à Gstaad la devise est «voir et être vu», la discrétion est une vertu cardinale à Saint-Moritz.

La station grisonne de Saint-Moritz n'a jamais accueilli autant de «grands» que cette année, relève Hanspeter Danuser, *responsable de l'office du tou*risme. Chefs d'Etat, têtes couronnées, hommes politiques et magnats de la finance ont débarqué en rangs serrés à l'aéroport de Samedan. «Ayant été toute l'année sous le feu des projecteurs, ils souhaitent passer Nouvel-An dans le calme». C'est pourquoi Hanspeter Danuser ne veut révéler aucun nom. Ce qui est valable dans une banque l'est aussi à Saint-Moritz: «Prestations maximales et discrétion absolue», conclut-il.

A Gstaad, en revanche, on ne tait pas le nom des célébrités venues y fêter Nouvel-An: Liz Taylor et son «fiancé» Dennis Stein, Olivia Newton-John accompagnée de son mari Matt Lattanzi, Victoria Principal («Dallas»), Roger Moore et le producteur de «James Bond» Albert Broccoli. Sont aussi présents John Travolta ainsi que Guenther Netzer, «manager» du club de football HSV Hambourg.

D'autres personnalités sont attendues. Ainsi le cinéaste Roman Polanski et le «jet-setter» Gunter Sachs. En revanche, Julie Andrews, qui est une fidèle de Gstaad, ne pourra y venir pour raisons professionnelles.

Autres absences, mais à Crans-Montana, Gina Lollobrigida et Michèle Morgan. Par contre, Gilbert Bécaud est dans la station valaisanne où il passe les fêtes en famille. A Verbier, l'actrice bâloise Marthe Keller se repose dans son chalet après avoir joué avec succès dans un théâtre de Boston.

Quant à la station vaudoise des Diablerets, elle accueille une personnalité suisse: le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz.

Liz Taylor et son nouveau fiancé près de leur résidence de Gstaad (Keystone)

Longue route en Suisse pour les autos-boulot

BERNE (AP).– Chaque jour en Suisse, un million de pendulaires utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail ou à l'école. Et leur nombre augmente régulièrement. A l'heure actuelle, ils brûlent quotidiennement quelque 1,875 million de litres d'essence. Il faut 25 grands vagons-citernes des CFF à quatre axes pour transporter *une telle quantité de carburant.* Ces conducteurs parcourent plus de 25 millions de kilomètres par jour, soit une distance équivalant à 625 fois le tour de la Terre ou 30 voyages aller-retour à la Lune. Le parcage de tous ces véhicules nécessite environ 2500 hectares de terrain, ce qui correspond à la taille de la ville de Bâle, à un quart de la surface totale des cultures maraîchères de Suisse ou à une superficie supérieure à celle du lac de Morat. Ces chiffres sont tirés du bulletin d'information que l'Office fédéral de l'aménagement du territoire a publié jeudi à Berne.

L'office est inquiet. En matière d'habitat, il observe une nette tendance à l'équipement de régions rurales souvent difficiles d'accès pour des moyens de transport public. En raison des bonnes liaisons routières, les lieux d'habitation se répartissent sur des territoires toujours plus vastes, s'étendant bien au-delà des limites de l'agglomération. Or, dans le même temps, les emplois restent concentrés à proximité des centres urbains.

DES MILLIONS DE KM

L'automobiliste pendulaire parcourt aujourd'hui une distance moyenne de 25,4 kilomètres, ce qui représente pour l'ensemble des conducteurs plus de 25 millions de kilomètres par jour. La statistique montre à quel point la voiture individuelle a été le moyen de transport préféré pour se rendre à son lieu de travail durant la période 1970-1980. La part des automobilistes a augmenté de 6,6 % pour atteindre 29,2 %. Dans le même laps de temps, le pourcentage des passagers de voitures de tourisme s'est accru de 2,2 % pour atteindre 5,4 %. Les cyclistes *et motocyclistes sont la seule autre* catégorie en augmentation (+ 0,7 %). Tous les autres moyens de transport ont subi une baisse. Les déplacements à pied ont le plus reculé (- 9,7 %). En 1980, seuls 27,4 % des gens qui se rendaient à leur travail marchaient.

Les autorités font de gros efforts pour persuader ces automobilistes de changer de moyen de transport, selon l'Office fédéral de l'aménagement du territoire. Celui-ci relève que le développement d'installations de parcage dissuasif ne fait que déplacer le problème de consommation du sol ailleurs, plus précisément aux stations *périphériques* des transports publics concernés. Cette solution contribue certes à réduire la pénurie en places de parc. Mais seule une renonciation complète aux véhicules individuels et l'utilisation des transports publics permettraient en fin de compte d'éviter le gaspillage du sol, conclut l'Office.

Opération retour. (Keystone)

Milliards de flocons

BERNE•DAVOS (AP•ATS). – Admettons que la hauteur moyenne de neige fraîche tombant annuellement sur la Suisse est d'environ un mètre, selon une estimation de l'Institut suisse pour l'étude de la neige et des avalanches.

Admettons ensuite qu'un centimètre cube de neige fraîche contient une trentaine de flocons.

Une simple suite de multiplications montre alors que le nombre total des flocons arrivant sur le sol helvétique est de l'ordre du milliard de milliards, soit un nombre avec 18 zéros...

Le calcul prouve également que ce nombre peut être tenu pour «réaliste». Même si l'une des valeurs utilisées est surestimée ou sous-estimée de dix fois, le résultat final ne varie que de 10%. Cette différence ne représente que cent millions de milliards de flocons, nombre pratiquement négligeable en l'occurrence.

Quoi qu'il en soit, après quelques chutes de neige pendant les jours de fête, il a de nouveau neigé jeudi. Selon l'Institut suisse de météorologie, la poudre blanche n'est tombée que dans l'ouest du pays. Les précipitations les plus importantes se sont produites dans l'Oberland bernois où l'on mesurait 10 cm de neige au petit matin. Avec ces chutes, l'enneigement des pistes de ski de la plupart des stations semble assuré pour le Nouvel-An.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres jusqu'à 22 h.00

Galerie BAKYA St-Blaise
fermé
du 28.12.84 au 2.1.85
216421-76

CERCLE NATIONAL
Neuchâtel - 038/24 08 22
CE SOIR dès 18 h
MARRONS chauds offerts à tous
ambiance avec l'accordéoniste
«BELLINI»
218542-76

Garages Henri Favre — Carrosserie
Apollo S.A.
Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12
HONDA JAZZ
LEASING (48 mois)
Fr. 225.- par mois
217621-76

Ce soir à 20 h 15
Café de la Couronne, Coffrane
MATCH AUX CARTES
par équipes
217643-76

BISTRO ET CAVEAU
marin centre
Ce soir animation
avec la vedette d'accordéon
GILBERT SCHWAB
jusqu'à 22 heures
218819-76
Le rendez-vous de toute la famille
☎ 038 33 75 22

Baux à loyer
en vente à l'Imprimerie Centrale,
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01
ICN

VAL-DE-RUZ

Parution du No 0 de «Casse-noisettes»

La séduction de l'anthroposophie

L'anthroposophie. S'il est toujours aussi difficile de définir en un terme générique la nature ou l'essence de ce mouvement de pensée, force est de constater qu'il se développe de façon importante au Val-de-Ruz.

Désormais, on lui connaît trois points d'ancrage: la ferme-auberge de Montezillon, refuge de la société Biodynamis SA, l'école Steiner «La Coudraie» à La Jonchère, et le centre du Louverain.

Biodynamis SA regroupe une ferme et une auberge dont la production est essentiellement biodynamique. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à maintes reprises dans ces colonnes. En août dernier s'est ouverte à la ferme de la Joliette, à La Jonchère, l'Ecole Steiner qui a pris le nom de «La Coudraie», et qui, après trois mois d'activités accueille une vingtaine de bambins initiés aux méthodes d'enseignement de Rudolf Steiner, prêtre de l'anthroposophie. En fait, à Montezillon et à La Jonchère, on retrouve souvent les mêmes personnes.

Le troisième port d'attache de l'anthroposophie au Val-de-Ruz est le centre du Louverain. On y prépare en effet un grand séminaire portant sur trois week-ends, au mois de mars prochain. Divisée en trois, la rencontre traitera des théories de Rudolf Steiner sous trois aspects. D'abord, le professeur Pierre Feschotte, de l'Université de Lausanne, qui donne cet hiver à Neuchâtel un cours avec Mme Renée Junod-Udriet intitulé «Comment vivre ensemble?» et organisé par le Groupe d'études anthroposophiques, parlera du point de vue anthroposophique sur le christianisme.

Celui-ci lui répondra les semaines suivantes, avec les interventions de MM.J. Nidecker et Denis Muller. Le premier traitera de la communauté des chrétiens face à l'anthroposophie, alors que le directeur du centre du Louverain apportera le point de vue d'un théologien sur Rudolf Steiner.

CAMPAGNE D'INFORMATION

Voilà qui est pour le mois de mars. Chaque fois que l'on parle de l'anthroposophie, on commence par demander ce que c'est et expliquer qu'il est impossible d'y répondre en quelques mots, en trois-quatre lignes ou en une page. C'est pourquoi une campagne d'information a été lancée, afin que chacun puisse mieux se faire une idée du phénomène.

A la fin du mois de novembre, M.Maurice Le Guerrannic, enseignant à «La Coudraie», a dressé un portrait-robot de l'anthroposophie aux Hauts-Geneveys, dans le cadre des rencontres paroissiales des Hauts-Geneveys et Fontainemelon.

Un nouveau pas vient d'être franchi, avec la parution du «numéro zéro» du «Casse-noisettes». Slogan de la publication: «le journal qui casse le morceau, mais pas les pieds». Rappelons peut-être qu'une coudraie est une plantation de coudriers, qui sont des noisetiers...

Ce nouveau périodique, mensuel, émane de la Communauté de l'Ecole Steiner. Il est rédigé par M.David Fuhrmann, de Bôle. On y trouve les faits et gestes de la vie de «La Coudraie», retracés en un coup de plume, ainsi que la liste des manifestations futures, aussi bien à La Jonchère qu'à Montezillon. On y présente quelques cours qui se dérouleront dans la région, qu'il s'agisse de l'approche de la couleur en peinture, d'eurythmie ou de «Gestalt» de la parole.

La température financière des dons et parrainages octroyés à l'école figurent en bonne place. On apprend que l'école cherche à acquérir du matériel, tel un tableau noir amovible, un tapis, des ouvrages de toute nature.

PHÉNOMÈNE DÉRANGEANT

Incontestablement, l'anthroposophie entre en force. La mise sur pied d'un séminaire sur le sujet au Louverain en témoigne. Le phénomène ne laisse pas indifférent. On en veut pour preuve le témoignage du «parent fou» (sic) dans les colonnes du «Casse-noisettes». Ce père y examine sa propre décision d'avoir placé ses enfants à l'Ecole Steiner. Il conclut qu'il n'est «peut-être pas si fou que ça!»

B.W.

Piscine des Geneveys-sur-Coffrane

Coup de balai aquatique

Les directives sont strictes en matière de piscine couverte. Le laboratoire cantonal impose un contrôle et un entretien des plus soignés. Une piscine comme celle des Geneveys-sur-Coffrane, inaugurée en avril dernier, doit être vidangée deux fois l'an.

Or, une telle opération prend plusieurs jours. Cela ne pose pas de problème en été, puisque la piscine est fermée pendant les vacances scolaires. Ainsi, à la belle saison, le concierge du centre sportif, M.Jean-Pierre Matthey, a profité de la fermeture pour procéder à la première vidange.

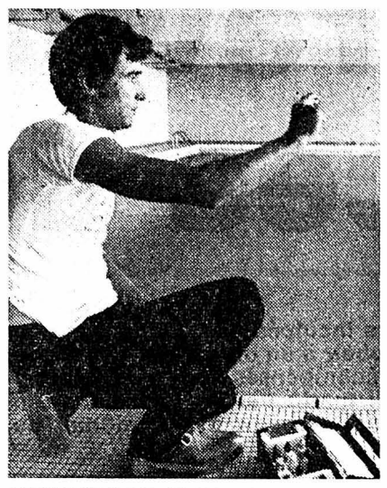

CONTRÔLE DE L'EAU. - Attention aux bactéries. (Arch)

Il en va tout autrement en hiver. Il a donc bien fallu trouver une solution. On a profité des fêtes de Noël pour faire la deuxième vidange. Pour cela, on a prolongé la fermeture de la piscine, prévue du 23 au 26 décembre, de deux jours. Fermé aujourd'hui encore, le bassin rouvrira ses vannes au public demain samedi, puisque, depuis le début du mois de décembre et pour répondre à une large demande, la commune a décidé d'ouvrir la piscine le samedi également. Celle-ci sera en revanche à nouveau fermée pour le changement d'année et se rouvrira le 3 janvier.

Dès dimanche, en faisant toutes les opérations nécessaires pour ne pas surcharger la station d'épuration, M.Matthey a laissé s'écouler les 200.000 litres que contient le bassin, qui s'est ensuite progressivement rempli à nouveau. La piscine n'aura pas été au repos aussi longtemps qu'en été, puisque tout doit se faire en six jours.

C'est d'autant plus problématique que l'eau fraîche provenant du réservoir est beaucoup plus froide qu'en été, et qu'il est pas conséquent plus difficile de la porter aux 27 degrés requis. Elle y sera sans aucun doute samedi sur le coup de 10 heures, au moment où les premiers nageurs se précipiteront dans l'eau nouvelle.

B.W.

Bulletin d'enneigement

SKI ALPIN

En dépit des récentes chutes de neige, les remontées mécaniques ne fonctionnent qu'au Crêt-Meuron, à La Corbatière et à La Sorcière (Chaux-de-Fonds). Les pistes recouvertes de 10 à 30 cm de neige poudreuse sont praticables.

SKI DE RANDONNÉE

Les pistes sont partout praticables sauf à Chaumont, Couvet-La Nouvelle Censière, Buttes-La Robella et aux Cernets-Verrières. 5 à 20 cm de neige poudreuse recouvrent les pistes. A La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, les pistes sont praticables à bonnes.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31, entre 11 h et 12 h et de 17 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Ruz
Bernard Wuthrich
Case postale 22
2053 CERNIER
Tél. 038 57 13 33

CERNIER

Nomination

Le capitaine Laurent Krugel, de Cernier, vient d'être élevé au grade de major. Dès le premier janvier, il assumera le commandement du bataillon de carabiniers 2. Inspecteur des écoles, le nouveau major d'infanterie est une personnalité connue de la région. Il a été conseiller communal durant la dernière législature, ainsi que président du comité d'organisation de la fête cantonale de tir au petit calibre de Chézard-Saint-Martin.

CARNET DU JOUR

CCN: 20 h 30, spectacle de cabaret «A l'ombre des balles qui sifflent».
EXPOSITIONS
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique, lundi de 13h à 20h; de mardi à vendredi de 9h à 20h, sans interruption; samedi de 9h à 17h. Prêts du fonds général de lundi à vendredi de 10 à 12h et de 14 à 18h (jusqu'à 21h jeudi); samedi de 9 à 12h. Salle de lecture (2e étage, est): de lundi à vendredi de 8 à 22h sans interruption; samedi de 8 à 17h.
Exposition Franz Kafka: 1883-1924, du lundi au vendredi 8-20h, samedi 8-17h.
Bibliothèque publique et universitaire, Salle Rousseau: mercredi et samedi de 14h à 17h, J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel.
Bibliothèque Pestalozzi: lundi de 14 à 18h - mardi à vendredi de 9h à 12h, 14h à 18h - samedi de 9h à 12h.
Ludothèque Pestalozzi: lundi et jeudi de 15h30 à 17h45.
Musée d'art et d'histoire: Les collections du musée. Rétrospective Francis Roulin.
Musée d'ethnographie: Collections permanentes, de 10h à 12h; 14h à 17h. Objets prétextes, objets manipulés.
Musée d'histoire naturelle: Les collections du musée, de 14h à 17h.
Musée cantonal d'archéologie: de 14h à 17h.
Galerie de l'Evole: Peintures et gravures neuchâteloises.
Galerie Ditesheim: Carlo Baratelli, dessins, rétrospective.
Galerie de l'Orangerie: Bodjol, huiles, aquarelles.
Ecole-Club Migros: Claude Jeannottat - peintures.
TOURISME
Office du tourisme de Neuchâtel: Rue de la Place d'Armes 7, tél. 25 42 42.
CINÉMAS
Rex: 15h, 17h30, 20h45, 23h, **La vengeance du serpent à plumes.** Sans limite d'âge. 2e semaine.
Studio: 15h, 18h45, 21h, **Gremlins.** 12 ans. 3e semaine.
Bio: 15h, 17h, 19h, 21h, 23h, **Ghostbusters - SOS Fantômes.** 12 ans. 2e semaine.
Apollo: 14h, 20h, **Ben Hur.** 12 ans.
Palace: 15h, 17h30, 20h45, **Robin des Bois.** Enfants admis. 2e semaine.
Arcades: 15h, 20h30, **Amadeus.** 12 ans. 2e semaine.
CONCERT
Plateau libre (fermé le dimanche): dès 22h, Mambos - salsa + nouvelle musique latino-américaine.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Bavaria. La Grange (fermé le dimanche). Vieux-Vapeur (fermé le mardi). Play Boy (Thielle, fermé le dimanche). Chez «Gégène» (Bevaix, fermé le lundi). Chasseur (Enges, fermé le lundi).
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, La Rotonde, Big Ben, L'Escale, Frisbee (fermé le lundi). Le Dauphin (fermé le dimanche).
Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 18h à 22h et le jeudi de 14h à 18h.
Télébible: Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères: (24h sur 24h): Tél. 66 16 66, du lundi au vendredi.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence chômeurs: Tél. 25 94 55 mardi et vendredi de 9h à 11h.
Drogue: Des parents à l'écoute, lundi de 9h30 à 11h30, Tél. 33 18 30 — mercredi 20h à 22h, Tél. 41 26 84.
Office d'information sur le diabète: mercredi après-midi de 14h à 18h, Fbg. de l'Hôpital 65. Tél. 24 33 44.
AA: Alcooliques Anonymes, tél. 55.10.32.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le No de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Pharmacie d'office: Pharmacie de l'Orangerie, Wildhaber. La période de service commence à 8h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21h. De 21h à 8h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte. Pharmacie W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31. Renseignements: **No 111.**

MARIN
Galerie Club Marin-Centre: Frédéric Walperswyler, dessins, sculptures (derniers jours).

SAINT-BLAISE
Galerie Bakya: Fermée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelle école secondaire supérieure

Une reconnaissance légitime

Satisfaction à La Chaux-de-Fonds. Le Grand conseil vient en effet de reconnaître, il y a dix jours, la qualité d'établissement d'enseignement supérieur (ou école secondaire supérieure) à la section de préparation aux formations paramédicales et sociales de l'ECPS des Montagnes.

Ce statut légal représente pourtant le couronnement des efforts menés au sein de cette école communale depuis près de 20 ans. La voilà sur pied d'égalité avec la section «culture générale» du gymnase Numa-Droz de Neuchâtel au moment où l'on travaille à structurer au niveau national les plans d'enseignement de ce type d'école. Que de changement de sigles depuis quelques temps au sein de l'école!

Alors qu'elle préparait déjà dans l'une des ses deux sections à l'entrée dans les filières de formations paramédicales et sociales, elle s'appelait encore «école de travaux féminins». Grand chambardement il y moins de deux ans: cette école du Technicum neuchâtelois devint «école de couture et de préparation aux formations paramédicales et sociales (ECPS). Dame, les futurs ergothérapeutes ou éducateurs (mâles) tout de même nombreux dans l'école n'y trouvaient en effet pas leur compte.

Pour ce qui est de la dénomination, ce n'était pas encore fini. Par la grâce de ce statut légal nouvellement acquis, l'ECPS va se scinder en deux: l'école de couture (EC) d'un côté, celle de préparation aux formations paramédicales et sociales (EPPS) de l'autre. Toutes deux restent bien sûr dans le giron du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois (CPJN), titre qui a remplacé officiellement il y a un an celui de «technicum». Chacun y retrouvera, à terme, les siens...

EN 1966 DÉJÀ

Ceci dit, cette reconnaissance du diplôme décerné par cette école vient simplement donner un poids officiel à une préformation qui pratiquement existait déjà. En 1966, une première classe de préparation aux formations paramédicales et sociales était ouverte dans le cadre de l'école des travaux féminins. Cette préformation durait alors un an.

En contact avec les principaux centres de formation concernés, reconnue par eux, l'école chaux-de-fonnière décerne depuis deux ans déjà un diplôme qui chapeaute un enseignement dispensé sur trois ans. Au même titre qu'une maturité, il correspond aux exigences des écoles d'infirmières (iers), de laborantines, physiothérapeutes, ergothérapeutes, éducateur (...trices), maîtresses de jardins d'enfants, etc. Ce qui ne dispense pas les postulants, comme les gymnasiens d'ailleurs, de subir un concours d'entrée sévère dans certaines d'entre elles.

OUVERTE À TOUTES ET À TOUS

L'école (EPPS) compte aujourd'hui une centaine d'élèves. La majorité de ceux qui y sont reçus ont terminé leur scolarité obligatoire en section moderne. Quelques-uns y aboutissent à partir des sections classique ou scientifique. La direction note aussi que chaque année des élèves terminant leur scolarité en section préprofessionnelle réussissent l'examen d'admission. L'école se veut par principe ouverte à toutes et à tous.

A l'avenir, on entend différencier les deux voies paramédicale et sociale par le jeu des options. Devenue majeure face à la collectivité publique, l'EPPS poursuivra ses efforts dans ce sens. De l'école des travaux féminins à l'EC et à l'EPPS, on mesure le chemin parcouru. Les temps changent...

R. N.

La Sagne: échelle fiscale revue

De notre correspondant:

Pour sa dernière réunion de l'année, le Conseil général de La Sagne a siégé sous la présidence de Mme Simone Wagner. L'ordre du jour était copieux et comprenait des points importants, à savoir: une proposition de nouvelle échelle fiscale; l'examen du budget et une demande de crédit extrabudgétaire pour l'étude d'une station d'épuration.

Après l'appel et l'adoption du procès-verbal, l'assemblée attaqua le projet de nouvelle échelle fiscale. M. P.-A. Dubois donna connaissance des études faites par la commission financière et recommanda l'adoption de cette nouvelle échelle. En effet, la commune doit nécessairement trouver de nouvelles recettes!

M. J.-P. Hirschi questionna l'exécutif au sujet des taux de la tabelle envisagée, tandis que M. J.-J. Zurbuchen demanda des explications sur les autres solutions étudiées par la commune pour augmenter les recettes. Le directeur des finances, M. R. Vuille précisa les modalités du nouveau tarif. Le taux initial est abaissé, l'échelle partira de 3% pour atteindre un taux maximum de 12,98% pour un revenu de 100.000 francs. Pour les paliers intermédiaires, la progression est plus rapide que celle notée dans l'ancien barème.

Les autres solutions examinées proposaient une taxe hospitalière, une taxe sur le ramassage des ordures, une taxe foncière ou encore un autre barème d'impôt. Si le choix de la commission financière s'est porté sur la tabelle présentée c'est en vertu de sa souplesse d'application. Dans le cas de l'institution de taxes, des critères précis limitent certaines ponctions.

M. G. Oreiller se dit d'accord en principe avec le tarif proposé, toutefois, en analysant les catégories de bordereaux de la commune, il constata que ce sont toujours un peu les mêmes contribuables qui subissent les effets des augmentations, à savoir les salariés à revenus moyens et supérieurs. Il admit que le système proposé peut sembler social ajoutant: «est-ce que certaines catégories (indépendants et autres) subissent la même progression en toute équité?»

DES ADAPTATIONS AUSSI

M. P. Hirschi répondit que l'analyse des bordereaux devait être poussée plus à fond pour être pertinente. Le problème des indépendants est réglé selon la loi, d'autre part certaines déclarations faites touchant les agriculteurs tiennent de la légende: des adaptations ont aussi été réalisées dans ce secteur. Au vote, cette nouvelle échelle est acceptée par 15 voix sans avis contraire mais quelques abstentions.

Le budget 1985 fut ensuite étudié chapitre par chapitre avant d'être accepté. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. Une demande de crédit extrabudgétaire pour l'étude d'une station d'épuration fut ensuite discutée. M. J.-P. Ferrari, conseiller communal, donna quelques explications sur les études faites et celles à venir conformément aux dispositions cantonales et fédérales.

Il mentionna les rapports de collaboration que la commune entretient avec le service cantonal de la protection de l'environnement. Les problèmes de pollution, des taxes d'épuration furent évoqués de même que l'absence d'égoûts au village. Finalement, c'est à l'unanimité que ce crédit d'étude fut voté.

LES TROTTOIRS

M. F. Oppliger répondit ensuite à la motion Perret qui demandait une étude pour la création de trottoirs depuis le village en direction ouest, vers Le Locle. Il signala que la commune avait pris contact avec le département des travaux publics pour connaître la teneur du programme cantonal sur ce tronçon. L'affaire est en cours.

Au chapitre de communications, M. F. Oppliger annonça que le poste de berger au Mont-Dar est vacant. M. J.-G. Béguin, président de commune, indiqua que d'ici au printemps, une option de vente sera prise en ce qui concerne le collège des Roulets. M. Béguin révéla les noms des personnes qui aurant 90 ans et plus l'an prochain: Mmes et MM. Annette Poget et Albert Maire, tous deux nés en 1890, Alice Tissot (1891), Julia Zaugg et Auguste Matthey (1892), Eva Johann et Cécile Perret (1895).

M. J. Fallet interpela l'exécutif pour souhaiter que lors de l'incorparation à la protection civile on envoie d'abord ceux qui n'ont pas rempli leurs obligations militaires avant de convoquer ceux qui viennent de rendre leurs habits. Autre interpellation: M. A. Botteron releva que le tri des ordures ne se fait pas par tout le monde comme il se doit et que la population devrait être relancée.

D. L.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMAS
Corso: 14h30 et 20h45, **La vengeance du serpent à plumes** (12 ans).
Eden: 20h45, **Attention les dégâts** (enfants admis); 23h30, **La maison des mille et un plaisirs** (20 ans).
Plaza: 14h30 et 20h45, **L'année des méduses** (18 ans).
Scala: 20h45, **Greystoke la légende de Tarzan** (14 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 28 13 13.
EXPOSITIONS
Musée paysan: Revivre nos fermes de nos Montagnes à Ballenberg (fermé).
Galerie La Plume: tissages de Coraline Sandoz.
Galerie l'Echoppe: dessins à la plume d'André Paratte.
Bibliothèque: Claire Pagni et Jacqueline Ramseyer (peintures, collages et dessins).
Beau-Site: Photos de la 8me Biennale du théâtre (Photo-club des Montagnes euchâteloises).
Meubles Jacot: (Neuve 1) Moscatelli et le mobilier contemporain.
Rond-point des artisans (Parc 1): Kelik Skibinska (maroquinerie) et Marie-France Bitz (céramique).
La Sagne: musée régional (ouvert sur demande).
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
En cas d'absence du médecin de famille: tél. 23 10 17.
Pharmacie de service: Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 23 10 17.
Alcooliques anonymes: tél. 28 23 76 (24 heures sur 24).
DIVERS
Beau-Site: 20h30, Le mystère de Joseph Noon (Théâtre de la Poudrière).
Théâtre: première de la revue de fin d'année des Bim's «Je t'explique».

LE LOCLE
CINÉMA
Casino: 20h30, **Mon curé chez les nudistes** (14 ans).
EXPOSITIONS
Château des Monts: (le dimanche ou sur demande) C.-A. Boule, ébéniste et marqueteur du Roy.
Cellier de Marianne: (rue du Crêt-Vaillant) peintures de J.-P. Gyger.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
En cas d'absence du médecin de famille, tél. No 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: de la Poste, 17, rue Bournot, jusqu'à 20h, ensuite appeler le No 117.

Deux blessées dans une collision à La Chaux-de-Fonds

Jeudi vers 15 h 30, une voiture conduite par M. A. G., du Locle, circulait rue Numa-Droz en direction de la rue de la Charrière. A la hauteur de la rue de l'Ouest, une collision se produisit avec un trolleybus conduit par M. A. F. B., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement rue de l'Ouest en direction de la rue Léopold-Robert. Mmes Agnès Perrin, de La Chaux-de-Fonds et Reine Peter, de La Chaux-de-Fonds aussi, passagères du trolleybus, ont été blessées et transportées à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds par ambulance.

Pari mutuel romand

Course française à Vincennes:
12 - 8 - 7 - 1 - 11 - 16 - 6.
Les rapports:
TRIO. Ordre: cagnotte 2172 francs; ordre différent: 434 fr. 40.
QUARTO. Ordre: cagnotte 4583 fr. 85; ordre différent: 1450 fr. 20.
LOTO. 7 pts: cagnotte 326 fr. 75; 6 points: 34 fr. 10; 5 points: 3 fr. 20.
QUINTO. Cagnotte: 6345 fr. 15.

Quand le «Musée neuchâtelois» parle charité

Les pasteurs contre l'Etat

La charité ne date pas d'hier, les conflits entre ceux qui l'organisent et l'Etat non plus. Dans son dernier numéro, le «Musée neuchâtelois», sous la plume d'Alfred Schnegg, raconte ainsi le conflit qui opposa les pasteurs et le pouvoir civil de la principauté de Neuchâtel lorsque les ravages de la guerre de Trente Ans s'abbatirent sur les régions protestantes de l'Allemagne du sud.

C'est que, si l'ensemble de la Suisse réformée accueillit les réfugiés allemands, venue notamment du Palatinat, un grand nombre de ces malheureux passèrent par Neuchâtel, dès janvier 1623. Mais seuls les pouvoirs publics, en particulier, la caisse du chef-lieu leur sont venus en aide. Il fallut attendre 1635 pour que la Vénérable Classe des pasteurs décide d'organiser une collecte auprès des fidèles.

Comme le montre Alfred Schnegg, la querelle qui s'ensuivit ne relève pas d'une simple histoire de règlement. Entre les pasteurs désireux d'utiliser leurs libertés traditionnelles et le Conseil d'Etat soucieux d'affirmer son autorité, il s'agit bien d'une lutte pour le pouvoir, sinon d'un épisode de la lente séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Parce que la Vénérable Classe ne voulait pas d'une soumission qui eût pu conduire à un arrangement, l'affaire dépassa largement les limites de la principauté: les pasteurs prirent conseil aussi bien à Berne qu'à Genève. Ils cherchèrent des appuis également du côté auprès d'autorités civiles, notamment les Quatre Ministraux de Neuchâtel. Mais, après quelques remarques assez aigres à l'intention de Berne, qui les avaient lâchés, ils se soumirent, du moins en apparence.

«SAISIR LA RÉALITÉ DE LA NATURE»

Ce «Musée neuchâtelois» comprend également une description, par M. Jean Couvoisier, d'un plan de la côte de Chaumont dessiné à la fin du XVIIe siècle. L'article consiste surtout en une lecture très détaillée de la carte, qui a le mérite de la rendre intelligible.

Ce travail de base de l'archiviste cantonal souffre toutefois de l'absence d'un regard critique qui porte sur autre chose que les qualités ou défauts graphiques de la carte et d'une synthèse qui dépasse la simple description. L'auteur admet certes que «le plan de 1680 environ permet de mieux comprendre comment nos précédecesseurs cherchaient à saisir la réalité de la nature qui les entourait». Mais on ne dit guère, à part l'imprécision des relevés, en quoi leur perception de l'espace différait de la nôtre.

Un compte rendu de l'assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie du 26 mai, rédigé par Mme Madeleine Bubloz, et le rapport de M. Jean-Claude Etienne sur le prix de peinture Auguste Bachelin 1984 complètent cette dernière livraison du «Musée neuchâtelois».

J.-M. P.

Parler ou ne pas parler des épaves...

Différend entre Hydrovidéo et l'archéologue cantonal

Lors d'une récente conférence de presse (voir notre édition du 17 décembre), le groupement privé Hydrovidéo faisait le bilan de ses premiers mois de recherches archéologiques dans le lac de Neuchâtel, recherches concentrées sur la question des épaves. L'initiative n'a guère plu au conservateur du Musée d'archéologie et chef du service cantonal d'archéologie, M. Michel Egloff. Il a donc demandé par lettre à Hydrovidéo de cesser ce genre d'activité.

L'archéologue cantonal rappelle notamment à Hydrovidéo que la loi cantonale sur la protection des monuments et des sites interdit de faire des fouilles pour son propre compte et de s'approprier des objets. Sur la base de quoi il exige que le groupement présidé par M. Serge Grandjean cesse ses recherches archéologiques et ne donne plus d'informations à la presse sur ce sujet.

Pour l'instant, Hydrovidéo n'a pas l'intention d'obtempérer. M. Grandjean fait remarquer que l'article de loi sur lequel s'appuie M. Egloff interdit la prospection archéologique privée effectuée «en vue de recueillir des objets».

– Mais elle n'interdit pas de prendre des photos ou de faire des croquis. Or, nous pratiquons uniquement ce genre d'archéologie, qui est plutôt «contemplative». Si parfois, pour prouver nos découvertes, nous ramenons quelques objets à la surface, nous les remettons aussitôt au service compétent. Ce qui nous a même amené, par le passé, à recevoir de sa part des lettres de remerciements, voire des indemnités.

PASSÉES EN REVUE

Par ailleurs, refuser à Hydrovidéo le droit de faire part au public des informations qu'il a recueillies semble relever d'une interprétation encore plus extensive de la loi. Or, cette volonté d'imposer le silence apparaît bien à M. Grandjean comme le but principal de la démarche de M. Egloff. L'archéologue cantonal craint qu'Hydrovidéo, sans violer lui-même la loi, n'amène d'autres à le faire.

– Souci légitime, admet M. Grandjean. Mais c'est aux services de police et pas à nous d'assurer la protection des sites. Du reste, il y a dix ans, M. Egloff lui-même passait en revue les épaves de notre lac, avec beaucoup de détails sur celle d'Hauterive, dans la plaquette éditée à l'occasion du centenaire de la compagnie de navigation LNM...

Bref, l'archéologue cantonal, que nous n'avons pu malheureusement joindre en cette période des fêtes, devra venir avec d'autres arguments que ceux invoqués dans sa lettre pour convaincre le président d'Hydrovidéo. Mais, comme l'absence de convention entre eux apparaît bien comme une cause essentielle de leur différend, les deux parties - qui jouent quand même des rôles complémentaires - vont surtout chercher à mieux définir le cadre de leurs relations. Selon M. Grandjean, elles se rencontreront dans ce but en janvier déjà.

J.-M. P.

Vieillir heureux à Auvernier

Les statistiques sont formelles. Le taux de natalité est au plus bas et la population vieillit. Certains prévoient même que dès l'an 2005, si rien ne change, la Suisse entrera dans une lente agonie.

Ce qui revient à dire qu'il faudra construire de plus en plus de homes pour personnes âgées dont certains grands ensembles, ressemblant plus à des hôpitaux qu'à des maisons de retraite, sont souvent considérés comme «antichambre de la mort»

Pourtant il existe des endroits où les aînés ont du plaisir à vivre, se sentent entourés comme dans leur famille, comme à la maison. L'un d'entre eux se trouve à Auvernier, en retrait de la route allant de Colombier à Peseux.

Fondé il y a tout juste vingt-quatre ans par la famille Simonet, le home «Les Rochettes» accueille onze personnes âgées, installées dans sept chambres réparties sur trois étages.

Depuis 1978, la direction est assurée par Mme Marie-Claude Simonet, assistée de son mari, Eric-André. Une aide-infirmière, une employée de maison et une apprentie complètent le personnel.

Dans ce home, chaque pensionnaire peut, s'il le désire, prendre des responsabilités. C'est ainsi qu'une dame s'occupe de l'économat comme elle le faisait dans une entreprise avant sa retraite, tandis que pour s'occuper, quelques personnes balayent les feuilles mortes du verger. Et c'est souvent tous ensemble qu'ils décident ce que la cuisinière devra leur faire à manger à midi ou le soir.

LEURS AMIES LES BÊTES

Ainsi, l'entente est cordiale et la bonne humeur toujours présente.

C'est bien connu, les personnes âgées, si elles n'ont plus de famille, reportent toute leur affection sur les animaux. Au home «Les Rochettes», il n'est pas rare de trouver, dans l'une ou l'autre chambre, un ou plusieurs chats ronronnant et dormant, roulés en boule sur un lit. Un berger belge, magnifique, leur tient aussi compagnie au salon.

Si on ajoute une véranda et un jardin desquels on voit le lac et les Alpes, la proximité du vignoble, on a le sentiment très net qu'à Auvernier on est heureux de vieillir.

H. V.

VIVEMENT L'ÉTÉ. – L'attrait du jardin est grand durant la belle saison. (Avipress-P. Treuthardt)

Ecoles d'infanterie de Colombier

Nouvel administrateur

L'ADJUDANT PICCININ. – Du travail devant lui. (Avipress-P. Treuthardt)

L'adjudant sous-officier Frédéric Piccinin, 34 ans, domicilié à Boudry, a été nommé administrateur des écoles d'infanterie de Colombier à partir du 1er janvier. Il prendra la succession de l'adjudant sous-officier Frédy Mayer, qui est appelé à d'autres fonctions militaires à Yverdon.

M. Piccinin a débuté dans la carrière d'instructeur en 1973. Il a servi de 1975 à 1978 comme instructeur aux écoles anti-chars d'Yverdon puis, en 1979, a instruit à Colombier des compagnies de fusiliers et lance-mines.

Après un cours d'administrateur à Hérisau, couronné de succès, et six mois de stage, il est prêt à assumer ses nouvelles responsabilités, sous le commandement du colonel EMG Charbonney.

Homme de dialogue, aimant les contacts avec la troupe, particulièrement intéressé par la planification des écoles de recrues, l'adjudant sous-officier Piccinin ne manquera pas de travail dès le début de l'année prochaine.

J. P.

TOUR DE VILLE

Glissade

● MERCREDI vers 23 h 30, une voiture conduite par M. R. I., de Peseux, circulait rue Edouard-Dubois à Neuchâtel, en direction du centre ville. Une cinquantaine de mètres à l'est du carrefour avec le chemin de la Justice, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route enneigée. Après avoir zigzagué, il a fini sa course quelque 10 m en contrebas du talus sud. Dégâts importants.

Projets de constructions contestés

Quartier en émoi

● LES habitants du Petit-Pontarlier sont en colère. Ils viennent d'adresser une pétition indignée – qui a recueilli 114 signatures en l'espace de quelques heures – aux autorités législatives et exécutive de la ville. Cette pétition fait opposition à deux projets de constructions qui menacent l'esthétique du quartier.

Le premier concerne la démolition d'une maison située au N° 4 du chemin du Petit-Portarlier et la reconstruction d'un bâtiment d'habitation avec cabinet médical. Les signataires s'offusquent de la destruction d'arbres et buissons et s'indignent contre le fait que la démolition ait déjà commencé en juillet dernier, avant l'expiration du délai d'opposition.

Un autre projet soulève la réprobation générale du quartier: la construction d'un bâtiment dépassant 55 m de longueur, rue de Prébarreau, et dont les sous-sols et la partie supérieure seront réservées à des places de stationnement couvertes et à ciel ouvert. L'accès par le sud de l'édifice aurait lieu par la rue Jeanne de Hochberg, ce qui nécessiterait une mutilation du jardin du Prince qui a pourtant été légué à la ville pour le bien-être de ses habitants.

Evoquant un projet de décret cantonal précisant que l'aménagement du territoire doit viser «à une utilisation parcimonieuse du sol», les habitants du Petit-Pontarlier affirment leur volonté de lutter aussi longtemps qu'il le faudra contre ces deux projets.

Bodybuilding international à Boudry

Il y a quelques années, on ne parlait que de jogging. Pour rester en forme, garder la ligne, s'aérer, la course à pied était «la» solution. En ville, à la campagne, en forêt, on ne voyait que ça: des gens de toutes conditions, jeunes et vieux, courir pour se faire du bien.

Si cette mode n'a pas disparu, elle a semble-t-il tendance à se transformer. Ces derniers temps, en effet, on parle de plus en plus de bodybuilding.

PLUS DE 12.000 MEMBRES

En Suisse, c'est en 1956 déjà qu'est fondée à Lausanne la Fédération amateur de culture physique suisse. La dénomination se modifie bientôt en Fédération amateur de bodybuilding suisse, qui devient membre de la Fédération mondiale (International Federation of Bodybuilders - IFBB). Cette dernière, en 1970, accède à l'assemblée générale des fédérations internationales du sport. Il faudra pourtant attendre jusqu'en 1981 pour que le bodybuilding soit officiellement accepté en tant que sport. C'était à l'occasion des Jeux mondiaux.

De plus en plus de clubs se créent dans notre pays. Cette année, trente-sept d'entre eux dont trois pour le seul canton de Neuchâtel (à Saint-Blaise, Fleurier et Boudry) ont été recensés, portant le total à environ cent septante, représentant plus de douze mille membres.

AMATEURISME ET COMPÉTITION

La grande majorité des adeptes pratique le bodybuilding dans le seul but de faire du sport, se maintenir en bonne condition physique. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, soulèvent ainsi des poids au moyen de différents engins très sophistiqués. Sauna, bain turc et solarium complètent parfois l'équipement des différentes salles. Pour ces gens-là, il s'agit surtout de ne pas rester inactifs.

Certains par contre travaillent sérieusement, en vue de participer à des compétitions régionales, nationales ou internationales.

PROGRAMME ANNUEL

Réunie récemment à Berne, la Fédération suisse a annoncé les différentes manifestations qui auront lieu dans notre pays. Nous retiendrons celles devant se dérouler en Suisse romande: championnat de Suisse pour couples et championnat romand, le 11 mai à Lausanne; Grand prix de Genève, le 12 octobre.

Pour la première fois, un championnat de Suisse jeunesse sera organisé. Il sera couplé avec la Coupe de Boudry 1985 et considéré comme championnat international. Prévue le 5 octobre, cette compétition qui devrait réunir près de septante participants sera une excellente préparation au championnat suisse de Zurich, servant de base pour les qualifications aux championnats du monde de Stockholm, à fin octobre.

HV

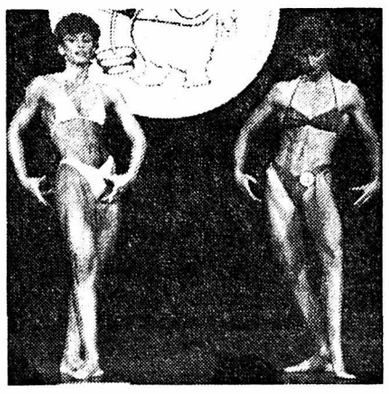

DES MUSCLES. – On en verra aussi le 5 octobre à Boudry

Nouveau président de l'Amicale des pompiers de Boudry

De notre correspondant:

Regrouper les anciens membres du corps des sapeurs-pompiers qui s'intéressent toujours aux problèmes de la lutte contre le feu, permettre, à ceux qui doivent quitter le corps, des rencontres au cours desquelles on échange des expériences et on se rappelle les bons vieux souvenirs, tels sont en substance les buts poursuivis par l'Amicale des pompiers de Boudry qui compte actuellement 35 membres.

Chaque année, une sortie à caractère instructif est organisée. La visite du dispositif de sécurité de l'aéroport de Cointrin, celle des installations du tunnel du Gothard, une rencontre avec les pompiers du port de Bâle et une présentation de leur bateau d'intervention sur le Rhin ainsi qu'une réunion avec les pompiers professionnels de la ville de Dijon, ont déjà été effectuées.

L'an prochain, une course de trois jours est prévue à Paris. Les Boudrysans, logés dans une caserne, auront ainsi l'occasion de participer à quelques interventions des pompiers de la capitale française.

Depuis sa fondation, en 1976, l'Amicale des pompiers de Boudry est présidée par M. Robert Kaeser. Promu au grade de capitaine et commandant du corps dès le 1er janvier 1985, il a souhaité être déchargé de cette fonction. En remerciement de son inlassable activité, il a été nommé président d'honneur. Pour le remplacer, il a tout naturellement été fait appel à l'ancien commandant, M. Francis Biedermann. Le nouveau président sera secondé par MM. Paul Buri, secrétaire-trésorier et Francis Evard, chauffeur-assesseur.

Soyez plus malins que les malfaiteurs

Fêtes ou jours ouvrables, les voleurs sévissent à longueur de saison, profitant de la moindre occasion. Ne leur donnez aucune chance!

Il ne se passe pas de semaine, voire de jour, sans appartements, villas, magasins, bureaux cambriolés. Sans compter les vols à la tire dans la rue ou les magasins, les femmes attaquées par de jeunes malandrins occasionnels. L'audace des voleurs grandit d'année en année. N'a-t-on pas assisté, en ville, à l'attaque, par un marginal, d'un passant qui sortait d'une banque?

VIGILANCE

La police cantonale dispose d'un bureau de prévention contre la criminalité ouvert largement au public. Les polices des villes sont également disponibles pour informer et conseiller.

L'argent liquide attire les voleurs comme le miel les ours. Ne prenez sur vous que la somme indispensable pour un achat, utilisez les chèques. Ne quittez pas des yeux votre portefeuille.

Sur la voie publique, dans les transports en commun, les femmes notamment ont intérêt à porter leur sac à main en bandoulière, en le serrant sous le bras opposé à la chaussée. Pour barrer la route aux voleurs motorisés. Elles doivent éviter les chemins sombres et les parcs.

Les automobilistes ont trop souvent tendance à confondre le coffre de leur véhicule avec un coffre-fort. Ou laisser à l'intérieur de la voiture des objets de valeur: caméras, appareils de photos, chèques de voyage, cartes de crédit.

Au risque de passer des vacances amères!

L'expérience prouve également qu'il n'existe pas à la maison de bonnes cachettes pour les clés, l'argent, les bijoux. Il est plus raisonnable de louer un safe à la banque.

Enfin, avant de partir en voyage, même pour un court séjour, demandez à un parent ou à un voisin de surveiller les lieux. Attention aux boîtes aux lettres qui débordent. La poste restante est un moyen de dissuasion.

Bref, il vaut mieux prévenir que guérir.

J. P.

ARGENT LIQUIDE. – L'occasion fait le larron.

CORNAUX

Automobiliste blessé

Mercredi vers 23 h 15, une voiture conduite par M. Jean-Claude Frieden, de Neuchâtel, circulait sur la route cantonale de Cornaux à Saint-Blaise. Peu avant Souaillon, il a perdu la maîtrise de son auto, qui après avoir zigzagué, a terminé sa course sur le toit dans un champ, au sud de la route. Légèrement blessé, M. Frieden a été conduit à l'hôpital des Cadolles par la gendarmerie. Le véhicule est hors d'usage.

Autorisation

Lors de sa séance du 21 décembre, le Conseil d'Etat a autorisé M. Thierry Mauler, à Marin, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

COLOMBIER

Noël pour Tous

(c) Le jour de Noël, à la Grande salle, la Fête de Noël pour Tous a été une réussite. Tout avait été parfaitement organisé par Mme Link et M. Simon. Des artistes dévoués ont présenté un programme varié et apprécié. Il y a eu des jeux, une tombola, etc. Un beau sapin était dressé sur la scène et le Père Noël a distribué force cadeaux. Le repas, servi sur des tables fleuries, a été vivement apprécié. Le message religieux a été prononcé par le curé J. Vial, alors que M. B. Baroni, président de commune, a transmis les vœux des autorités. La Musique militaire a joué lors du concert-apéritif.

Aubade de Noël

(c) Le matin de Noël a été marqué par une aubade de la Musique militaire. Les musiciens ont joué dans plus de 20 endroits différents afin de rappeler à tous le jour de la Nativité.

FRANCE VOISINE

Taxe sur les poids lourds

Routiers français, suisses et allemands à Besançon

De notre correspondant:

Un grand carrefour des routiers français, suisses et allemands s'est tenu hier à Besançon au sujet de la nouvelle taxe sur les poids lourds qui vient d'être instituée par le gouvernement helvétique. Cette réunion de travail était présidée par MM. Paul Colcanay, délégué général de la Fédération nationale des transporteurs routiers français et Schiller, président de l'Association nationale suisse des transporteurs routiers assisté de M. Friderici, vice-président, ainsi que d'une dizaine de délégués des cantons frontaliers.

Du côté français, les responsables syndicaux des départements de la Haute-Savoie, de l'Ain, du Jura, du Doubs, du territoire de Belfort et du Haut-Rhin étaient présents. Enfin, deux responsables des organisations de routiers de la République fédérale allemande étaient là à titre d'observateurs.

Le but de cette rencontre inhabituelle était de marquer la volonté des routiers français et suisses de s'opposer à la perception de la taxe. Il s'agit en même temps d'obtenir un report de la date d'application, de même que les mesures de rétorsion. Les routiers ont conscience de la difficulté de cette requête en raison du caractère officiel de la décision issue d'un vote populaire alors qu'en France on s'en tient à une réglementation. Mais les routiers insistent surtout sur la gravité des répercussions économiques que ces mesures vont entraîner.

L'affaire de la taxe met par ailleus en évidence la distorsion des deux mesures gouvernementales aux aspects techniques bien différents. Les critères suisses et français sur la charge des essieux ne sont pas les mêmes en fonction des profils des véhicules. Si bien que les taxes à payer d'un côté comme de l'autre sont également très différentes et varient par exemple pour un même véhicule de 400 FS en France à 13.000 FF en Suisse. Cette méconnaissance voulue ou non des normes applicables dans les deux pays était au centre des discussions de la réunion d'hier.

Berne

RÜFENACHT

Train contre auto: cinq blessés

Une collision entre un train et une voiture, à Rüfenacht (BE), a fait cinq blessés hier soir, sur la ligne du Berne-Soleure, à un passage à niveau équipé de feux de signalisation. Le véhicule a été happé par le côté. Sa conductrice et les quatre enfants qui l'accompagnaient ont été blessés. La voiture est complètement démolie. (ATS)

BERNE

Blessé par un coup de feu

Un homme a été blessé à la jambe par un coup de feu, hier après-midi, à Berne. Il a fallu le conduire à l'hôpital. Le tireur a été arrêté mais on ne connaît pas encore les mobiles de son acte. (ATS)

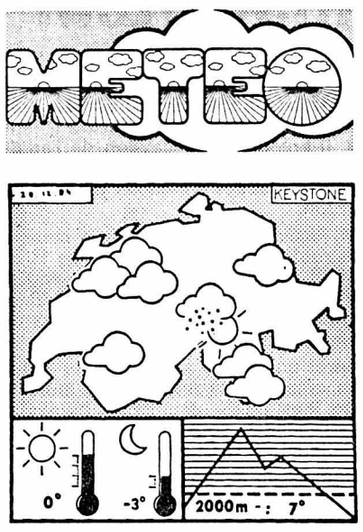

Situation générale: une dépression recouvre l'ouest de la Méditerranée. L'anticyclone des Açores se prolongera jusque vers la Pologne. Entre deux entités, un courant de bise s'établira.

Prévisions jusqu'à ce soir: et valable dans toute la Suisse: le ciel sera couvert au-dessous de 1500 mètres environ du fait de la présence d'une nappe de stratus. Au-dessus, dans les Alpes notamment, la nébulosité ira en diminuant et le temps deviendra assez ensoleillé. La température en plaine sera négative et proche de - 3 degrés la nuit. L'après-midi, elle aura de la peine à dépasser + 1 degré. Bise se renforçant sur le Plateau.

Evolution probable jusqu'à mardi: en plaine, couche de stratus, froid et bise. Dans les Alpes, temps parfois ensoleillé. Au début de la nouvelle année, quelques chutes de neige.

Observatoire de Neuchâtel: 27 décembre 1984. Température: moyenne: 0,8; min.: 0,0; max: 1,5. Baromètre: moyenne: 716,8. Vent dominant: direction: nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert, neige pendant la nuit. Quelques flocons dans la matinée.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490 m)

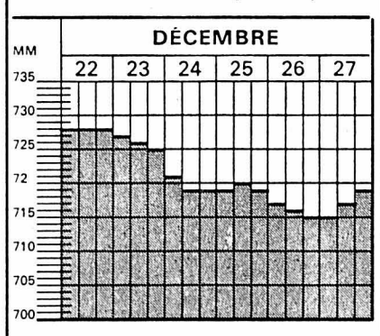

Niveau du lac le 27 décembre 1984
429,06

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: neige, 1 degré; Bâle-Mulhouse: neige, 2; Berne: neige, 1; Genève-Cointrin: peu nuageux, 2; Sion: neige, 1; Locarno-Monti: neige, 0; Saentis: brouillard, - 10; Paris: très nuageux, 3; Londres: beau, 4; Amsterdam: très nuageux, 3; Bruxelles: peu nuageux, 2; Francfort-Main: très nuageux, 3; Munich: très nuageux, - 2; Berlin: très nuageux, - 3; Hambourg: très nuageux, - 1; Copenhague: neige, 1; Oslo: neige, - 2; Reykjavik: bruine, 3; Stockholm: très nuageux, - 1; Helsinki: neige, - 6; Innsbruck: très nuageux, - 3; Vienne: très nuageux, - 2; Prague: très nuageux, - 3; Varsovie: neige, - 3; Moscou: beau, - 15; Budapest: beau, - 1; Belgrade: beau, - 4; Athènes: beau, 15; Istanbul: peu nuageux, 14; Palerme: peu nuageux, 12; Rome: pluie, 8; Milan: neige, 0; Nice: beau, 9; Palma: très nuageux, 9; Madrid: beau, 6; Malaga: beau, 14; Las-Palmas: peu nuageux, 20.

CORGÉMONT

Renard enragé

Ayant constaté la présence d'un renard atteint de la rage dans la commune de Corgémont (district de Courtelary), l'office vétérinaire du canton de Berne a déclaré zone d'interdiction les communes suivantes: Corgémont, Cortébert, Courtelary, Mont-Tramelan, Sonceboz-Sonbeval et Tramelan, dans le district de Courtelary. Il faut notamment tenir en laisse les chiens à l'intérieur et à la lisière des forêts et ne laisser les chats en liberté que dans les quartiers d'habitation et a proximité des fermes, mais non dans les forêts. Les chiens âgés de plus de cinq mois doivent être vaccinés contre la rage. Le vétérinaire cantonal recommande vivement de vacciner les chats. Les animaux domestiques qui présenteraient des symptômes suspects doivent être enfermés et gardés sous observation pendant au moins dix jours. En outre, les personnes qui se sont trouvées en contact avec des animaux atteints de la rage ou soupçonées tels doivent immédiatement consulter un médecin. Toute infraction sera punie conformément aux dispositions pénales de la législation fédérale sur les épizooties. (OID)

Naissances

Christine et Cédric DESAULES-RICHARD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Julien, Samuel

27 décembre 1984

Maternité Landeyeux *2065 Savagnier*

211216-77

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Matt. 25 : 13

Monsieur et Madame Pierre Schmid-Nicaty et leurs enfants, Méhdi et Séverine, à Colombier;
Monsieur et Madame Ernest Baumgartner-Imhof, à Rafz, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur Paul Imhof, à Aesch, ses enfants et petits-enfants;
Madame Marianne Kurth-Schmid, à Peseux, ses enfants et petits-enfants;
Madame Lina Schmid, à Hauterive, ses enfants et petite-fille;
Monsieur Maurice Kraft, à Perreux;
ainsi que les familles L'Epée, Linder, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marguerite SCHMID-LINDER
née IMHOF

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année.

2000 Neuchâtel, le 23 décembre 1984.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille:
Rue C. Divernois 7, 2013 Colombier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

218821-78

Monsieur et Madame Robert Haederli, à Boudry;
Madame Anna Kohler, à Münchenbuchsee;
Monsieur et Madame René Haederli et leur fils Roger, à Troinex-Genève;
Monsieur et Madame Alfred Haederli, à Minneapolis USA;
Monsieur et Madame Max Kohler, à Nidau, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude HAEDERLI

leur cher fils, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 21me année.

2017 Boudry, le 27 décembre 1984.
(Rue O.-Huguenin 25)

L'enterrement aura lieu lundi 31 décembre.
Culte au temple de Boudry, à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

211213-78

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et que je suis en vous.
Jean 14 : 20

Monsieur et Madame Bernard Droz-Wermeille et leurs enfants Jean-Bernard et Olivier, à Blonay;
Madame et Monsieur Jean-Claude Vial-Droz et leurs enfants Yannick et Jean-Marie, à Cormondrèche;
Monsieur et Madame R.H. Droz, leurs enfants et petits-enfants, à Echenevex (France);
Madame Jacqueline Reigner et ses enfants, à Bâle;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Droz et leur fille, à Neuchâtel;
Madame Henriette Stocker, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Ursula v. Heyden, à Kassel (BRD);
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges DROZ

leur cher père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 84me année.

2003 Serrières, le 27 décembre 1984.
(Rue de Treymont 11).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 29 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Monsieur et Madame Jean-Claude Vial
En Rueta 2, 2036 Cormondrèche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

211212-78

Monsieur et Madame Jacky Martin et leurs enfants, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne MARTIN-WITTWER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection le 24 décembre 1984 à l'âge de 73 ans.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance.
Ps 27 : 1

L'incinération a eu lieu à Lausanne, dans l'intimité.

Domicile de la famille: av. de Béthusy 62, 1012 Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part

218822-78

Monsieur et Madame Paul-André Siegenthaler et leurs enfants Olivier, Frédéric et Diane, à Cormondrèche;
Madame et Monsieur Marc-Bernard Vouga-Siegenthaler et leurs enfants Elisabeth, Hermine et Samuel, à Lausanne;
Madame Lisette Assal-Siegenthaler à Lausanne, et ses enfants Jacques et Françoise;
Madame Erica Malherbe-Siegenthaler, à Prilly;
Monsieur et Madame Daniel Siegenthaler, à Bôle;
Madame Robert Siegenthaler à Pully, et ses enfants Pierrette, Nicole et Philippe;
Monsieur et Madame Albert Beutler à Moudon, et leurs enfants Yvonne, Jeanine et Marinette;
Madame Marthe Roethlisberger à Herzogenbuchsee, et ses enfants Madeleine et Philippe,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Hermann SIEGENTHALER

leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami endormi paisiblement le 26 décembre 1984 dans sa 81me année.

Dieu fait grâce aux humbles.
Jacques IV : 6

L'incinération aura lieu le samedi 29 décembre.

Culte au temple de Saint-Matthieu, ch. de Pierrefleur, Lausanne à 10 h 30.

Honneurs: 11 heures.

Domicile mortuaire: Institut de Béthanie.

Domicile de la famille: Madame Lisette Assal-Siegenthaler
Av. Druey 19 - 1018 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

211211-78

PUBLICITÉ

FAN L'EXPRESS

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Notre journal ne paraîtra point les mardi 1er janvier et mercredi 2 janvier 1985.
Nos bureaux et réception seront également fermés ces deux jours.

DÉLAIS POUR LA RÉCEPTION DES ANNONCES:

Edition	Délai
29 décembre 1984	27 décembre à 15 h.
31 décembre 1984	27 décembre à 15 h.
3 janvier 1985	28 décembre à 15 h.
4 janvier 1985	31 décembre à 12 h.
5 janvier 1985	3 janvier à 15 h.
7 janvier 1985	3 janvier à 15 h.

218431-80 SERVICE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Ce qui fait la valeur d'une femme, c'est sa bonté.

Monsieur Jean Glauser, à Montmollin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Madame Josette Glauser, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame Michel Glauser-Ramuz et leurs enfants, à Montezillon;
Madame Nelly Lesquereux, à Genève, et famille;
Madame Marguerite Lesquereux, à Genève, et famille;
Madame Hélène Glauser, à Montmollin, et famille;
Monsieur Georges Glauser, à Montmollin, et famille;
Madame Evelyne Ryf, à Montmollin, et famille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine GLAUSER
née LESQUEREUX

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui la veille de Noël.

2205 Montmollin, le 24 décembre 1984.

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Matt. 25 : 13

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

218807-78

Repose en paix maman chérie.

Madame et Monsieur Jean Currit-Menais et leurs enfants, à Yverdon;
Madame et Monsieur Clément Mercier-Currit et leurs enfants, à Neuchâtel et Penthéréaz;
Madame veuve Nelly Piguet-Currit et ses enfants, à Froideville et Lausanne;
Madame veuve Eléonore Vauthier-Magnenat, à Vaulion,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche CURRIT
née MAGNENAT

leur très très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection le mercredi 26 décembre 1984, dans sa 90me année, après quelques jours de maladie.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

L'incinération aura lieu à Lausanne le lundi 31 décembre 1984 à 16 h 15 chapelle A.
Culte au temple d'Yverdon à 14 h 30.
Honneurs à 15 heures.
Domicile mortuaire: chapelle des Quatre-Marronniers, 1400 Yverdon.
Domicile de la famille:
Rue de Montagny 33,
1400 Yverdon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

211210-78

La direction de Borel SA à Peseux a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Albert GUYE

son fidèle collaborateur retraité.

217646-78

AVIS MORTUAIRES: réception des ordres jusqu'à 22 heures

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Charles TISSOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

218827-79

Monsieur et Madame François Pillard-Calderari, à Corcelles;
Monsieur et Madame Gilbert Galland-Merotto, à Colombier;
Monsieur Jean-Daniel Galland, à Neuchâtel;
Monsieur Marcel Lanthemann, à Auvernier;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Rose CALDERARI

leur chère sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 76me année.

2034 Peseux, le 27 décembre 1984
(Rue Ernest-Roulet 5)

Je lève mes yeux vers les montagnes ...
D'où me viendra le secours?
Le secours me viendra de l'Eternel
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps 121 : 1-2

L'incinération aura lieu samedi 29 décembre.
Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

211214-78

†

Le Seigneur est mon berger, je ne manquerai de rien.
Il me met au repos dans des prés d'herbe fraîche.
Il me conduit au calme près de l'eau.
Ps 23

Madame Ginette Venturini-Dubois et sa fille Valérie, à Areuse;
Monsieur et Madame Guido Venturini, à Villa Rosa, (Italie);
Madame Giuseppina Venturini, à Fermo, (Italie);
Madame Angèle Dubois, à Areuse;
Monsieur Joseph Pizzera, à Areuse,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur

Argéo VENTURINI

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 43me année.

2015 Areuse, chemin des Isles 14.

L'ensevelissement a lieu vendredi 28 décembre 1984, en Italie.

216417-78

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Roger GIRARDIER

très touchée par les nombreux messages de condoléances et envois de fleurs, prie les personnes qui ont participé à sa douleur, de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Neuchâtel, décembre 1984. 216398-79

La famille de

Monsieur

Joseph HUMPAL

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues, et ne pouvant pas répondre personnellement à chacun, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, décembre 1984. 217649-79

130e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

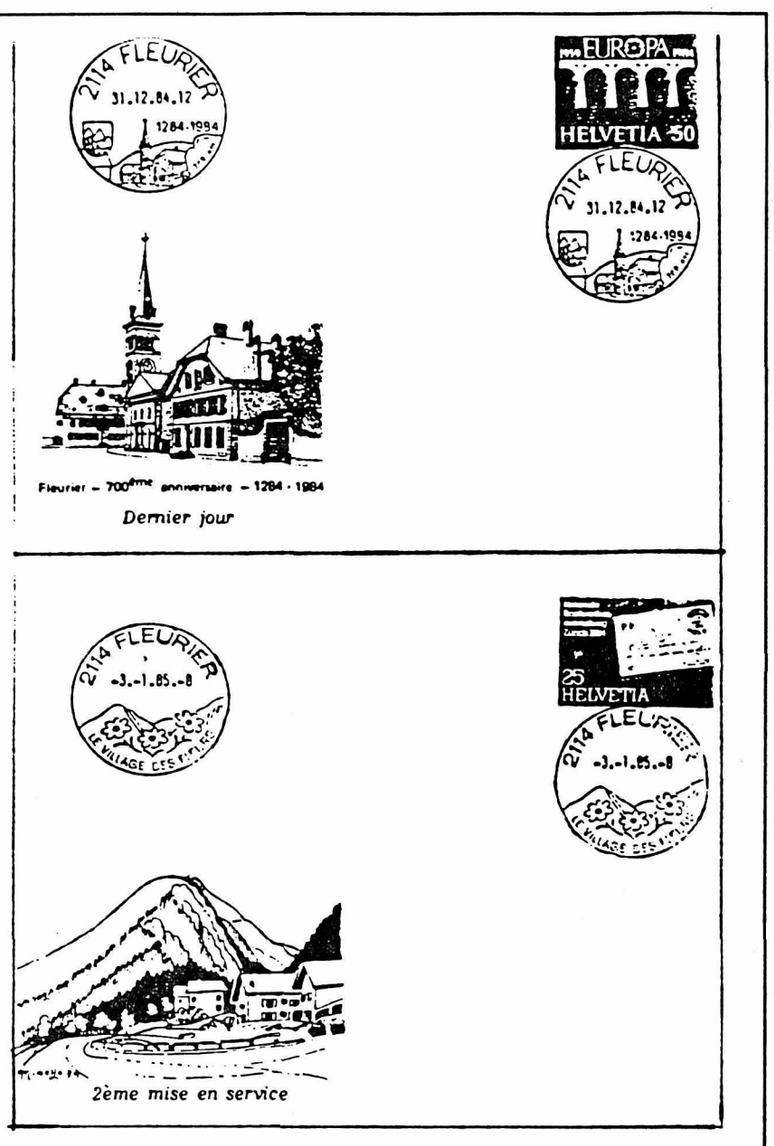

CACHETS PARTICULIERS. – Des timbres bien plus jolis que les tampons officiels.

700me anniversaire de Fleurier

Dernier coup de tampon

De notre correspondant:

Les Amis du timbre, dont le président est M. Albert Pasquier, de Fleurier veulent faire une fleur aux philathélistes en fin d'année. La Saint-Sylvestre sera le dernier jour d'oblitération à date (tampon), émis à l'occasion du 700me anniversaire de Fleurier. Il représente une partie de la rue du Temple avec la maison du Dr Leuba, l'église et la maison de feu Paul Jéquier-Auroy, *en toile de fond.*

Le trois janvier, la deuxième mise en service du tampon «Fleurier, le village des fleurs» aura lieu selon un motif dessiné par Paul-Emile Dubois, dit Minelle. Les ventes se font par jeux de deux enveloppes et, éventuellement, avec une carte supplémentaire de Fleurier. Les livraisons se feront début janvier selon l'ordre d'arrivée des commandes et jusqu'à épuisement de l'édition du 700me anniversaire.

G. D.

Tondeuse et ciseaux au chômage à Fleurier

Figaro prend sa retraite

On connaît la boutade des barbiers pour s'attirer des clients: «demain on rasera gratis». Un demain qui est toujours le lendemain d'hier et qui n'arrive jamais... Mais cette fois, un Figaro fleurisan, M. Jean Rieffel, ne rasera plus du tout de la tête aux pieds. Maître du rasoir, du blaireau, des ciseaux et de la tondeuse, il a décidé de mettre ces instruments en chômage définitif à partir du jour de l'an.

Une longue tradition disparaît ainsi puisque son père coiffeur lui aussi, était venu s'établir, rue du Collège à Fleurier, il y a ... 84 ans. Il transféra son salon à la Place-d'Armes puis à la Grand-Rue où, après avoir simplement changé de numéro, son fils travailla avec lui à partir de 1935 puis prit la succession en 1942. L'année suivante, il passait sa maîtrise fédérale.

UN ART AUSSI BIEN QU'UN MÉTIER

Dans le salon de Jean Rieffel, les hommes se sentaient à l'aise et le maître de céans avait le culte du travail bien fait, qu'il s'agisse de cheveux courts ou de cheveux longs. Il mettait un point d'honneur à exercer sa profession.

Son père était aussi pédicure. Jean Rieffel en prit la relève il y a 42 ans. Dans cette spécialité aussi, il a décidé de cesser son activité. Fait assez exceptionnel: le père travailla 42 ans, et le fils aussi. Les Rieffel ont signé un très long bail avec Fleurier et à temps égal ils ont été l'un et l'autre les dignes successeurs du héros de Beaumarchais.

G. D.

Après un concert au temple de Môtiers

Triste intolérance

Décidément, certaines personnes font preuve d'un déplorable manque de tact en certaines occasions. Un peu avant Noël, un concert choral fut organisé au temple de Môtiers. Sensible à ce genre de musique, un homme que rien ne semblait différencier de ses semblables prit place dans le sanctuaire. Un homme à l'œil perçant et à l'ouïe fine, mais dont les cordes vocales sont hors service à tout jamais. Et ce n'est un secret pour personne: un «opéré du larynx» – terme usité par les invalides de ce genre groupés en amicale – éprouve quelque difficulté respiratoire. Notre auditeur n'échappe pas à la «règle», même s'il se passe, non sans fierté, de tout appareil pour parler à ses contemporains. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il refuse le terme d'invalide. Seulement voilà! La respiration de notre homme est à peine plus bruyante que la vôtre, ou que la mienne. Et force est de reconnaître que lors d'un concert, elle gêne considérablement l'entourage, surtout dans une église! Elle gêne à ce point qu'un auditeur d'un certain âge, dont les cheveux blancs devraient pourtant inspirer le respect, s'en est trouvé dérangé. Après quelques soupirs significatifs et pas discrets du tout, avec force haussement d'épaules, ce mélomane indélicat – il était installé juste devant le handicapé – quitta ostensiblement sa place pour aller s'asseoir ailleurs. Mal à l'aise, notre opéré du larynx ne broncha pas jusqu'à la fin du concert, retenant sa respiration de son mieux. Remis de ses émotions, il dit son hésitation à se rendre à d'autres manifestations de ce genre. Ses amis lui ont fait entendre qu'il ne fallait pas prendre les réactions d'un imbécile pour des réalités. Quant à «l'autre», ce personnage indélicat, je l'invite à méditer sur son attitude. Et je peux lui certifier que son «gêneur» lui souhaite de jouir d'une bonne santé!

Dominique Comment

Noël des isolés au Château de Môtiers

Veillée pas comme les autres

Une fois de plus – la dixième depuis que M. Claude Montandon avait lancé l'idée –, les isolés du Val-de-Travers se sont retrouvés au Château de Môtiers. Dans la salle de la Grange, quelque 120 personnes ont passé ensemble une partie de la nuit de Noël. La vraie, celle du 24 au 25 décembre. Et une fois de plus, grâce au dévouement de membres du conseil de fondation du Château, de leurs femmes et de quelques animateurs bénévoles, de nombreux Vallonniers n'ont pas vécu la Sainte Nuit dans la tristesse de leur solitude. La veille de Noël, en fin d'après-midi, des cars ont sillonné la région pour aller chercher tous les participants à la fête et les amener au manoir môtisan. Là, le pasteur Claude Vanderlinden, de Môtiers, a apporté le message de Noël. Mlle Jane Polonghini, pianiste, et M. Gilbert Jaton, violoniste, ont assuré la partie musicale du début de soirée. Le traditionnel «Minuit, chrétiens» fut interprété par M. Claude Montandon. Le repas qui suivit se déroula dans la bonne humeur. Puis vint le moment de la partie récréative. Pendant quelques instants, chacun retrouva l'ambiance du jeu de loto, avant d'apprécier à sa juste valeur le récital du chanteur Léo Devantéry – un Valaisan établi dans le canton de Vaud – accompagné à l'accordéon par le Traversin Jean-Louis Franel. Le Noël des isolés prit fin vers 22 h, afin de permettre aux personnes présentes d'assister au culte de minuit, dans leur village respectif. Le retour au foyer fut également assuré bénévolement par des conducteurs de cars de la région. En quittant le Château de Môtiers, bien des participants ne cachaient pas leur émotion, disant leur reconnaissance aux hommes et aux femmes de bonne volonté qui avaient pris la peine de penser à eux en cette veillée de Noël.

Do. C.

LA PLUS BELLE NUIT.– Celle que l'on vit dans la fraternité. (Avipress-P. Treuthardt)

Le Vallon sous la plume d'une ancienne Fleurisane

A l'âge de... 82 ans, une ancienne Fleurisane, Mme Germaine Schumacher, actuellement domiciliée à Lausanne, vient d'écrire, sous le titre de «Germaine», un petit livre de souvenirs, sorti des presses de l'Imprimerie centrale à Neuchâtel. Ce recueil évoque des faits généralement peu connus du grand public et des histoires officielles.

Si Germaine Schumacher parle avec cœur de son cousin, Paul Leuba dit Corbiron, clochard patenté et sympathique, roi des parquets, réduit au chômage sans qu'il touchât d'indemnité, c'est pour relever que sous ses aspects un peu rudes, il était profondément chrétien.

Elle narre aussi des événements de la vie nationale et internationale. Ayant mis, en 1938, une annonce dans «La Feuille d'avis de Neuchâtel» – dont elle reste toujours une fidèle lectrice –, Mme Schumacher fut engagée, avec un diplôme fédéral en poche, en qualité de couturière à la journée sur les hauts de Colombier. C'est là qu'elle apprit, par la maîtresse de maison, que dans une ferme séjournait Rudolf Hess qui avait demandé l'autorisation de venir en Suisse, car sa femme attendait un enfant et elle voulait accoucher dans notre pays.

– Ainsi j'ai dormi, dit Mme Schumacher, à trois cents mètres d'où se trouvait Hess, qui résidait à quelque distance de la caserne de Colombier...

Neuchâtel, le Val-de-Travers, Lausanne sont évoqués dans l'ouvrage de Mme Schumacher, ainsi que beaucoup de gens connus ou maintenant tombés dans l'anonymat, ce qui fait que ses «Mémoires» ne manquent pas d'intérêt.

G. D.

Noël à Clairval et à Valfleuri

De la musique et de la joie

La fête de Noël a été célébrée, dans les homes «Clairval» et «Valfleuri» avec quelques jours d'avance. Dans les deux établissements, le président M. Jean Marc Busigny et M. Marcel Hirtzel, membre d'honneur, s'étaient fait excuser pour des raisons de santé.

A Buttes, la rencontre a débuté par un repas des pensionnaires et des membres du comité. MM. Jacques-André Steudler, président intérimaire et Philippe Jéquier, président d'honneur de la fondation ont pris la parole. Au nom des hôtes de la maison, Mlle Hélène Sinning a remercié la directrice, Mlle Soldera, et le personnel du home. Le pasteur Reymond a apporté le message de Noël. Morceaux de piano et participation de membres de l'Armée du Salut ont contribué à la réussite de cette fête qui s'est déroulée dans une salle fort joliment décorée, avant le traditionnel sapin illuminé.

AVEC LES ENFANTS

A Fleurier, c'est aussi M. Jacques André Steudler qui a présidé la fête et qui a remercié les directeurs M. et Mme Zuccolotto et le personnel. Puis l'aumônier, M. Jean-Samuel Bucher a apporté un message de Noël et a fait la prière. Le repas a été pris dans une ambiance fraternelle comme à Buttes. On entendit les chants des pensionnaires, des morceaux exécutés par le pasteur Robert Jéquier, et des chœurs d'enfants.

Inutile de dire que le repas a été excellent, que la salle était fort bien décorée et qu'à «Valfleuri» comme à «Clairval» cette fête a fait la joie de tous ceux et de toutes celles qui y ont participé.

G. D.

Nativité célébrée à Couvet

Au home Dubied, la fête de la Nativité a été marquée par un message du pasteur Alexandre Paris dont la famille a joué une saynette. La partie musicale était assurée par M. Henri Bernasconi, violoniste et Mlle Suzanne Ducommun, pianiste qui ont interprété des œuvres de Haendel et Tchaïkowski. M. François Dubied a pris la parole, puis un très bon souper a été offert aux pensionnaires et aux membres du comité.

Autre Noël, celui des Suisses alémaniques du Vallon et du Maennerchor qui interpréta deux chants, le message religieux étant apporté par Mme Mendes, pasteur. M. Philippe Bohrer, violoniste était accompagné au piano par Mlle Suzanne Ducommun et Mme Anne-Pascale Keller a interprété trois chants accompagnés au violon ou à l'orgue. Cette fête a été suivie d'une collation dans un restaurant.

Enfin, le Noël de la paroisse réformée s'est déroulé avec la participation d'enfants costumés qui ont mimé l'histoire de Babylone, du roi Nabucodonosor avec des ombres chinoises sur l'écran. Le même groupe a fait revivre l'histoire de Daniel dans la fosse aux lions. Des tout-petits ont récité une scène de la Nativité, un très beau spectacle. C'est le pasteur Alexandre Paris qui a apporté le traditionnel message de fête.

G. D.

Budget déficitaire au Conseil général des Bayards

Baisse du rendement forestier

De notre correspondant:

Le Conseil général des Bayards a tenu séance, vendredi 21 décembre, à l'hôtel de l'Union, sous la présidence de Mlle Christine Montandon, en présence de 15 membres, de l'exécutif et de l'administrateur. En début de séance, la présidente a souhaité la bienvenue à M. Willy Chédel, nouveau conseiller général, et aux nouveaux citoyens: Gérald Jeannin, Anne-Claude Fontaine, Mireille Matthey et Olivier Oppliger.

Après la lecture du dernier procès-verbal, l'assemblée a adopté à l'unanimité la nouvelle taxe hospitalière qui représentera 5 % du total de l'impôt communal, dès 1985.

BUDGET 1985

Après de vives discussions relatives à la location des pâturages, des champs, à la pose de compteurs d'eau, à la mise en valeur et la vente des bois et à la future réparation des fontaines, le budget 1985, bouclant par un déficit de 74.709 fr., a été adopté par 13 voix contre une abstention: intérêts actifs, 13.269 fr. 60; immeubles productifs, 30.433 fr. 50; forêts, 30.680 fr.; impôts, 245.500 fr.; taxes, 38.175 fr.; recettes diverses, 18.500 fr.; service des eaux, 18.660 fr.; service de l'électricité, 20.000 fr.; intérêts passifs, 2000 fr.; frais administratifs, 75.426 fr. 80; hygiène publique, 19.300 fr.; instruction publique, 162.714 fr. 30; sports et loisirs, 6457 fr.; travaux publics, 105.460 fr.; police, 5830 fr.; œuvres sociales, 60.684 fr.; dépenses diverses, 14.735 francs. Le déficit est dû pour une bonne part à la baisse du rendement forestier, suite logique de la désastreuse politique fédérale en matière d'importation des bois.

Dorénavant, le Conseil général sera convoqué avec un délai de sept jours ouvrables; c'est par 13 voix et une abstention que l'assemblée a décidé que l'art. 17 du règlement général de commune sera modifié.

Malgré une très vive opposition, le Conseil général a décidé par 10 oui, 4 non et une abstention d'adhérer à la Fondation du Château de Môtiers.

La nouvelle convention du Collège régional de Fleurier a été adoptée par 13 voix et une abstention.

M. Jean-Claude Matthey, membre de la liste villageoise, a été élu vice-président du législatif par 13 voix et une abstention.

Dans les «divers», en fonction de la nouvelle répartition prévue pour les pâturages communaux, M. Claude Tharin a demandé que les agriculteurs baissent les fils de fer barbelés de séparation des parcelles pendant l'hiver. M. Félix Rosselet, président de commune, a adressé quelques conseils aux futurs citoyens en leur demandant de participer activement à la vie civique du village.

Pour terminer la séance, la présidente du Conseil général et le président de commune ont souhaité d'heureuses fêtes à l'assemblée avant de partager la traditionnelle assiette froide, offerte par la commune.

SUD DU LAC

ESTAVAYER-LE-LAC

Crédit pour la station d'épuration

(c) Le Conseil général d'Estavayer-le-Lac a octroyé, un crédit de 6.800.000 fr. en faveur de la station d'épuration. Construite entre le chef-lieu et Font, destinée à traiter les eaux de six communes, cette station a déjà nécessité des investissements pour quelque 20 millions. Les installations rejettent actuellement au lac des eaux épurées à raison de 70 pour cent. La nouvelle étape permettra d'atteindre 93 pour cent. La facture de 6.800.000 fr. sera prise en charge par la Confédération, le canton, les communes de Cheyres, Châbles, Font, Châtillon, Lully et Estavayer.

Cadeaux pour Payerne

(c) Respectant un vœu de leur mère, feu Mme Alice Bladt, M. Claude Bladt, et sa sœur, Mme Monique Lob-Bladt, ont tenu à offrir à de Payerne deux œuvres d'Aimée Rapin. Celles-ci enrichiront le musée et la collection de l'artiste-peintre née sans bras. Il s'agit d'un magnifique bouquet et de splendides tulipes.

M. Urs Forster, administrateur-délégué de l'entreprise Monney et Forster SA, a voulu souligner le 30me anniversaire de son arrivée à Payerne en offrant à la municipalité un très beau tableau de l'artiste peintre Boutagy. Cette œuvre représente le portrait d'un marchand de bétail de la région. Elle ornera l'un des locaux officiels de la commune.

La municipalité exprime sa profonde reconnaissance aux généreux donateurs.

Nord vaudois

Armée au Chasseron

Méfiance à Bullet

Nous avions fait part des sérieuses intentions de l'armée suisse d'installer un poste d'observation et une station météorologique au sommet du Chasseron, dans une précédente édition. Du même coup, on prévoyait la réouverture de l'hôtel si accueillant aux touristes. Le Conseil communal de Bullet a discuté de ce projet et se montre méfiant, car la commune a son mot à dire et peut se dresser contre le puissant DMF, simplement en ne renonçant pas à son droit de préemption sur une parcelle de terrain de moins de... 340 mètres carrés.

MANQUE DE PRÉCISION

Si Bullet se montre réticent pour le moment, c'est parce qu'à des promesses verbales, il tient à obtenir des certitudes par écrit. Il ne devait y avoir aucun tir militaire sur ce beau sommet de la région. On l'a dit et maintenant on parle à Berne de tirs occasionnels d'infanterie. De quelle façon sera construite la route d'accès? Goudronnée ou non? Quelle sera l'importance des «quelques travaux d'extension» envisagés et comment se présenteront les antennes réceptrices?

Devant autant de questions en suspens, on comprend l'hésitation de la commune renforcée par l'exemple des Rochats, où en achetant le terrain, le DMF avait d'abord parlé d'y ériger un simple baraquement. On se trouve maintenant devant une véritable caserne...

G. D.

BUTTES

Derniers devoirs

(sp) Hier en début d'après-midi, une nombreuse assistance entourait la famille pour rendre les derniers devoirs à M. Arthur Charlet, décédé dans sa 98me année. Le pasteur Maurice Reymond a retracé les différentes étapes de la vie de M. Charlet et a apporté l'espérance de l'Evangile. Selon le désir des proches, la cérémonie s'est terminée par un cantique chanté par toute l'assemblée puis la dépouille mortelle a été transférée au crématoire de Neuchâtel où une dernière prière a été prononcée.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, **Pinot, simple flic**, avec Gérard Jugnot (12 ans).
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, sauf le mardi.
Fleurier, l'Alambic bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h, excepté le lundi.
Môtiers, château, Musée Léon Perrin: ouvert tous les jours, sauf le lundi.
Les Bayards, atelier Lermite: ouvert de 14 h à 18 h.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Travers

Dominique Comment
Grand'Rue, MÔTIERS
Tél. 038 61 35 24

Bureau de Fleurier
Georges Droz
11, avenue de la gare, FLEURIER
Tél. 038 61 18 76

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Madame

Lydie CURRIT

sa famille exprime sa sincère reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs ont pris part à son deuil.

Couvet, Cortaillod, Bôle, décembre 1984.

211215-79

AVIS DIVERS

SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1984 DÈS 20 h. 30
À SAINT-SULPICE
Halle de gymnastique + Salle du collège

LE PLUS GRAND LOTO LE PLUS BEAU
de la saison
organisé par le F.C. Saint-Sulpice
* * * * *
Fr. 5000.- de marchandise
22 séries - Prix du carton Fr. 12.-
ROYALE: tour incroyable Fr. 2.- pour 3 tours
Corbeilles - Jambons - Réveillons
* * * * *
VENEZ GAGNER VOTRE RÉVEILLON DE SYLVESTRE
Se recommande - F.C. Saint-Sulpice
VENEZ NOMBREUX
IL Y AURA DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE
* * * * *
218720-84

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel
4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01
met à votre disposition
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

ICN

Table de Fêtes

Dindes surgelées :

Française pièce de 1,8 à 4,1 kg — le kg **6.40**

USA pièce de 4,5 à 5,4 kg — le kg **7.-**

218719-10

MIGROS

a style of your own

*SPECIAL LIGHT IN AROMA

dunhill SPECIAL LIGHT*

Un mélange de tabacs supérieurs qui donne par sa douceur une dimension nouvelle au véritable plaisir de fumer.

Regardez demain dans ce journal ou aujourd'hui même chez votre commerçant pour le grand concours Dunhill Special Light.

218187-10

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE PESEUX

MISE AU CONCOURS

Par suite de mise à la retraite de l'intéressé, le Conseil communal de Peseux met au concours un poste mixte de

releveur de compteurs et d'employé polyvalent

chargé de différents travaux d'entretien, à temps complet, à la Commune de Peseux.

Nous offrons:
- activité variée et intéressante
- contact avec la population et les autres services de l'administration
- entrée: tout de suite ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats doivent être adressées au Conseil communal de Peseux jusqu'au 12 janvier 1985 au plus tard.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à l'administrateur (tél. (038) 31 32 55, interne 31).

Peseux, le 28 décembre 1984.

Conseil communal

218662-21

A LOUER

A louer tout de suite, à Malvilliers

1 logement 3½ pièces

cuisine non agencée, dépendances, Fr. 485.— charges comprises.

1 logement 4½ pièces

cuisine non agencée, dépendances, Fr. 632.— charges comprises.

Renseignements au (038) 36 14 14, int. 14. 218773-26

À LOUER
À BOUDRY
STUDIOS
dès le 1.1.85 218561-26
SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

À LOUER au centre

jolis studios

meublés, libres immédiatement. Loyer mensuel Fr. 500.—

Tél. (038) 25 96 35. 217326-26

Déménagements

Petits transports

Prix raisonnables

Tél. (038) 24 09 14 213644-10

Dem. à louer

Urgent! cherche à louer

STUDIO

au Landeron, dès le 1er janvier.

Tél. (024) 21 70 57 (repas). 218760-28

harmony

INSTITUT DE BEAUTÉ
Couviers 4 - Marin - Tél. 33 50 88
Eclatez-vous à Sylvestre

MAQUILLAGE GRIMAGE DE FÊTE

NON-STOP le 31 décembre

218615-10

N'oubliez pas le prochain ... votre concitoyen

SECOURS SUISSE D'HIVER

IMMEUBLES

À VENDRE – J'ai à vous proposer dans le Jura plusieurs commerces

- **hôtel, cafés-restaurants, bars, discothèques**
- **garages**
- **commerce de meubles**
- **usines**
- **petites fabrications**

Ecrivez sans aucun engagement à case postale 1, 2892 Courgenay ou tél. (066) 71 12 89/66 61 24/71 21 14. 204965-22

La publicité profite à ceux qui en font !

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

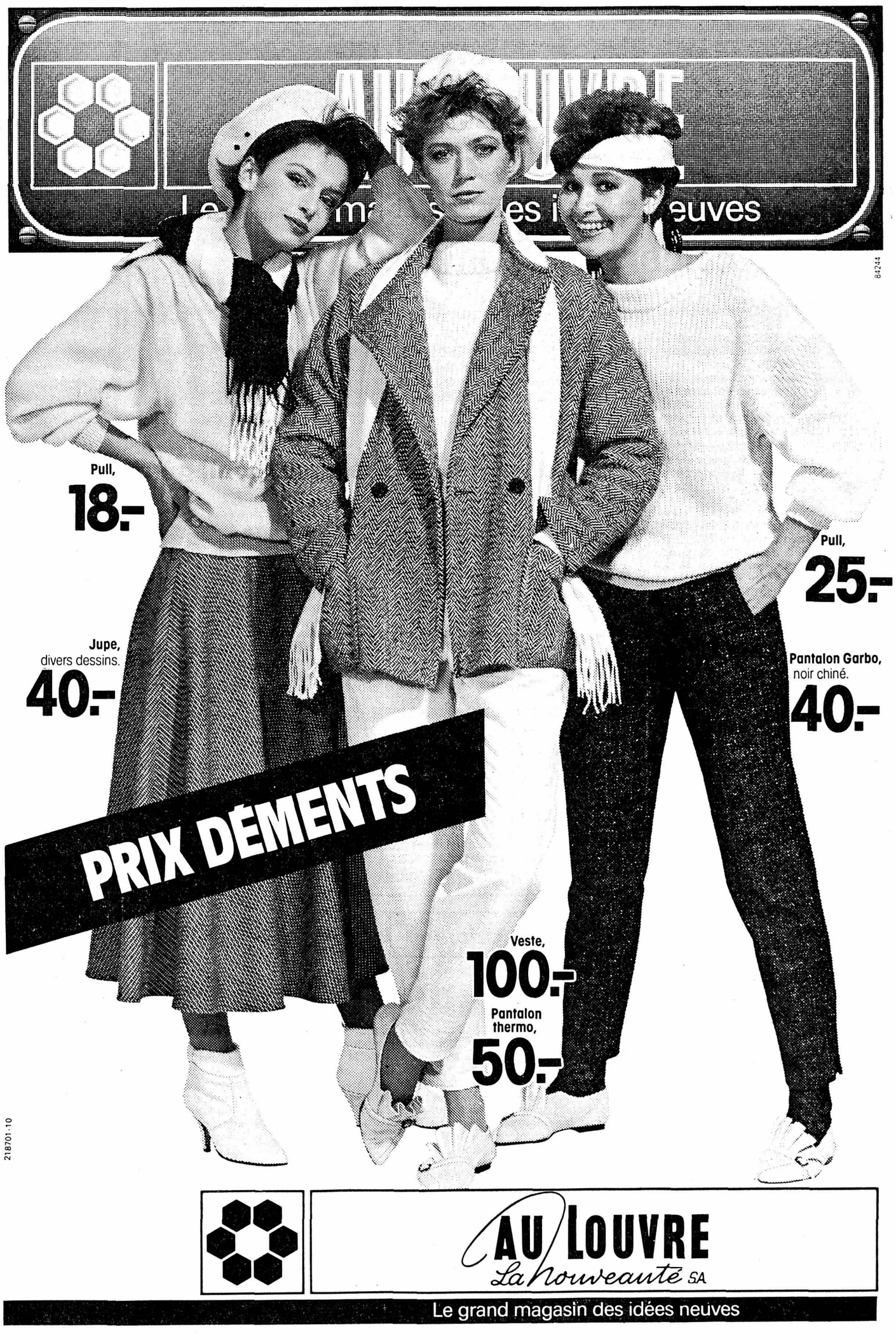

L'AIGLON. *Les belles heures de la vie.*

Flash sur la Côte

Garage Bruno Crescia
2036 Cormondrèche/NE Gd-Rue 60 Tél. 038/31 7003

Prix très avantageux
Devis sans engagement
Vente - Achat
Réparations toutes marques
Travail rapide
Facilités de paiement
Préparation à l'expertise

Concessionnaire ŠKODA — Agent DAIHATSU — Spécialiste CITROËN

218675-96

LUDI clôtures

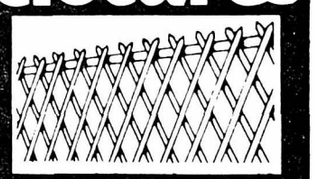

Tous genres
Bois – Métal – Béton
Fers forgés

Tout matériel, réparation et entretien.

Devis sans engagements

Corcelles
Place de la Gare 1 B

038 31.76.78.

218676-96

ROSSIER
ÉLECTRICITÉ SA
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975

Grand choix de lustrerie
Appareils électro-ménagers
BOUTIQUE-CADEAUX

P devant le magasin

218673-96

GRAVURE

Sur plaques, toutes grandeurs, coupes, channes, montres, stylos, etc.
Lettres métalliques découpées, brossage.
coupes, trophées, étains et plateaux sportifs.

S. Saporita
Nouvelle adresse
Route de Neuchâtel 34 - 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 55 52

Prix intéressants

218670-96

jcv
Jean-Claude Vuilliomenet

Nods 3 **2036 Cormondrèche** **(038) 31 44 06**
Grand-Rue 2 **2034 Peseux** **(038) 31 44 49**

- Installations sanitaires
- Contrôle de toitures
- Service d'entretien
- Machines à laver toutes marques
- Ferblanterie
- Chauffages centraux
- Fourneaux bois - mazout
- Dépositaire: gaz Butane - Propane
- Conditionneur d'eau HYDRATEC

218677-96

CARROSSERIE NOUVELLE
Henri Droz et ses fils
15, rue de Neuchâtel
Tél. (038) 31 27 21
Peseux

Tous travaux de carrosserie
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

218678-96

BABY-HALL
B. Meylan - Grand-Rue 2
PESEUX - 31 38 35 P

2 x votre spécialiste:
1. **Enfants - Adultes: Jeux - Jouets - Maquettes**
2. **Bébés: Articles de puériculture Buggys - Poussettes**

Demandez notre catalogue

218671-96

Les collaborateurs du service de publicité
FAN-L'EXPRESS
souhaitent à tous leurs clients et amis du
FLASH SUR LA CÔTE
une excellente nouvelle année

CAVE DU CHATEAU

DE PESEUX
construit en 1513

JEAN FALLET
19, rue du Château
Peseux
Tél. (038) 31 51 77

Ancienne Maison SANDOZ & Cie
Fondée en 1880
Grands vins de France en fûts et en bouteilles
Importation directe de la propriété
Dégustation sur demande

CHAMPAGNE CANARD-DUCHÊNE

JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

OUVERT LE SAMEDI DE 9 h à 12 h.

218672-96

Regards sur l'année écoulée

Décisions pour l'avenir et anniversaires récents

Importante pour les sportifs d'abord, l'année 1984 l'a été, puisque pour les amateurs de glace, le Conseil général a pris, en avril, la décision marquante pour l'avenir en adhérant au nouveau syndicat intercommunal des patinoires du Littoral. En plus de la mise de fonds initiale, il en coûtera 85.000 fr. annuellement pour la couverture des charges d'exploitation, ce qui représente 62 francs par habitant de Peseux.

APRÈS LES PATINEURS ET LES HOCKEYEURS, LES TENNISMEN

Cette année aura été aussi vitale pour les amateurs de tennis qui auront été intéressés par le projet d'installations de courts de tennis dans le site verdoyant de l'ancienne carrière de Trembley. Un club s'est constitué en octobre et ce premier pas sera suivi bientôt par l'étape des réalisations.

NOUVELLES AUTORITÉS

Avant et jusqu'aux 19 et 20 mai, c'est le renouvellement des autorités communales qui a été à l'ordre du jour. A Peseux, on a compté 57 candidats pour le Conseil général dont 19 nouveaux, appartenant à trois listes de parti. Et après une campagne autant vivante que piquante, les résultats sont tombés avec une avance radicale de trois sièges pris aux socialistes, tandis que les libéraux maintenaient leurs positions.

Parmi les manifestations importantes, mentionnons le grand rassemblement des samaritains de la Suisse romande et une fête cantonale de gymnastique à l'artistique à fin mai, concours qui a attiré 200 gymnastes masculins et presque autant d'élégantes athlètes.

POUR LE BALLON ROND

Sur le plan des aménagements sportifs, le Football-club Comète n'est pas resté inactif. Une preuve en a été fournie par la remise en état totale de la pelouse du terrain de Chantemerle complétée par l'installation perfectionnée d'un puissant éclairage. L'inauguration en septembre a été l'occasion d'une petite fête qui venait récompenser les efforts des amateurs du ballon rond.

PESEUX À LA FÊTE DES VENDANGES

L'enthousiasme et le dévouement des quelques sociétés locales a permis à la commune de Peseux d'être présente lors de la Fête des vendanges de Neuchâtel, et plus particulièrement dans la grande tente installée vers l'Hôtel de ville.

ANNIVERSAIRE ET EXPOSITION

Au chapitre des anniversaires, Peseux a été comblé ces derniers mois avec les dix ans d'existence du centre commercial de Cap 2000, la première décennie du Groupement théâtral de Peseux et, enfin, par l'organisation de la quinzième exposition des commerçants.

Animation commerciale et culturelle ont fait bon ménage, montrant la grande vitalité qui existe à Peseux, sans oublier l'activité de l'Amicale des Arts qui a permis à la troisième exposition biennale des artistes et artisans de la Côte d'être un succès.

En pensant à ce que fut 1984, on peut dire avec le poète: «Il faut vivre des joies du passé, du bonheur présent et des sourires de l'avenir».

W. Si.

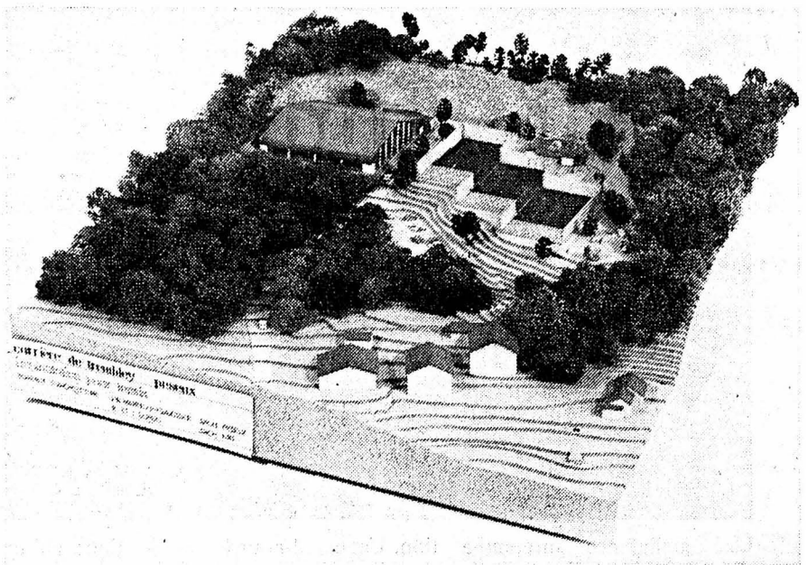

Le futur tennis-center de Peseux dans le haut de la localité.
(Avipress arch.)

Après douze mois bien remplis

Préoccupations et vœux d'un président de commune

Conseiller général depuis 1972, puis entré à l'Exécutif de Peseux en 1980, M. Alfred Renfer, ingénieur-chimiste de profession, est devenu président du Conseil communal depuis juin dernier.

En cette fin d'année, où les problèmes n'ont pas manqué dans la quatrième commune du canton, nous avons demandé au président du Conseil communal quelles sont les préoccupations essentielles de sa commune, Peseux.

FAN: Depuis votre accession à la présidence, quel a été, à votre avis, l'événement le plus marquant pour la commune de Peseux?

— C'est sans doute l'étude d'un aménagement de classes de l'école secondaire régionale sur un étage de l'ancienne fabrique Dubied à la rue des Chansons, en attendant que se justifie un agrandissement du Centre scolaire des Coteaux, réalisation qui est encore prématurée aujourd'hui.

FAN: Dans la situation actuelle, quelles sont les préoccupations majeures de l'Exécutif et quels sont vos projets pour ces prochains mois?

— Mis à part un souci constant de présenter des budgets et des comptes équilibrés — ce qui est le cas pour 1984 — les préoccupations sont diverses: aménagement des zones sportives, éclairage des terrains de football, aide à la réalisation de courts de tennis. Dans un secteur tout autre, il faut souhaiter la modernisation du Centre de distribution du gaz, avec la pose de conduites à moyenne pression, qui permettent d'arriver à la suppression des gazomètres.

M. Alfred Renfer, président du Conseil communal.

Enfin, il y aura l'aménagement du «Vieux Peseux», qui pourra peut-être conduire à une minizone piétonne.

FAN: Arrivé à la fin de l'année, quels sont vos vœux pour l'ensemble de la commune et pour la population?

— Mes vœux peuvent être exprimés comme suit:

- collaboration et dialogue entre la population et les autorités;
- pouvoir maintenir l'équilibre financier et éviter de devoir toucher à l'échelle fiscale;
- une relance dans l'économie privée pouvant conduire à un plein emploi pour tous ceux qui sont dans la vie active.

(Recueilli par W. Si.)

Les commerçants du Flash sur la Côte présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour 1985

PHARMACIE GAUCHAT
CAP 2000 PESEUX
Tél. 31 11 31

Aux malades et à leur famille, nous adressons nos vœux chaleureux

William Gauchat
Dr en pharmacie
et son équipe
de CAP 2000

218674-96

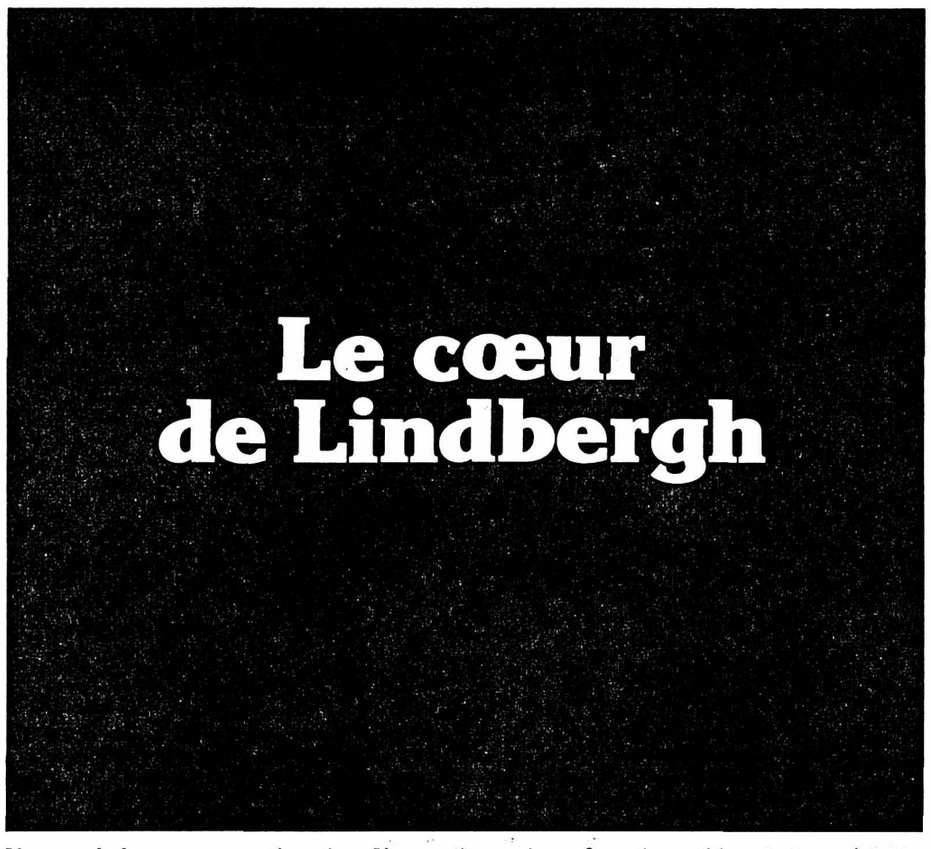

Une ambulance surmontée d'un signal bleu clignotant signifie une urgence. Il s'agit très souvent de malades frappés par une crise cardiaque. Dans les pays industrialisés où de nombreuses maladies ont été pratiquement éradiquées, les maladies du cœur et de la circulation représentent environ 40% des causes de décès.

Trente ans se sont écoulés depuis le jour où le cardiologue Gibbon réussissait la première opération à cœur ouvert sur une jeune patiente qui présentait une anomalie cardiaque. Une telle opération ne fut rendue possible que du jour où l'activité cardio-pulmonaire put être transmise à une machine cœur-poumon pendant toute la durée de l'intervention. L'appareil pour la perfusion d'organes isolés, le prédécesseur du cœur-poumon artificiel, fut construit à la fin des années trente par l'homme qui réussit le premier la traversée aérienne de l'Atlantique, Lindbergh, en collaboration avec le chirurgien et prix Nobel Alexis Carrel.

Malgré des succès parfois spectaculaires, la chirurgie cardiaque moderne doit encore être améliorée. Le collapsus cardiovasculaire, dû à une défaillance de la pompe cardiaque, mène dans 85% des cas à la mort. On peut néanmoins le traiter efficacement au moyen d'une sonde qui soutient l'activité du cœur.

Sans la possibilité d'expérimenter les nouvelles interventions chirurgicales préalablement sur des animaux, la chirurgie cardiaque moderne n'existerait tout simplement pas. **L'expérimentation animale permet de connaître les réactions de tout l'organisme. Car il faut toujours tenir compte de l'ensemble de l'organisme lorsque l'on tente de nouvelles interventions chirurgicales ou que l'on veut améliorer des techniques connues.** 218539-10

Santé: pas de progrès sans recherche
Comité Recherche et Santé
Case postale, 8024 Zurich

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel
4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01
met à votre disposition
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- *un matériel moderne*
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

ICN

MENUS DE SAINT-SYLVESTRE

Chez KAMEL
Restaurant du Couscous
Avenue de la Gare 37
2000 Neuchâtel – Tél. 038/25 51 82

Apéritif maison
•••
Salade de fruits de mer frais à la tunisoise
Feuilleté de crustacés à la mode de Carthage
•••
Crevettes grillées à la tunisoise
Riz au safran
sauce «chez Kamel»
•••
Dattes farcies aux noix et aux amandes ou pâtisseries tunisiennes ou coupe maison
Complet **Fr. 53.—**

Apéritif maison
•••
Salade «Neptune à la mode de Tozeur
Cœurs de palmiers
Sauce orientale
•••
Crevettes décortiquées
•••
Méchoui Tunisien:
Viande d'agneau grillée
Côtelettes d'agneau grillées
Merguez maison grillées
Riz au safran
Sauce piquante «Chez Kamel»
•••
Dattes farcies aux noix et aux amandes ou pâtisseries tunisiennes ou coupe maison
Complet **Fr. 48.—**

Ambiance tunisienne et suisse - Danse et cotillons 216400-10

SYLVESTRE
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL
Entrée unique pour les 3 SALLES
218596-10

Restaurant Sternen, Gampelen
Menu du Nouvel-An
Jambon à l'os ou viande séchée des Grisons
•••
Filet mignon,
sauce à la crème aux morilles
Jardinière de légumes
Pommes frites
Salades
•••
Vacherin glacé
Fr. 36.— sans premier plat Fr. 30.—
Veuillez réserver votre table s'il vous plaît.
Se recommande:
Famille Schwander - Tél. (032) 83 16 22. 218779-10

HÔTEL DE COMMUNE
Coteaux 2
Cortaillod
Tél. 42 11 17
Une seule cuisine:
La bonne cuisine
MENU DE ST-SYLVESTRE
Fr. 55.—
Consommé à la moelle
•••
Le feuilleté des amoureux
•••
Magret de canard
Perles du Japon
•••
Filets de veau, sauce basilic
Frites
Fagot de haricots
Tomates «Moléson»
•••
Coupe mandarine maison
Cotillons
Danse avec Henri Brunner
à l'accordéon
3 h soupe à l'oignon
1er JANVIER FERMÉ
2 JANVIER midi et soir
TRIPES
Grande salle de 100 places
pour sociétés
Se recommande: Famille Huguelet
218541-10

Les VENDEURS de la
Loterie Romande
remercient
leurs fidèles clientèles
et leur présentent
leurs vœux les meilleurs
pour **1985.** 218543-10

27 janvier 1985
8e MARATHON genevois de ski Le Brassus km 42/21/5
Fr. 22. et Fr. 15.—,
avant le 7.1.85
+ Fr. 10.— après cette date.
Case postale 113 - 1211 Genève 19
Tél. (022) 45 69 26. 218661-10

Ecriteaux
en vente
à l'Imprimerie
Centrale,
4, rue Saint-Maurice,
Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01
ICN

Champagne
CANARD-DUCHÊNE
Ludes
Cave du Château de Peseux
Tél. 31 51 77 218632-10

La publicité profite à ceux qui en font !
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

En Suisse alémanique et au Tessin vous trouverez
FAN L'EXPRESS
dans les kiosques de gare de:
Aarau, kiosque de la gare
Anet, kiosque de la gare
Baden, kiosque de la gare
Bâle, kiosque de la gare CFF
Bâle, kiosque de la gare Quai 1
Bâle, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare HB
Berne, kiosque de la gare Hall
Berne, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare SZB
Berthoud, kiosque de la gare
Bienne, kiosque de la gare
Brügg b/Biel, kiosque de la gare
Granges, kiosque de la gare Nord
Granges, kiosque de la gare Sud
Interlaken, kiosque de la gare
Lenk i/S., Kiosque de la gare
Lucerne, kiosque de la gare
Lugano, kiosque de la gare
Lyss, kiosque de la gare
Morat, kiosque de la gare
Olten, kiosque de la gare Perron 1
Olten, kiosque de la gare Souterrain
Sarnen, kiosque de la gare
Soleure, kiosque de la gare HB
Soleure, kiosque de la gare Nord
Soleure, kiosque de la gare West
St-Gall, kiosque de la gare Hall
St-Gall, kiosque de la gare Perron 1
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque de la gare Perron 1
Twann, kiosque de la gare
Wil, kiosque de la gare
Zofingue, kiosque de la gare
Zug, kiosque de la gare
Zurich, kiosque de la gare Hall
Zurich, kiosque de la gare West
197219-10

UNCLE SAM
Rue du Seyon 21
2000 **Neuchâtel**
BAISSE DES PRIX
RIFLE VELOURS
Toutes tailles et couleurs **Fr. 49.—**
WRANGLER
stone wash **Fr. 49.—**
LEE
stone wash **Fr. 49.—**
BOTTES WESTERN
cuir véritable
homme dès **Fr. 98.—**
dame dès **Fr. 69.—**
214448-10

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes!

Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

215452-10

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- **Machines à laver**
- **Congélateurs-armoires**
- **Réfrigérateurs**
- **Séchoirs à linge**
- **Cuisinières**
- **Lave-vaisselle**
- **Congélateurs-bahuts**
- **Aspirateurs**
- **Machines à repasser**
- **Fours à micro-ondes**
- **Machines a coudre; Petits appareils:** rasoirs, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: **MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.**

aux prix

FUST les plus bas!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

Livraison gratuite **Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans**

Location - Vente - Crédit

Fust

217548-10

Tous les magasins sont ouverts entre Noël et Nouvel-An

morin centre Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25	**Chaux-de-Fonds,** Jumbo	039 26 68 65
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74	**Yverdon,** Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
		Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor	037 24 54 14
	038 33 48 48		

10 TV couleur Philips

grand écran, état neuf, 6 mois de garantie. Fr. 550.— pièce.

Tél. (037) 64 17 89.

209880-10

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

ICN

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à découper et à envoyer **CINQ JOURS OUVRABLES à l'avance** sous enveloppe non collée affranchie de 35 c. à FAN-L'EXPRESS service de diffusion, 2000 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom

Prénom

Rue N°

N° postal Localité

votre journal FAN L'EXPRESS toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)

c/o

Rue N°

N° postal Localité

Pays

Valable dès le

Reprise de la distribution au domicile le

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE

N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois.

208159-10

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

- ☐ annuel **155.—**
- ☐ semestriel **82.50**
- ☐ trimestriel **43.50**

Abonnement temporaire: **majoration de Fr. 3.—** (marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom:

Prénom:

N° et rue:

N° postal: Localité:

Signature:

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:

FAN L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

VOTRE JOURNAL TOUJOURS AVEC VOUS

Tout est prêt!

Les spécialités fumées «Favorit» sont déjà cuites dans leur propre jus et n'ont plus qu'à être réchauffées dans de l'eau bouillante. Il vous reste donc plus de temps pour jouir des jours de fête.

Jambon roulé «Favorit» sans os, 800–1800 g **19.50** le kilo

Palette de porc «Favorit» sans os, 800–1800 g **19.50** le kilo

MIGROS

Spaghetti, Spaghettini «Tipo M» –.30 de moins par paquet

Multipack du 28. 12 au 8. 1

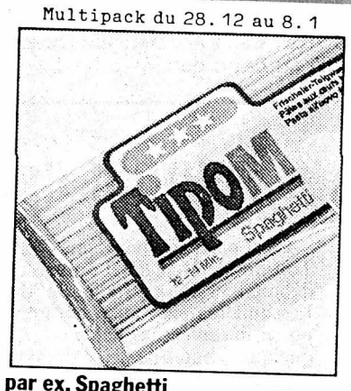

par ex. Spaghetti 750 g ~~1.60~~ **1.30**

(100 g = .17,3)

Dès 2 emballages au choix

Fromage de France à pâte molle Caprice des Dieux

Offre spéciale jusqu'au 31. 12

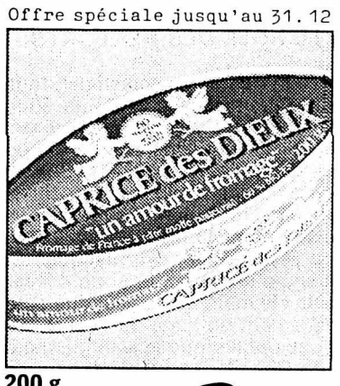

200 g ~~4.–~~ **3.–**

(100 g = 1.50)

Voncoré pour votre café au lait

Offre spéciale du 28. 12 au 8. 1

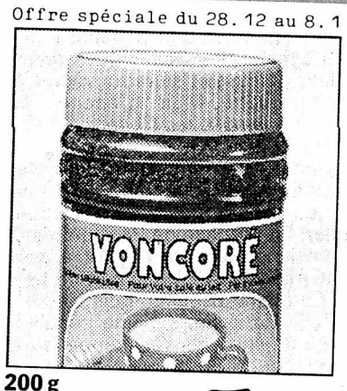

200 g ~~6.20~~ **5.–**

(100 g = 2.50)

Crème entière UHT 1.– de moins par 1/2 litre –.50 de moins par 1/4 litre

Offre spéciale jusqu'au 31. 12

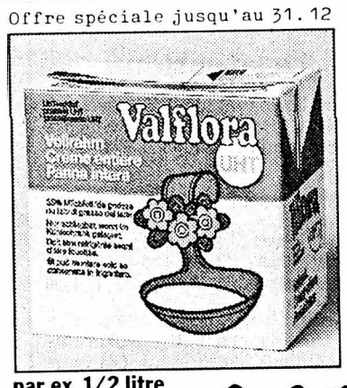

par ex. 1/2 litre ~~5.60~~ **4.60**

(1 dl = –.92)

Toutes les tourtes glacées Midor 1.50 de moins par tourte de 530–620 g

Offre spéciale jusqu'au 31. 12

par ex. Vacherin Glacé ~~7.–~~ **5.50**

(100 g = 1.03,8)

Autres offres spéciales:

Multipack du 28. 12 au 8. 1

Ravioli et Raviolini en boîtes de 860/880 g

–.50 de moins par boîte

par ex. Ravioli aux œufs

860 g ~~2.60~~ **2.10** (100 g = –.24,4)

Dès 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 28. 12 au 8. 1

Nourriture complète Happy Cat

avec viande

1 kg ~~2.60~~ **2.–**

avec viande et poisson

800 g ~~2.80~~ **2.20** (100 g = –.27,5)

Jus d'orange et jus de pomme M-Queen –.25 de moins par litre

Multipack du 28. 12 au 8. 1

par ex. Jus d'orange 1 litre ~~1.50~~ **1.25**

218545-10

Dès 2 emballages au choix

Toutes les Bottles Bridges Aproz

Offre spéciale jusqu'au 31. 12

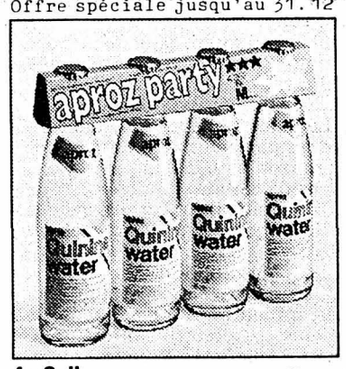

4 x 3 dl ~~2.40~~ **1.90**

(1 dl = –.15,8)

+ dépôt

MIGROS

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	P	O	N	T	G	E	R	E	P	S	I	R	E	N
L	A	N	I	A	N	R	R	U	N	E	B	O	L	G
L	I	C	R	I	A	I	B	I	E	A	N	E	U	L
E	N	A	B	C	O	M	U	E	K	S	M	T	N	O
B	N	O	E	L	A	Q	N	O	D	U	I	A	E	I
T	L	L	C	G	A	R	O	E	T	A	M	V	C	N
G	L	M	H	F	U	Z	I	R	S	N	N	A	I	C
E	P	A	A	C	A	Y	E	O	I	I	R	E	A	D
N	A	T	M	B	H	M	A	S	C	I	E	R	E	E
I	R	A	E	F	A	I	T	N	L	A	L	L	T	P
S	A	G	L	A	A	I	N	L	E	I	E	A	E	O
S	G	E	L	T	E	U	O	O	N	R	T	N	U	P
E	E	R	O	R	C	N	X	G	I	E	U	A	L	E
U	O	M	B	A	B	R	U	T	E	S	I	F	E	E
E	G	E	E	S	S	E	E	E	R	R	E	U	Q	E

Rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement, ou diagonalement, de droite à gauche et de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un fruit.

Aire - Amertume - Amnésie - Amnistie - Brute - Belle - Béchamel - Bazooka - Bédane - Celle - Carioca - Carillon - Chinois - Carlingue - Diviseur - Epopée - Equerre - Egée - Eteule - Etui - Faux - Fanal - Faquin - Fatras - Guyane - Germe - Génisse - Garant - Globine - Globe - Lobe - Loir - Loin - Lune - Mou - Matage - Néris - Onc - Parage - Pain - Pont - Pente.

(Solution en page radio)

WYDLER

BARRIERES PARE-NEIGE

CLÔTURES CHANTIERS

en plastic spécial solide, facile à poser, lavable. prospectus échantillons

r.d. wydler
1615 Bossonnens
Tél. (021) 56 42 77

WYDLER

218577-10

Baux à loyer

en vente à l'Imprimerie Centrale

4, rue Saint-Maurice
Neuchâtel
Tél. 25 65 01

X

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2000 Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 1

Tél. 038-24 63 63

209835-10

82 M4

hockey sur glace

Sensation à la Coupe Spengler

Davos trouve la solution face à Chimik Woskresenk

DAVOS - CHIMIK WOSKRESENK
5-4 (0-1 3-3 2-0)

MARQUEURS: Lomakin 2me; Nethery 22me; Lomakin 25me; Karpov 33me; Bajenov 35me; Wilson 38me; Leblanc 38me; Leblanc 47me; Nethery 57me.

DAVOS: Bucher (Ruchti pour un penalty); Theberge, Gagnon; Jost, Mazzoleni; Wilson, Muller; Leblanc, Novy, Berry; Paganini, Nethery, Jacques Soguel; Eberle, Triulzi, Batt.

CHIMIK: Gerasimov; Kassatchkin, Lokotko; Smirnov, Bassalgin; Davidkin, Koltsov; Karpov, Bragin, Churenko; Bajenov, Veregin, Krutov; Lomákin, Odintsov, Maruchin.

ARBITRES: MM. Olsson (Su), Hirter/Schneiter (S).

NOTES: patinoire de Davos; 7500 spectateurs (guichets fermés). A la 15me minute, Ruchti (entré pour Bucher) retient un penalty de Churenko. A Davos, Novy à la place de Berry comme avant-centre, Jost pour Claude Soguel. Chimik sans son défenseur international Pjatanov. Pénalités: 4 × 2' contre chaque équipe.

Tenu en échec la veille par le HC Schwenningen au terme d'une rencontre assez décevante, le HC Davos *s'est totalement réhabilité en prenant* le meilleur sur les Soviétiques de Chimik Woskresenk. Après avoir été menés un moment par 4-1, les Davosiens et leurs renforts se sont imposés par 5-4 (0-1 3-3 2-0).

Un succès qui ne se discute guère. Dans ce match qui avait à nouveau fait le plein à la patinoire de Davos (7500 spectateurs), les champions de Suisse ont certes connu quelques moments difficiles, notamment tout en fin de match lorsque, sur une pénalité infligée à Paganini, les Soviétiques firent sortir leur gardien et se retrouvèrent à six contre quatre. Mais là encore, ils parvinrent à empêcher Chimik d'arracher l'égalisation.

Ce succès est le premier obtenu par une équipe suisse sur une formation soviétique dans le cadre de la Coupe Spengler. En l'espace de 34 secondes, les Davosiens revinrent de 1-4 à 3-4 par l'intermédiaire de Wilson et de Leblanc. Ce même Leblanc, puis Nethery, à 3'25" de la fin, sur une pénalité infligée à Bajenov, renversèrent ensuite *la situation.*

Alors que les Soviétiques poussaient *les Davosiens dans leurs derniers retranchements, Novy parvint même à* marquer un sixième but mais sa réussite fut annulée pour un hors-jeu.

LEBLANC EN ÉVIDENCE

En championnat de Suisse, il a perdu la sensation de la victoire. Avec le HC Coire, Fernand Leblanc n'a gagné qu'une seule fois pour 21 défaites. Il est, malgré le fait que lui aussi soit beaucoup critiqué au sein de son club, un «renfort» pour le HC Davos lors de cette 58me Coupe Spengler. Contre les Soviétiques de Chimik Woskresensk, il fut même l'un des principaux artisans de ce succès. Menés 1-4, les Grisons ne croyaient plus guère à un sursaut. Sauf Leblanc, assisté, sur ses deux réussites d'affilée, par le Servettien Doug Berry et le Tchèque du CP Zurich Milan Novy. Cette même ligne «donnait de l'air» à la défense grisonne, lorsque celle-ci parait au plus pressé à 4 contre 6 dans les 42 dernières secondes.

LE RÔLE DES RENFORTS

Il s'agit de ne pas surestimer, toutefois, ce premier succès d'une équipe helvétique aux dépens d'une équipe d'URSS. D'abord, parce que l'importance des joueurs étrangers, des renforts, fut primordiale au sein du HC Davos. Pas un Suisse n'a réussi à inscrire son nom sur les tablettes des buteurs. Seul le capitaine Jacques Soguel signa un assist. Et si un 4me rang dans le championnat soviétique actuel est sûrement un gage de qualité, il ne faut pas oublier que le seul international de Chimik, Andrei Piatonov, sortant du tournoi des Izvestia, est absent dans la station grisonne. Ensuite, la réputation de Chimik, sur le plan du jeu «à la soviétique» n'est guère connue. C'est même une formation que l'on taxe de jouer «à la canadienne» en URSS.

Cela n'ôte rien, cependant, à la qualité du spectacle présenté à Davos.

La situation

Hier: Davos - Chimik Woskresenk 5-4 (0-1 3-3 2-0); Dukla Jilhava - Schwenningen 2-6 (1-1 1-3 0-2).

1 . Schwenningen	2	1	1	0	8- 4	3
2 . Davos	2	1	1	0	7- 6	3
3 . Dukla Jilhava	2	1	0	1	6- 7	2
4 . Chimik Wosk.	1	0	0	1	4- 5	0
5 . Team Canada	1	0	0	1	1- 4	0

Aujourd'hui: Schwenningen - Team Canada (15 h 30); Dukla Jilhava - Chimik Woskresenk (21 heures).

Le monde à l'envers!

Dukla Jilhava - Schwenningen
2-6 (1-1 1-3 0-2)

Après la victoire-surprise de Davos contre Chimik Woskresenk, Dukla Jilhava devenait le grand favori de cette édition 84 de la Coupe Spengler. Hélas pour eux, les Tchécoslovaques ont connu hier soir le *même sort que les Soviétiques. Contre toute* attente, Dukla Jilhava s'est incliné 2-6 *devant Schwenningen.* Les Allemands, qui avaient partagé l'enjeu la veille contre Davos, ont dominé une formation tchécoslovaque fort décevante.

Après deux journées, le classement de cette Coupe Spengler voit donc les deux équipes dites «faibles» en tête. Le monde à l'envers!

● **Oerlikon.**— Match amical: CP Zurich - York University 5-2 (1-0 2-1 2-1). Le Canadien Sean Simpson (ex-Salzburg) a marqué le premier but zuricois.

● **Berne.**— Tournoi international pour juniors, 2me journée: sélection suisse (18 ans) - sélection romande 5-0 (2-0 2-0 1-0); Vaestra Froelunda - CP Berne 5-4 (4-0 0-3 1-1).— **Classement:** 1. Suisse 2/3 (9-4); 2. Froelunda 1/2 (5-4); 3. Suisse romande 2/2 (4-8); 4. CP Berne 2/1 (8-9); 5. Slavia Prague 1/0 (3-4).

JOIE.— Les Canadiens de Davos Nethery (à gauche) et Gagnon qui entourent deux Soviétiques, laissent éclater leur joie au coup de sirène final. (Keystone)

Tournoi des écoliers à Monruz: c'est parti!

C'est parti! La neuvième édition du Tournoi de Neuchâtel pour écoliers a débuté hier à la patinoire de Monruz. Les huit matches au programme ont pu se dérouler normalement, malgré quelques chutes de neige qui ont obligé M. Amos, responsable de la patinoire, à nettoyer la glace plus souvent que prévu. Un grand merci, en passant, à ce dernier, qui était à pied d'œuvre dès 5 h 30 le matin pour offrir aux écoliers les meilleures conditions de jeu possibles!

Cette première prise de contact a déjà permis de se faire une idée des forces en présence. Ainsi, chez les grands (catégorie II), le groupe rouge comprend des formations plus expérimentées que celles du groupe bleu. Les joueurs «rouge» sont d'ailleurs plus âgés que les «bleu», selon la volonté de l'organisateur, M. Jean-Pierre Jaquet, du Service des sports de la ville. Ceci pour équilibrer les différentes confrontations. Dans cette catégorie II, deux formations ont fait le plein hier: les Kamikazes casqués (groupe rouge) et Touche pas le puck (groupe bleu).

Chez les petits (catégorie I), la double confrontation entre Boston et Montréal a tourné à l'avantage du premier nommé. Si Boston a facilement remporté le second match (5-0), il a par contre eu de la chance dans le premier puisqu'il a marqué l'unique but à... quinze secondes de la fin.

Signalons encore la parfaite correction des équipes, ce qui a facilité le travail des arbitres, tous bénévoles, recrutés dans les clubs de Young Sprinters, Serrières et Université. Un grand merci à eux aussi!

Résultats

Catégorie I (8 à 12 ans): Boston - Montréal 1-0 (0-0 0-0 1-0); Montréal - Boston 0-5 (0-2 0-2 0-1). — **Classement:** 1. Boston 2/4; 2. Montréal 2/0.

Catégorie II (13 à 16 ans). — Groupe rouge: Centre équestre - Les Kamikazes casqués 2-6 (0-2 1-2 1-2); Les Kamikazes casqués - Les Insecticides 7-0 (1-0 4-0 2-0); Pampers-club - Centre équestre 8-4 (1-1 5-1 2-1). — **Classement:** 1. Les Kamikazes casqués 2/4 (+ 11); 2. Pampers-club 1/2 (+ 4); 3. Les Insecticides 1/0 (- 7); 4. Centre équestre 2/0 (- 8).

Groupe bleu: Touche pas le puck - SOS Patineurs 5-2 (2-1 0-0 3-1); Les Révoltés - Les Mankdekus 5-0 (1-0 3-0 1-0); Touche pas le puck - Les Révoltés 3-1 (3-0 0-0 0-1). — **Classement:** 1. Touche pas le puck 2/4 (+ 5); 2. Les Révoltés 2/2 (+ 3); 3. SOS Patineurs 1/0 (- 3); 4. Les Mankdekus 1/0 (- 5).

Programme d'aujourd'hui

7 heures: Les Mankdekus - SOS Patineurs. — **7 h 45:** Les Kamikazes casqués - Pampers-club. — **8 h 30:** Les Mankdekus - Touche pas le puck. — **9 h 15:** Centre équestre - Les Insecticides. — **10 h 10:** SOS Patineurs - Les Révoltés. — **10 h 55:** Montréal - Boston. — 11 h 35: Pampers-club - Les Insecticides. — **12 h 20:** Boston - Montréal.

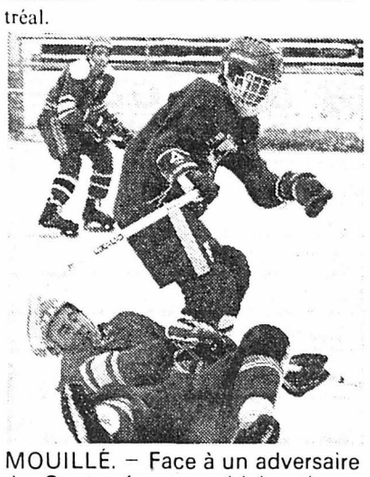

MOUILLÉ. — Face à un adversaire du Centre équestre (debout), ce joueur du Pampers-club est en difficulté. Peu importe s'il a le postérieur tout mouillé... (Avipress Treuthardt)

IIe ligue

Tavannes et Tramelan à la fête

Tavannes et Tramelan, grâce à une fin de mois de décembre «olympique», peuvent fêter Nouvel-An dans la joie.

Tavannes est en gros progrès et fait désormais partie du groupe de tête. Cela au détriment des Joux-Derrière qui, depuis trois matches, n'arrivent pas à décolelr de leur onze points. Ainsi, Le Locle est averti, lui qui doit recevoir les Jurassiens jeudi prochain. Au premier tour, les Loclois ne s'étaient imposé que par 6 à 5, et de plus contre une formation qui ne tournait pas encore très rond.

Tramelan, lui aussi, peut bénéficier d'une bonne note en cette fin d'année puisqu'il a réussi six points en quatre rencontres. Dernière victoire en date, contre Le Fuet Bellelay qui, au contraire de ses partenaires locaux, paraît au bout du rouleau. Si ses prestations continuent d'être aussi indigestes que contre Université, il est certain que Le Fuet Bellelay ne pourra éviter la chute en 3me ligue.

Corcelles Montmollin, à qui nous prédisions un sort peu enviable d'ici les Fêtes, a bien mérité son repos: le partage enregistré cotre Noiraigue ne peut que lui remonter le moral et lui entrouvrir de nouvelles perspectives. Malheureusement, la défaite enregistrée contre Saint-Imier, bien que prévisible, est quelque peu amère, car la décision ne s'est fait que tardivement au terme d'une partie — digne d'éloges.

Université se porte bien et est plus que jamais en course pour la deuxième place; mais les peines ne font que commencer, car il ne lui reste plus qu'un match «facile», contre Court.

G.-A. S.

Derniers résultats: Tramelan - Fuet Bellelay 7-4; Tavannes - Joux-Derrière 3-2; Noiraigue - Corcelles Montmollin 8-8; Court - Le Locle 3-11; Corcelles Montmollin - Saint-Imier 4-8; Fuet Bellelay - Université 5-10.

Classement

1. Saint-Imier	12	12	0	0	106- 41	24
2. Noiraigue	11	8	1	2	66- 40	17
3. Le Locle	12	8	1	3	68- 50	17
4. Uni Neuchâtel	12	7	2	3	60- 48	16
5. Tavannes	11	6	0	5	62- 41	12
6. Joux-Derrière	11	6	0	5	62- 41	12
7. Tramelan	11	4	2	5	55- 39	11
8. Corcelles-Mont.	12	3	2	7	49- 71	8
9. Fuet-Bellelay	12	2	2	8	47- 83	6
10. Delémont	11	2	1	8	34- 53	5
11. Court	11	0	0	11	16-104	0

Programme. — Mercredi 2 janvier: Delémont - Court. — **Jeudi 3 janvier:** Le Locle - Tavannes; Joux-Derrière - Tramelan.

escrime

Verdict des brassards 84 à l'épée

Michel Wittwer champion neuchâtelois

Succédant à Joël Raaflaub, vainqueur en 1983, le gaucher Michel Wittwer a remporté assez facilement l'édition 1984. Il s'agit de l'ensemble des brassards auxquels participent durant toute l'année, à raison d'une épreuve par mois, tous les escrimeurs épéistes de la salle d'Armes de Neuchâtel. Ce trophée récompense non seulement la valeur intrinsèque du tireur, mais également sa régularité, de sorte qu'il a intérêt à participer à un maximum de brassards s'il ne veut pas perdre de point.

Michel Wittwer est bien connu et particulièrement apprécié dans le monde de l'escrime. Sa sportivité et sa personnalité chaleureuse le rende sympathique à son entourage. C'est *un champion qui pratique de belles* armes, c'est-à-dire de la belle escrime; bonne position et excellente technique entre autres. Il a fait longtemps partie des cadres nationaux, d'abord juniors puis seniors. A un moment donné, Wittwer a fait le choix de réduire son activité sportive, raison pour laquelle il n'a pas été en mesure de gravir le dernier échelon qui l'aurait peut-être amené à faire partie de l'équipe nationale suisse A avec les Poffet et autres Giger pour ne citer qu'eux.

Cette année, Wittwer n'a pas eu de difficulté pour s'imposer. Le seul qui *aurait pu s'interposer est Jérôme de* Montmollin, et ce n'est pas prouvé. Toutefois, ce dernier habite Lausanne, aussi, n'a-t-il pas pu participer à tous les brassards.

ENTRAÎNEUR PERCUTANT

Au 2me rang, on trouve Claude Blanc, qui n'est autre que l'entraîneur du... premier, mais aussi des suivants. Cela démontre que le Maître d'Armes des escrimeurs du bas du canton n'est pas seulement un bon pédagoque, mais également un praticien de valeur. Cela fait maintenant quelques années qu'il a repris en main la salle de la rue du Pommier et il faut reconnaître que depuis lors le niveau s'est élevé. La preuve en est qu'aux 3me et 4me rangs, nous trouvons Fabio Jemmola et Gilles Raaflaub. Ces deux juniors sont de réels espoirs qui ont déjà fait d'excellents résultats lors de compétitions régionales, nationales voire internationales. *Nul doute qu'ils progresseront en*core et qu'ils seront suivis par leurs cadets dont plusieurs montrent déjà du talent et des dons.

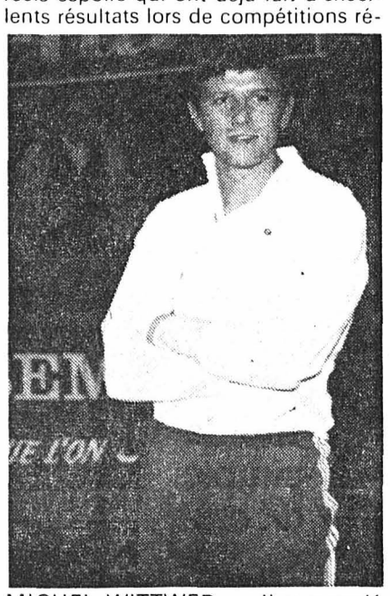

MICHEL WITTWER. — Il a survolé la compétition à l'épée durant cette année 1984.

Les viennent-ensuite sont les routiniers connus qui, hier encore, pouvaient briguer les premiers rôles. La jeunesse passe devant et cela est la norme.

PARTICIPATION RECORD

Plus du tiers des membres de la Société d'escrime de Neuchâtel se sont rencontrés au moins une fois pour croiser le fer à l'un ou l'autre de ces brassards. Ce regain d'intérêt pour la compétition est favorable à la dynamique d'une société puisque l'on dénombre pas moins de 23 participants classés, ce qui est un record comparé aux années précédentes.

Classement général pour l'année 1984 à l'épée: 1. Michel Wittwer 291 points (8 brassards); 2. Maître Blanc 271 (10); 3. Fabio Jemmolo 223 (9); 4. Gilles Raaflaub 219 (7); 5. Thierry Lacroix 164 (7); 6. Jérôme de Montmollin 151 (5); 7. François Ott 139 (6); 8. Joël Raaflaub 118 (3); 9. Yan Scyboz 99 (7); 10. Michel Roulet 96 (4); 11. Guillaume Scheurer 82 (4); 12. Laurent Pheulpin 75 (4); 3. *René Moreillon* 56 (2); 14. Olivier Rochat 38 (2); 15. Eric Blanc 35 (1); 16. Christophe de Dardel 32 (1); 17. Pierre-Antoine Quellet 30 (1); 18. Alain Perrenoud et Richard Blanc 20 (1) et (2); 20. Pierre-Claudio Bernasconi 18 (1); 21. Antonio Ponzetta 15 (1); 22. Fernand Thiébaud 12 (1); 23. Michel Blanc 10 (1).

R. N.

automobilisme

C'est officiel

Le Rallye de Monte-Carlo capote

La 53me édition du Rallye de Monte-Carlo n'aura pas lieu en 1985, a annoncé jeudi en Principauté l'Automobile-club de Monaco, qui renonce ainsi à organiser l'épreuve.

Dans un communiqué, l'ACM précise que cette décision fait suite au différend qui l'oppose depuis plusieurs mois à la Fédération française du sport automobile. «En conséquence, l'ACM *a le regret d'annoncer* qu'il est contraint de renoncer à la mise en œuvre pour 1985 du 53me Rallye automobile de Monte-Carlo», indique le communiqué.

L'Automobile-club de Monaco organisera, début janvier à Paris, à une date non encore précisée, une conférence de presse. «Compte tenu de la gravité exceptionnelle de la situation, les représentants de l'ACM ne feront aucune déclaration dans l'intervalle», était-il ajouté dans le communiqué.

En apprenant cette décision, M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française, a déclaré que la Fédération qu'il préside n'avait jamais eu l'intention de détruire ni d'annuler le Rallye de Monte-Carlo:

— Depuis des mois, a-t-il ajouté, les dirigeants de l'ACM ont fait échouer toutes les tentatives de conciliation en refusant toutes les propositions présentées par la FFSA. En prenant seuls l'initiative et la responsabilité d'annuler sans raison valable le Rallye de Monte-Carlo, les dirigeants de l'ACM font preuve, une fois de plus, d'une intransigeance injustifiée et sans précédent dans l'histoire du championnat du monde.

football

Andy Egli blessé à ski

Andy Egli, l'international suisse de Borussia Dortmund, s'est blessé en faisant du ski. Il a dû subir une petite intervention chirurgicale à l'abdomen. Son entraîneur, Erich Ribbeck, espère qu'il sera rétabli à temps pour pouvoir participer au tournoi en salle de Zurich, début janvier.

Egli doit s'attendre à écoper d'une amende car son contrat avec Borussia lui interdit la pratique du ski, jugée dangereuse.

Défaite suisse en Israël

La sélection suisse des juniors UEFA a perdu son premier match du tournoi international auquel elle participe en Israël. Un début de match catastrophique lui a valu de s'incliner devant la Grèce, qui s'est imposée par 3-1 après avoir mené au repos par 3-0. La sélection helvétique, dépassée par les événements en première mi-temps, s'est un peu reprise par la suite mais elle manqua alors de réussite.

ski de fond

Place d'honneur pour C. Marchon

Les participants suisses se sont fort bien comportés au cours des épreuves de fond en nocturne de Fischer, en RFA. Chez les messieurs, Christian Marchon (Saignelégier) ne s'est incliné que devant l'Allemand Stefan Dotzler cependant que, chez les dames, Martina Schoenbaechler et Margrit Ruhstaller ont pris les deuxième et troisième places.

Messieurs.— Fond 10 km: 1. Dotzler (RFA) 29' 50" 2; 2. C. Marchon (S) 30' 23" 3; 3. Schneider (RFA) 30' 38" 5.— **Puis:** 11. Furger (S) 32' 27" 1.— **Dames (5 km.):** 1. K. Jaeger (RFA) 17' 44" 2; 2. M. Schoenbaechler (S) 17' 59"; 3. M. Ruhstaller (S) 18' 31" 1.— **Puis:** 6. M. Irniger 18' 50"; 8. A. Lengacher (S) 18' 51" 9.

sports-télégrammes

TENNIS. — Tête de série N° 1, le Britannique John Lloyd a été éliminé dès le premier tour du tournoi de Melbourne, doté de 75.000 dollars. Il a été battu en trois sets par l'Américain Randy Nixon, actuellement 232me à l'ATP.

CYCLOCROSS. — Le Suisse Carlo Lafranchi a remporté avec 6" d'avance sur l'Allemand Wolfgang Ruser le cyclocross international de Molsheim, près de Strasbourg.

DIVERS. — L'Aide sportive suisse a encore connu une bonne année grâce à l'accueil favorable et généreux qui a été réservé à toutes les actions qu'elle a entrepris. C'est ainsi que 2,1 millions de francs ont pu être mis à disposition, en 1984, pour la promotion du sport amateur d'élite et pour celle des espoirs de talent.

AUTOMOBILISME. — Le pilote français Philippe Alliot participera en 1985 au championnat du monde de Formule 1 sous les couleurs de l'écurie Ram, avec laquelle il vient de signer pour sa deuxième saison, après avoir toutefois reçu plusieurs autres propositions.

SKI ALPIN. — Marie-Luce Waldmeier (24 ans), une des meilleures descendeuses françaises de ces dernières années, a confirmé, à Auron, qu'elle abandonnait définitivement la compétition. Elle prépare désormais son professorat d'éducation physique.

FOOTBALL. — M. Jean Fournet-Fayard (33 ans) a été élu président de la Fédération française de football (FFF), à l'issue d'une assemblée générale tenue à Paris.

DIVERS. — L'athlète américain Carl Lewis et la tenniswoman Martina Navratilova ont été désignés sportifs numéros un de l'année 1984 par le service des sports de l'Agence France Presse.

PUBLICITÉ
Samedi 29 décembre à Monruz
Match amical de hockey
NS YOUNG SPRINTERS - WIKI
Coup d'envoi à 20 h 15
218823-80

B.S.S.M.

A tous les fumeurs à la recherche d'une American Blend au goût léger.

Essayez-la. C'est si facile de changer.

Philip Morris Extra: un mélange de tabacs sélectionnés qui vous garantit ce fameux goût American Blend léger.

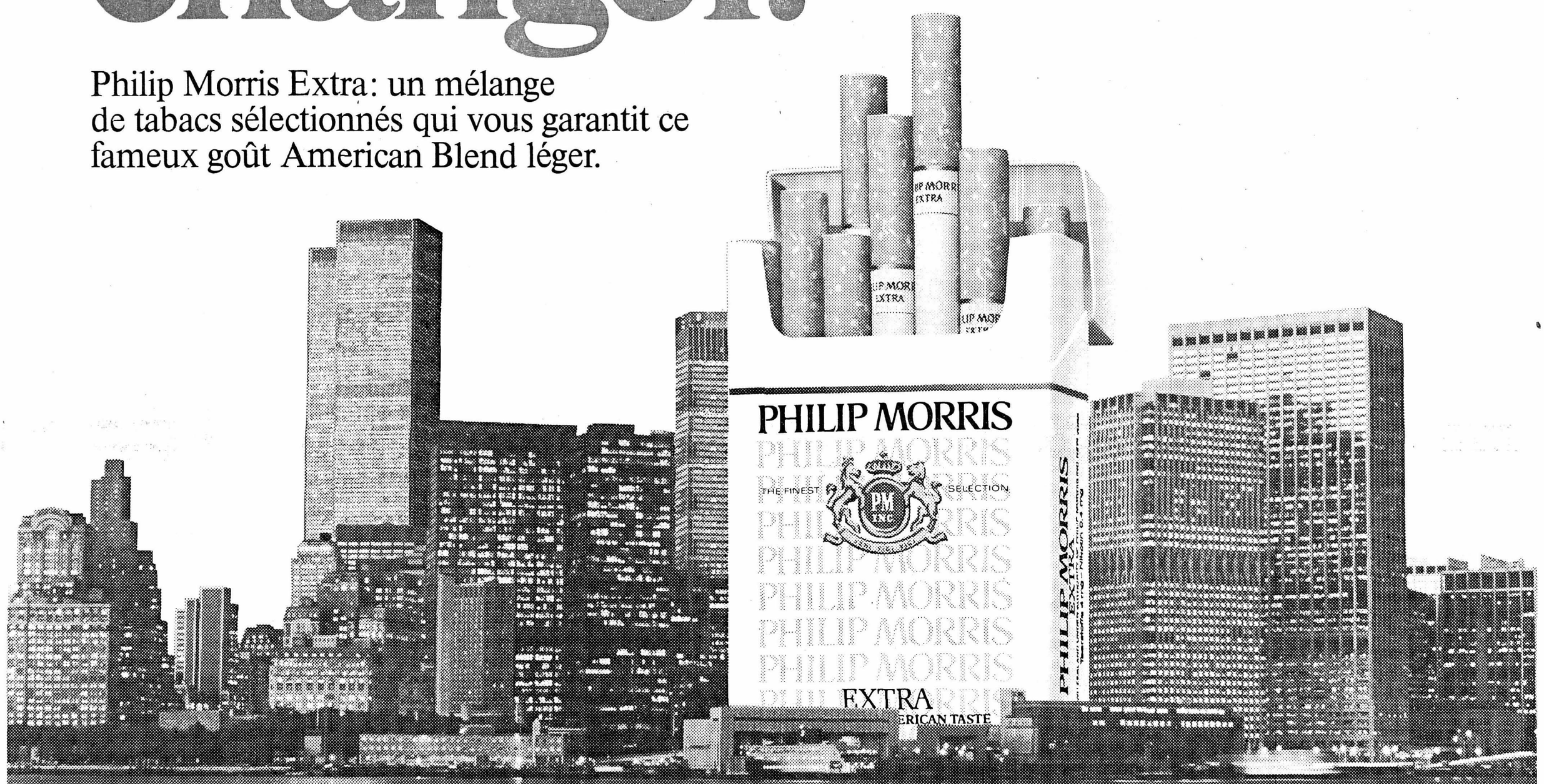

Great American Light Taste.

Goudrons 4 mg Nicotine 0,4 mg

PHILIP MORRIS

218544-10

Découvrez le Jura!

A Delémont

Hôtel Le National ☆☆☆

affilié MANOTEL swiss hotels management company

vous prépare un week-end différent, exotique, divertissant, romantique

Pour deux personnes:
- chambre double (bain, TV, téléphone, radio)
- repas gastronomique chinois avec boissons
- champagne au piano-bar

et pour le dimanche...
- grand brunch à discrétion Prix: ~~292.—~~

Téléphonez-nous rapidement, nous vous offrons ce week-end pour seulement Fr. 245.— pour deux personnes
Route de Bâle 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 96 22. 218611-10

Votre magasin spécialisé en radio - TV - disques

Hp pour Walkman dès Fr. 19.90
Walkman dès Fr. 39.90
Radiocassettes dès Fr. 89.—
Racks Hi-Fi dès Fr. 998.—
TV couleur et Hi-Fi B & O nouveaux modèles, nouveaux prix
Disques-cassettes Compact-Disc

G. HOSTETTLER
succ. M. Besson-Hostettler
RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6 - Neuchâtel
Tél. 25 44 42.

218546-10

RESTAURANT
la tonnelle
MONTMOLLIN
SAINT-SYLVESTRE
toujours notre fantastique
FONDUE CHINOISE
à discrétion, choix de MENUS À LA CARTE
M. et Mme E. Delederray
Tél. 038 / 31 16 85
218660-10

● Sans problème ●
crédit comptant par nos soins

Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NPA/ville _____
Discrétion absolue. FAN

● Agenzia Bellia AG ●
Direction: Zürchestr. 1, 5400 Baden, tél. (056) 22 08 55.
Filiales: Aarau, Bienne, Brugg, Wohlen. 208544-10

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
Ventes - Evaluations - Achats
OUVERT tous les après-midi du mardi au samedi
Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds - ✆ (039) 26 52 49
210169-10

1984

L'an des mauvaises moissons

1984

Une année qui finit avec un tout petit espoir. Américains et Soviétiques sans se déclarer vraiment la paix vont peut-être, d'un pas encore hésitant, cheminer vers une certaine détente.

En égrenant les quelques événements heureux qui ont jalonné 1984, comment ne pas relever la reprise des relations diplomatiques entre la Maison-Blanche et le Vatican, relations rompues depuis 115 ans. Mais le Proche-Orient est toujours sur pied de guerre et aucune des grandes crises trouvées dans le berceau du 1er janvier dernier n'a trouvé de véritable solution. Alors que pendant douze mois la violence et la haine ont gagné la plupart des batailles.

L'homme qui peut tant de choses et le montre chaque jour s'est une nouvelle fois déclaré incapable de commencer enfin la croisade des gens heureux.

C'est la saison des vœux. Formons-en encore une fois. Espérer c'est aussi une façon de vivre. Même si tant de plaies continuent à saigner. Dans l'indifférence. Alors que le Tchad, l'Amérique central appellent à l'aide...

L'URSS, énigme enrobée de mystère

De gauche à droite, Andropov et Tchernenko. *(Téléphoto AP)*

Ce ne fut pas une surprise et pourtant quand, le 9 février, le Kremlin annonça la mort d'Andropov, secrétaire général du PC et chef de l'État soviétique, le monde diplomatique eut la fièvre. Il fallut quatre jours au PC pour trouver un successeur. Le 14, Tchernenko devenait à son tour l'homme fort de l'URSS. En mai Tchernenko revêtait l'uniforme de chef de l'État soviétique.

Un autre uniforme inquiète celui du maréchal Oustinov, ministre de la Défense pas vu en public depuis longtemps. Tout cela alors qu'Élisa Bonner femme de Sakharov était condamnée à cinq ans d'assignation à résidence. Un retour inattendu, celui de Svetlana Staline et une escapade, celle de Gromyko à Washington pour y rencontrer Reagan. En attendant mieux.

Chemin de croix polonais

In memoriam. *(Téléphoto AP)*

La Pologne continue son chemin de croix. Elle a désormais son martyr. Le 19 octobre, le père Popieluszko, prête fidèle à Solidarité, était enlevé. Onze jours plus tard, son corps torturé fut retrouvé dans la Vistule. Les auteurs du crime? Des membres des services secrets polonais. Pendant ce temps-là, la Pologne continue à prouver qu'elle rejette le régime de Jaruzelski. Des centaines de touristes polonais demandent l'asile politique dans les pays d'Europe du Nord.

La faim entre les dents

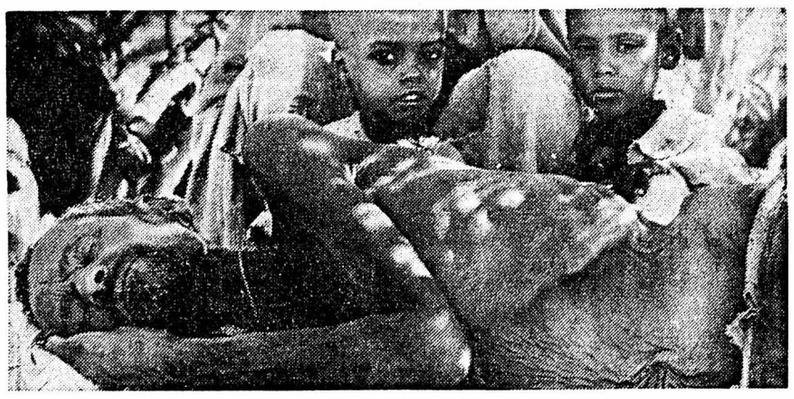

En Éthiopie et ailleurs en Afrique et dans d'autres continents éloignés de la vieille Europe, les jours qui passent se ressemblent. Ils sont toujours ceux de la disette et de la faim. Combien d'êtres humains meurent chaque jour, parvenus à cause de cela au bout des souffrances supportables. Pas de clauses de style, pas de plaidoyers ou de réquisitoires. Le mieux, en cette fin d'année est de bien regarder cette photo et de bien la méditer. Cela se passe au Soudan. (Téléphoto AP)

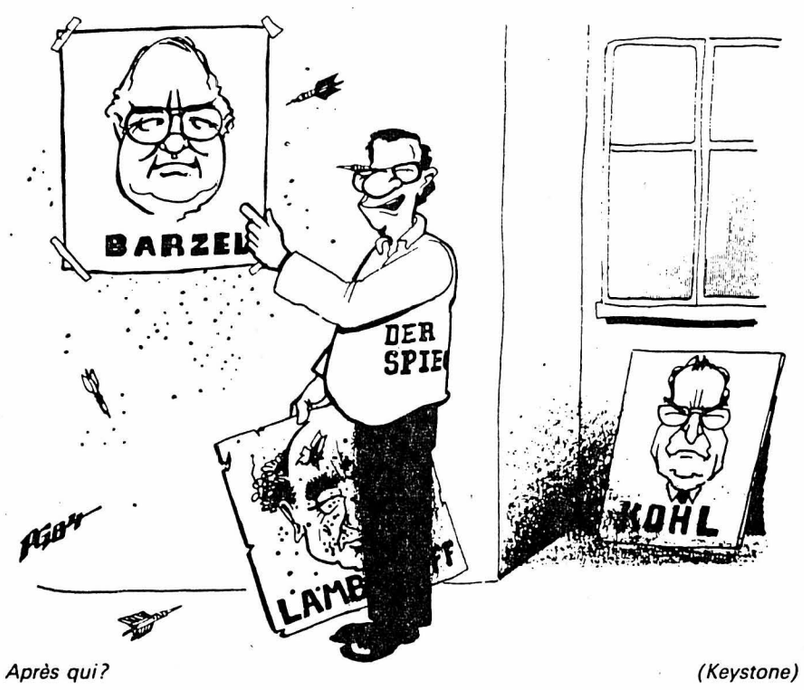

Après qui? *(Keystone)*

Crue de pots-de-vin outre-Rhin

L'Allemagne fédérale éclaboussée par les scandales et secouée par les remous syndicaux. C'est le 14 mai que l'IG-Métal déclencha une grève dans la métallurgie sur le thème des 35 heures de travail. Il fallut attendre jusqu'au 28 juin pour qu'un accord soit signé.

Mais il y eut pire. Tout débuta le 16 mai par un échec du chancelier Kohl contraint de retirer un projet d'amnistie pour les auteurs de dons illicites aux partis politiques. Simple lever de rideau. Le 25 juin, le comte Lambsdorff, inculpé de corruption, devait quitter le gouvernement. Toujours en raison de liens trop étroits avec le groupe industriel Flick, Barzel, le président du Bundestag, était lui aussi acculé à la démission. L'Allemagne fédérale se noie dans les pots-de-vin.

Le salut des vainqueurs. *(Téléphoto AP)*

Un Américain nommé Reagan

Reagan réélu. Comme jamais un président américain ne le fut. Tous les États, sauf un, l'ont plébiscité en novembre. Depuis le 29 janvier, date à laquelle il avait officiellement annoncé son intention de «rempiler», jamais Reagan ne fut inquiété.

Durant la campagne, les démocrates qui pourtant avaient apporté quelque chose de nouveau en présentant Mme Ferraro comme candidate à la vice-présidence sur le «ticket» de Mondale furent, en effet, toujours devancés dans les sondages. Dans le domaine économique Reagan a encore du pain sur la planche alors que, sur le plan international, une porte, timidement encore, paraît s'entrouvir.

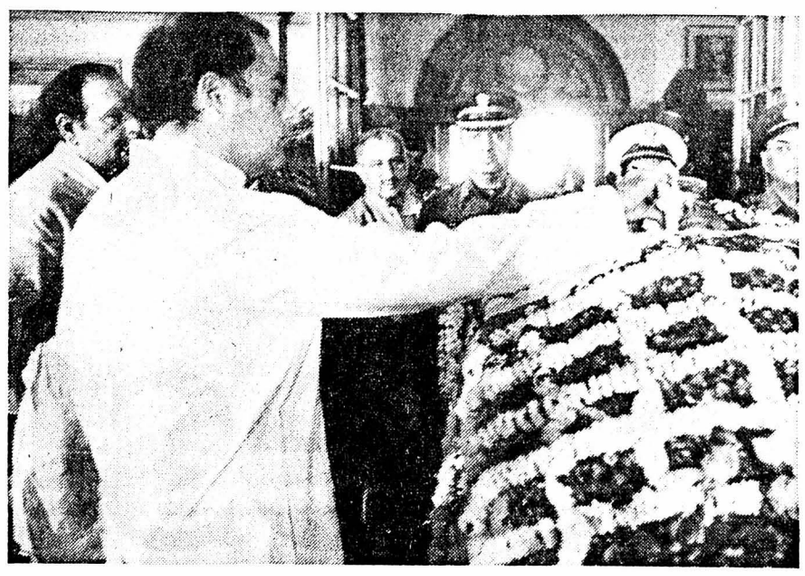

Rajiv Gandhi, déposant des fleurs sur le cercueil contenant le corps de sa mère. *(Téléphoto AP)*

L'INDE EST VEUVE

Elle se rendait à son bureau. Il y eut quelques coups de feu. C'est ainsi que, le 31 octobre au matin, le monde apprit qu'Indira Gandhi venait d'être assassinée, par des Sikhs de sa garde personnelle. Son fils Rajiv a pris la suite.

Ce ne peut être qu'un intermède. Le crime colle à toute l'histoire de l'Inde moderne, de celle qui vit le départ des Anglais et le génocide hindo-musulman aujourd'hui est a tort bien oublié. Le crime d'octobre est, dans l'immédiat, la réponse à l'assaut donné au Temple d'Or d'Amritsar, acte considéré par les Sikhs du Pendjab comme un blasphème. L'Inde a perdu son pilote. Elle eut, il ne faut pas l'oublier, celui qui allait devenir lord Mountbatten. Elle eut Gandhi et puis Nehru et enfin sa fille. L'Inde pays de violence a perdu son paratonnerre, alors que l'orage ne cesse de gronder.

MOINS CINQ POUR LA DAME DE FER

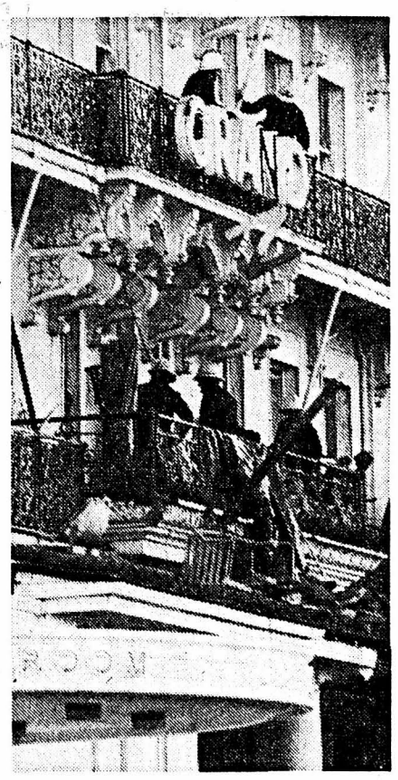

L'état du Grand Hôtel de Brighton. *(Téléphoto AP)*

L'IRA, durant tout 1984, a continué un combat commencé il y a 65 ans. Elle a failli remporter le 12 octobre une effrayante victoire. Ce jour-là, en effet, profitant de ce que le congrès du Parti conservateur était réuni à Brighton, l'IRA a tenté d'assassiner Mme Thatcher. À quelques minutes près, la dame de fer tombait sous les coups de l'organisation terroriste. Bilan tout de même: 4 morts et 30 blessés. L'Angleterre a passé tout près d'une apocalypse.

L'IMMENSE MALAISE FRANÇAIS

En France, la crise économique et politique s'exaspère. Toujours plus de chômeurs. Le taux d'inflation demeure un des plus élevés d'Europe occidentale. Échecs successifs du pouvoir pour ce qui concerne la nationalisation de l'enseignement libre, la nouvelle loi sur la presse, le référendum sur le droit de référendum.

Au milieu du guet, Mitterrand change son fusil d'épaule et prend Fabius pour remplacer Mauroy. L'autre fait politique majeure dans l'attente des prochaines empoignades électorales, c'est l'apparition à l'extrême droite d'un Front national suffisamment puissant pour peser sur l'orientation de la politique française au moment de l'alternance.

Et pendant ce temps-là...

... des personnalités aimées ou haies passaient sur l'autre rive. Dès janvier un des principaux acteurs du drame indochinois, le prince Souvanna Phouma du Laos décédait. Et puis, vint le tour de celui qui fut le premier Tarzan de l'histoire du cinéma: Johnny Weismuller. Deux autres grands noms du cinéma ensuite. En juin, le metteur en scène américain Joseph Losey, puis l'ancien mari d'Élisabeth Taylor Richard Burton s'éteignait à Genève. Il avait 58 ans. Le jazz aussi était frappé par la disparition de Count Bose, et aussi la littérature avec la mort de Truman Capote.

La politique ne fut pas absente de ce catalogue en noir. En juin, Enrico Berlinguer, dit le marquis rouge, secrétaire général du PC italien, disparaissait et puis ce fut le tour du général Salan, ancien commandant en chef en Indochine et en Algérie. Fin juillet, un des plus authentiques résistants français le colonel Rémy s'en allait suivi en août par le général Neguib sans lequel ni Nasser ni Sadate n'auraient dirigé l'Égypte. Nous ont quitté aussi un grand auteur de chansons Michel Ener et un grand historien, le journaliste Raymond Tournoux.

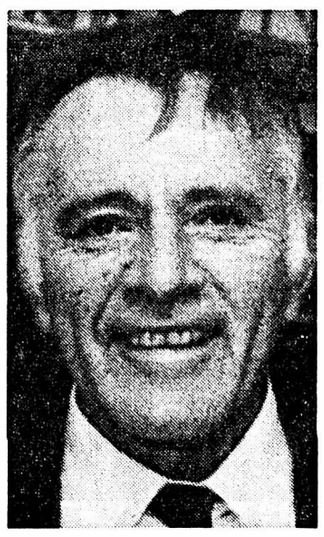

Richard Burton.

Enrico Berlinguer.

Le général Salan.

Quand l'enfer fait halte en Inde...

Décembre et ce fut l'horreur. Décembre et l'Inde une nouvelle crie son effroi. La fuite d'un gaz toxique dans un complexe industriel exploité par l'Union Carbide et très vite on compta les morts par centaines. Sans doute par milliers. Combien mourront encore les poumons rongés à petit feu par le gaz? Qui le saura jamais avec précision dans ce pays fourmilière. Aucun foyer du quartier de Bhopal atteint par le mal n'a été épargné. Un quartier qui n'était que l'antichambre d'un bidonville. Un parmi les milliers que compte l'Inde. La ville indienne n'était plus quelques heures après la tragédie qu'une immense nécropole avec ses centaines de gisants anonymes dont les corps seront brûlés avant qu'il soit possible de mettre un nom sur ces corps torturés. Le monde qui a pourtant, déjà vu tant de choses sait maintenant que l'horreur n'a pas de frontières.

... Et aussi à Mexico

Le feu qui prend dans des cuves de gaz à Mexico au cœur d'un quartier industriel. Explosions, paniques. C'est bientôt l'enfer et l'enfer ne fait pas de cadeaux. Quelques heures plus tard, le quartier de Sanjuanico dans la banlieue nord de la capitale mexicaine, n'était plus qu'un océan de flammes. 80'000 barils de gaz liquuide en feu, des flammes hautes comme des maisons et l'épouvante. Près de 500 morts, des centaines de disparus, plusieurs milliers de blessés. La plus grande tragédie de l'année. Avec en point d'orgue la mise en cause de la compagnie d'État des pétroles mexicains qui serait responsable par négligence de cette mécropole...

C'est ainsi que tout commença *(Téléphoto AP)*

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

12.00 Midi-public
13.25 Fame II
7. Répétition
14.15 Les méfaits du tabac
d'après Anton Tchekhov
réalisé par Roger Burckhardt
14.25 Tant qu'on aura la santé
film de Pierre Etaix
Comment conserver sa santé dans la grande ville
15.25 Coupe Spengler Davos
ERC Schwennongen - Canada
TV suisse alémanique
15.40 A... comme animation
16.00 Grâce à la musique
Franz Schubert (2)
17.00 Regards sur l'animal
4. L'apprentissage de la vie
17.55 Enfants de la rivière (1)
Animation de Lionel Jeffries
18.55 Dodu Dodo répond...
19.00 Harold Lloyd
Roi du burlesque
19.30 Téléjournal
et TJ sport
20.05 La caméra invisible
Zoé pose son oeil dans la musique

20.35 Spécial cinéma

Christian Defaye propose:
La cage aux folles
film d'Edouard Molinaro
avec Michel Serrault
et Ugo Tognazzi

22.20 Gros plan
Les deux révélations de l'année 1984:
Valérie Kaprisky et Marushka Detmers
23.25 Téléjournal
23.40 Contes et légendes
du canton de Fribourg
5. **Paul Pasquier et Jules Liard**

FRANCE 1

11.15 TF1 vision plus
11.45 La Une chez vous
12.00 Tom et Jerry
12.30 Chantal Goya
et la semaine enchantée
13.00 Le Journal à la Une
13.50 La maison dans la prairie
6. Un beau gâchis
14.45 Destination Noël
pour les gosses

16.25 François le Champi

d'après George Sand
film de Lazare Iglesis

18.10 Le village dans les nuages
18.30 Danse avec moi (54)
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocomicocinécomico
20.00 Le Journal à la Une

20.35 Carnaval

Des variétés drôles
présentées par Patrick Sébastien

Avec Patrick Sébastien, on ne s'ennuie pas, même quand il «fait» le chanteur de charme. (ARC)

21.50 Histoire du rire
5. Un rire bête et méchant
22.45 La Une dernière
23.00 *10 bougies pour la Une*
Vous avez aimé...
Commissaire Moulin
«Le patron»
avec Yves Régnier (Moulin)

FRANCE 2

10.30 et **11.15 Antiope A2**
12.00 Midi infos-météo
12.10 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 première
13.30 La mariée est trop belle (9)
13.45 Aujourd'hui la vie
14.50 Casse-tête chinois pour le judoka
Film de Maurice Labro (1968)
16.30 Allons enfants de la Télé!
17.30 Récré Antenne 2
18.30 C'est la vie
18.50 Chiffres et lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Antenne 2 journal
20.35 Louisiane (5)
21.30 Les enfants du rock
Spécial «Beatles»

Le sous-marin jaune

film de George Dunning
avec, dans leur propre rôle, les voix des Beatles

La vie des Beatles de 1960 à 1965

FRANCE 3

14.30 FR3 jeunesse
17.00 La télévision régionale
19.55 Lucky Luke en diligence
20.05 Petits papiers de Noël
20.35 Gaspard de la Meije
film de Bernard Choquet
22.15 Soir 3 dernière

22.40 Un chien andalou

Scénario de Salvador Dali
réalisé par Luis Bunuel

22.55 Cadavres extras (6)
23.10 Confidences d'un dinosaure
23.15 Musiclub

SVIZZERA ITALIANA

14.15 Gente famosa
Abramo Lincoln - Malcolm X
14.45 Kung Fu
15.35 Walt Disney
15.25 Coppa Spengler Davos
TV svizzera tedesca
16.20 Costretto ad uccidere
film di Tom Gries
18.00 Per la gioventù
18.45 Telegiornale
18.50 Bhutan, terra del drago (2)
19.25 M.A.S.H.
19.55 Il regionale
20.15 Telegiornale

20.40 Madame Butterfly

Opera di Giacomo Puccini

21.50 Coppa Spengler Davos
TV Svizzera tedesca
23.05 Prossimamente cinema
23.15 Telegiornale
23.25 Simon & Simon
00.15 Telegiornale

AUTRICHE 1

9.00 GG Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Verlust der Tradition – Die Akademie. 10.20 Black Jack, der Galgenvogel – Engl. Spielfilm (1979) – Regie: Kenneth Loach. 12.05 Die Mohrenlegende – Nach Gertrud Fussenegger – Buch und Regie: Gernot Friedel. 13.05 Nachrichten – Ferienprogramm. 15.00 Walt Disney: Die Flucht der Pumas – Amerik. Spielfilm (1972) – Regie: Jerome Courtland. 16.30 Am, dam, des. 17.00 Nachrichten. 17.05 Puschel das Eichhorn. 17.30 Waldheimat (4) – Ein reisender Handwerksbursch. 17.55 Betthupferl. 18.00 Trickserie. 18.30 Wir. 19.00 Österreich heute. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Ich *heirate eine* Familie (2) – 4teil. Serie mit Peter Weck u. a. 21.15 Hallo Fernsehen – Fernsehserie zum Mitmachen. 22.30 Sport-Jahresrückblick. 23.55 Nachrichten.

SUISSE ALEMANIQUE

15.25 Coupe Spengler Davos
En direct:
Schwenningen ERC - Team Canada
17.45 la boîte aux histoires
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
Musique et informations
19.00 Visite au zoo
Les otaries du zoo de Bâle

Une belle otarie du zoo de Bâle. (Photo DRS)

19.30 Téléjournal
et TJ sport
20.00 Que suis-je?
Des jeux avec Robert Lembke

20.50 Panorama

Nouvelles de l'étranger

21.40 Téléjournal
21.50 Coupe Spengler Davos
Reflets du match:
Dukla Jihlava - Chimik Woskresensk
23.15 Journal Télétext

ALLEMAGNE 1

10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23 Berühmte italienische Opernchöre. 11.254 Freund mit Rolls-Royce. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.25 Sherlock Holmes (7) – Gefährliche Mission. 14.30 Die Arglosen im Ausland – Fernsehfilm nach Mark Twain von dan Wakefield – Regie: Luciano Salce. 16.00 Tagesschau. 16.10 Vorhang auf, Film ab – Rübezahl und die bärtigen Frauen. 16.25 Der grosse Märchenfilm – Drei Nüsse für Aschenbrödel – Regie: Vaclav Vorlicek. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Eigener Herd ist Goldes wert – Ferien mit Omi. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Überfall in Wildbad. 19.45 Landesschau. 20.00 G Tagesschau. 20.15 G James Bond 007 jagt Dr. No – Amerik. Spielfilm (1962) – Regie: Terence Young. 22.00 Gott und die Welt – Kirche am Nullpunkt? 22.30 Tagesthemen – Mit Bericht aus Bonn. 23.00 Rückblick '84 – Prognosen auf dem Prüfstand. 0.00 Das Geisterhaus – Amerik. Spielfilm (1970) – Regie: John Llewellyn Moxey. 1.15 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

10.00 Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23 Berühmte italienische Opernchöre. 11.25 Freund mit Rolls-Royce. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.25 Der Stolze Gockel. 13.35 Ich habe einen Löwen (2) – Sowjet. Film (1978). 14.40 Sissi – Österr. Spielfilm (1955) – Regie: Ernst Marischka. 16.20 ZDF - Ihr Silvester- und Neujahrsprogramm. 16.30 Freizeit... und was man daraus machen kann. 17.00 Heute – Anschl.: Aus den Ländern. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.55 Patrik Pacard – Entscheidung im Fjord (4). 19.00 Heute. 19.30 Auslandsjournal. 32.15 Der Rächer von Schallerhof – Heimatfilm von Wigbert Wicker. 21.45 Heute-Journal. 22.05 Aspekte – Kulturmagazin. 22.45 Die Sport-Reportage. 23.15 Edgar Wallace: Das indische Tuch – Deutscher Spielfilm (1963) – Regie: Alfred Vohrer. 0.35 Heute.

ALLEMAGNE 3

16.20 Die grosse Schlacht des Don Camillo – Ital. Spielfilm (1955) – Regie: Carmine Callone. 18.00 Für Kinder: Die seltsamen Abenteuer des Herman van Veen (6). 18.30 Galerie des Jahres: Karl Rahner – Ein Schüler befragt seinen Lehrer. 19.00 Die Abendschau im Dritten. 19.25 Nachrichten und Moderation. 19.30 Jazz-in concert (7) – Studiokonzert und Pausengespräche mit int. Jazz-Prominenz. 20.15 Wissenschaft und Forschung heute – Das Verhalten der Tiere (3) – Die Evolution des Geistes. 21.00 Europäisches Bilderbuch. 23.00 Der Aufpasser (15) – Vom Platz gestellt. 23.45 Nachrichten.

Le rire du vendredi
TV romande - 20 h 35
Spécial Cinéma
«La cage aux folles»

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à **22.00** et **23.00**) et à **12.30** et **22.30**. Promotion à **8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58** et **22.28**. **0.05-6.00** Relais de Couleur 3. **6.00** Journal du matin (voir lundi). **9.05** Turbulences (voir mercredi). **11.30** On va pas rigoler tous les jours, avec à **12.00** Informations + Bulletin d'enneigement. **12.20** La Tartine. **12.30** Journal de midi (voir lundi). **13.30** Avec le temps (voir mercredi), avec à: **14.05** Compagnonnage. **18.05** Journal du soir (voir lundi). **19.30** Le Petit Alcazar (suite). **20.02** Au clair de la une: Veillée au coin de l'Histoire. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit: Conte de Noël: Révélations posthumes, de Saki. **22.50** Blues in the night. **0.05-6.00** Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

Informations à **6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 13.00, 18.00, 20.00, 22.30** et **24.00**. **0.05-6.00** (S) Relais de Couleur 3. **6.10** (S) 6/9 avec vous, avec à **7.15** Concours. **7.30** Classique à la carte. **8.10** Concerts-actualité. **8.58** Minute œcuménique. **9.05** La Reverdie: Quand des scientifiques se font conteurs. **11.00** (S) La musique et les jours. **12.55** Les concerts du jour. **13.00** Journal. **13.30** Portrait. **14.05** (S) Suisse-musique. **16.00** Témoins et conteurs. **18.10** (S) Alternances. **19.20** Novitads. **19.30** Per i lavoratori italiani. **20.02** (S) Le concert du vendredi: Johan Strauss Ensemble des Wiener Symphoniker; Postlude. **22.30** Journal de nuit. **22.40** env. CRPLF: La chanson américaine (1). **0.05** (S) Le concert de minuit: Orchestre de la Suisse romande, rediffusion du concert du mercredi 26 décembre. **2.00** env.-**6.00** (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. **5.30, 6.00, 6.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00, 24.00.** Club de nuit. **6.00** Bonjour, avec à: **7.00** Actualités. **8.45** Félicitations. **9.00** Palette, avec à: **11.30** Le club des enfants. **12.00** Rendez-vous, avec à: **12.00** Touristorama. **12.15** Magazine régional. **12.30** Actualités. **13.15** Revue de presse. **14.00** Mosaïque, avec à **14.05** Mettre en ordre, rêver, transformer (2). **14.30** Le coin musical. **15.00** Lecture: «Die Tante», de Sigismund von Radecki. **15.20** Disques pour les malades. **16.30** Le Club des enfants. **17.00** Welle eins, avec à: **17.45** Actualités sportives. **18.00** Magazine régional. **18.30** Actualités. **19.15** Sports-Telegramm... So tönt's a der Reuss. **20.00** Théâtre: Ciao Carole, de Max Schlatter; musique: Schifer Schafer. **22.00** Express de nuit. **2.00** Club de nuit.

MOTS CROISÉS

Problème N° 1927

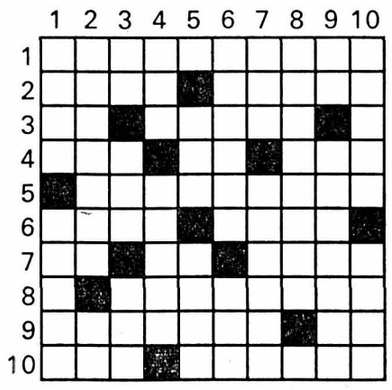

HORIZONTALEMENT

1. Détestent l'affectation. 2. Saute. Bois brûlé. 3. Titre abrégé. Bien qui était héréditaire. 4. Excitant. Zeus l'aima. Suc de fruit épaissi. 5. Se dit de sons clairs. 6. Montagne de Grèce. Peur violente. 7. Pronom. Symbole. Va de côté et d'autre. 8. Sales et sordides. 9. Il nous met en gaieté. Note. 10. Le clochard y est chez lui. Détraqué.

VERTICALEMENT

1. Est dans un état de repos. Haute récompense. 2. Boursouflure. Mis en action. 3. Pronom. Plante. Passage. 4. Lettre grecque. Mis à l'abri. 5. Dépôt de vin. Trou. 6. Mercure y avait des ailes. Obtenue. 7. Début de chronologie. Assassins. 8. Vautours. 9. Participe. Cher. 10. Esclaves du dernier cri. Ville d'Italie.

Solution du N° 1926

HORIZONTALEMENT: 1. Aspirateur. - 2. Api. Exécré. - 3. Râpé. Alla. - 4. Rets. Lits. - 5. Ma. Roi. Sep. - 6. Adverbes. - 7. Ira. Sirène. - 8. Sale. Si. Or. - 9. Opéra. Gâté. - 10. Tessères.
VERTICALEMENT: 1. Aar. Maison. - 2. Sparadrap. - 3. Pipe. Valet. - 4. Etre. Ere. - 5. Ré. Sors. As. - 6. Axa. Ibis. - 7. Tell. Erigé. - 8. Eclisse. AR. - 9. Urate. Note. - 10. Ré. Sphères.

POUR VOUS MADAME

UN MENU
Artichauts
Morue à l'américaine
Riz
Oranges

LE PLAT DU JOUR:

Morue à l'américaine

800 g de filets de morue, 3 cuillerées à soupe d'huile (d'olive de préférence), 2 oignons, 1 échalote, 2 gousses d'ail, sel, poivre, 1 petite boîte de sauce tomate, 2 dl de vin blanc ½ dl de cognac, poivre de Cayenne, 200 g de riz long grain.
Laissez dessaler les filets pendant quelques heures. Faites chauffer l'huile et mettez-y à revenir l'oignon et l'échalote hachés. Ajoutez l'ail, le sel, le poivre et la sauce tomate. Laissez cuire doucement pendant 5 min. et mouillez de vin blanc. Prolongez la cuisson pendant 10 min., versez le cognac. Ajoutez la morue coupée en morceaux et une pointe de Cayenne. Laissez cuire à frémissement pendant 20 min. à l'eau bouillante salée. Versez-le dans le plat de service. Disposez au-dessus les morceaux de morue et nappez de sauce.

Le conseil du chef
Controverse autour d'un artichaut
A l'époque de la Renaissance, on prêtait à l'artichaut des vertus aphrodisiaques. Aujourd'hui beaucoup le prétendent recommandé pour le foie.
Ce qui est sûr, c'est que l'artichaut (surtout s'il est consommé cru) est un excitant de l'appétit et un légume hautement calorique (75 pour 100 g). Mais contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, ce ne sont pas les bractées (que nous appelons improprement les feuilles, et qui font en réalité partie de la fleur) qui ont des vertus médicinales, mais les véritables feuilles dentelées de la plante. Utilisées sous forme d'infusion, de décoction de suc ou de poudre de racine macérée, elles ont en effet des propriétés diverses: diurétiques, fébrifuge, contre les jaunisses, coliques, hépatiques.

A méditer
Les liaisons commencent dans le champagne et finissent dans la camomille.
Valery LARBAUD

MOT CACHÉ
SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
CERISE

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront dominateurs, autoritaires et aimeront les discussions sans fin.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Vous abordez une période de travail intense et riche en enseignement de toute sorte. **Amour:** Cessez de fréquenter certains amis qui ne sont que des «pique-assiette» qui troublent votre foyer. **Santé:** Il faut quelquefois savoir sacrifier l'élégance au confort, surtout quand il fait froid.

TAUREAU *(21-4 au 20-5)*
Travail: Vous avez su choisir votre voie en fonction de vos désirs de toujours; de quoi vous plaignez-vous? **Amour:** Vous êtes d'une nature rêveuse et distraite et il n'est pas facile de vous comprendre. **Santé:** Pratiquez un sport de société qui vous permettra de vous faire de nouvelles relations.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*
Travail: Votre peur de ne pas réussir est purement maladive. Ayez davantage confiance en vous. **Amour:** Une rupture définitive n'est peut-être pas la vraie solution; pourquoi pas d'abord une petite séparation? **Santé:** Toute maladie a ses causes, ses origines, mais ce n'est pas à vous de le décider.

CANCER *(22-6 au 22-7)*
Travail: Vous avez bien du mal à vous adapter au rythme de travail de votre nouvelle entreprise. **Amour:** Vos inquiétudes sentimentales trouvent toujours des prétextes d'aggravation. **Santé:** Vos éruptions cutanées ne doivent pas être traitées à *la légère; voyez un dermatologue.*

LION *(23-7 au 22-8)*
Travail: Puisque votre emploi vous laisse quelques loisirs, occupez-les à vous instruire. **Amour:** Soyez fidèle à vos amitiés de jeunesse. Organisez des rencontres où vous évoquerez vos souvenirs. **Santé:** Votre bonne humeur et votre optimisme vous aideront beaucoup lors de votre convalescence.

VIERGE *(23-8 au 22-9)*
Travail: Les décisions que vous prendrez seront lourdes de conséquences, soyez prudent. **Amour:** Votre passion risque de vous entraîner plus loin que vous ne le pensiez au départ. **Santé:** Vos préoccupations tournent à l'obsession et vous empêchent de dormir; est-ce si grave?

BALANCE *(23-9 au 22-10)*
Travail: Préparez soigneusement votre programme plutôt que de faire confiance à vos talents d'improvisation. **Amour:** Le côté secret de votre caractère est souvent irritant pour vos proches qui n'osent vous le dire. **Santé:** N'entreprenez surtout pas une cure d'amaigrissement sans l'assentiment de votre médecin.

SCORPION *(23-10 au 21-11)*
Travail: Vous devrez faire un sérieux effort financier si vous voulez enlever le marché. **Amour:** C'est en famille que vous passez le plus de moments agréables et où vous êtes le mieux compris. **Santé:** Evitez tout refroidissement qui remettrait tout en question, le moment est mal choisi.

SAGITTAIRE *(22-11 au 20-12)*
Travail: Vous aimez innover mais ce n'est pas toujours une grande réussite; les risques sont grands. **Amour:** Vous ne savez ou n'aimez pas dire ce que vous ressentez et ce n'est pas facile de le deviner. **Santé:** Vous ne pouvez pratiquer deux sports en même temps, il faut choisir en fonction de vos dispositions.

CAPRICORNE *(21-12 au 19-1)*
Travail: Vous vous dispersez dans des activités diverses sans grand intérêt pour la plupart. **Amour:** Une grande fidélité est à la base de tout amour durable; veillez à ne rien gâcher bêtement. **Santé:** Vous avez besoin de beaucoup vous dépenser pour vous sentir en grande forme et heureux.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*
Travail: Votre activité secondaire va prendre beaucoup d'extension et vous aurez besoin d'aide. **Amour:** Vous fondez de grands espoirs sur un projet d'avenir qui vous est cher; petite déception. **Santé:** Vous êtes d'un tempérament solide et avez tendance à en abuser; vous avez tort, cela ne durera pas.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*
Travail: Soyez fidèle à l'association qui vous a donné de bons résultats; ne changez rien. **Amour:** Vous êtes très sensible à la beauté physique, d'où certaines désillusions par la suite. **Santé:** Vos yeux sont très sensibles et vous ne les ménagez guère; n'oubliez pas que c'est un bien très précieux.

Jacqueline Monsigny

DIVINE ZÉPHYRINE

Bernard Grasset, Paris 33

Eh bien! belle Zéphyrine, je vais commencer par le commencement et vous avouer que nous sommes dans un beau pétrin!

– Nous?

– Le royaume! rectifia La Palice. Après Marignan, mon enfant, le roi était le souverain le plus en vue de l'Europe, le plus heureux, notre pays le plus riche... Malheureusement, et ceci tout à fait entre nous, le roi François, à la mort de l'empereur Maximilien d'Allemagne, s'est mis en tête de se faire élire!

– Elire?

– Eh oui!... élire, en vertu d'antiques usages, par les sept électeurs de Cologne, de Mayence, de Brandebourg, du Palatinat... élire empereur du Saint Empire germanique... Le roi le pouvait, bien sûr, mais nous fûmes quelques-uns à le prévenir que ce rêve était folie. L'empereur avait un candidat, son propre petit-fils Charles, héritier du trône d'Espagne, de Flandres et de Naples... un jeune homme froid, calme, calculateur, le contraire de notre si charmant prince. Bref, chère Zéphyrine, ce qui devait arriver arriva; le roi eut beau payer 514 000 florins pour acheter les voix des princes allemands, ceux-ci empochèrent l'or et... votèrent pour Charles Quint! Ne me regardez pas avec ces grands yeux, ma belle ou foi de La Palice je ne réponds plus de moi!... Où en étais-je?

– Ils votèrent pour Charles Quint, disiez-vous, messire! répéta Zéphyrine, qui ne perdait pas le fil.

– Exact. Eh bien! ma chère, voici le tonneau de caca d'oie, si vous me permettez l'expression, dans lequel nous nous trouvons. Charles Quint ne pardonnera jamais au roi François d'avoir cherché à lui ravir une couronne depuis quatre-vingts ans dans la famille. Entre ces deux hommes, la lutte est inévitable. L'un est de trop. Charles veut chasser François du Milanais et François veut bouter Charles hors de Naples. Alors, que pensez-vous de cette situation inextricable, belle raisonneuse?

Zéphyrine fronça ses fins sourcils d'or roux:

– Et que fait le roi d'Angleterre dans tout cela, messire?

– Il dit que vous êtes aussi belle qu'intelligente, *Divine Zéphyrine!* déclara La Palice, avec un grand salut.

Pour cacher son embarras, Zéphyrine répondit d'un éclat de rire. Secouant sa crinière d'or roux, elle piqua, suivie de son nouvel ami, vers les tours à demi construites dont elle apercevait la blancheur dans la trouée d'arbres.

LE SERMENT

Pioches, scies et marteaux résonnaient sur le gigantesque chantier de Chambord. Telles les abeilles d'une ruche, des centaines d'ouvriers, bons compagnons, tailleurs de pierres, maçons, paveurs et charpentiers, s'échinaient, pour quelques sols par jour, à bâtir un palais de légende. Zéphyrine, émerveillée du spectacle, regardait avec admiration les gigantesques fondations et les premières murailles qui s'élevaient déjà sur le sol aride et sablonneux.

– Voici Clément Marot, le valet du roi!

La Palice désignait un homme assez jeune, vêtu d'une livrée bleu et or, qui était assis sur le marchepied d'un chariot.

– Il est un peu fou, bouffon, poète et je le crois luthérien, ajouta le maréchal. Mais le roi l'aime beaucoup et lui passe tous ses caprices...

Le valet-poète devait être en effet plongé dans ses rimes ou dns une passionnante lecture, car il ne leva même pas les yeux des parchemins qu'il tenait serrés sur ses genoux, comme Zéphyrine et le maréchal de La Palice mettaient pied à terre devant lui.

– Mademoiselle de Bagatelle cherche le roi, afin de lui donner un message de la part de monsieur le marquis, son père, mon cher Clément... Savez-vous où se trouve Sa Majesté? interrogea La Palice d'un ton extrêmement aimable.

Sans bouger la tête, sans se redresser pour saluer le maréchal, comme il eût dû le faire, le valet-poète marmonna entre ses dents: *Sa Majesté s'en est allée,*
Au bon vent de sa destinée!

A cette insolente réponse, La Palice fit une mimique vers Zéphyrine, signifiant à peu près: «Je vous avais bien prévenue qu'il était bizarre!» De fait, Clément Marot, pour bien montrer à quel point Zéphyrine et le maréchal dérangeaient ses occupations, récita à haute voix une phrase à double sens:

– Athéniens, je vous sais gré et je vous aime, mais j'obéirai au dieu de Delphes plutôt qu'à vous...

Le valet-poète tournait la page du parchemin, prêt à continuer sa lecture. Estomaquée de cette impertinence, Zéphyrine prit une inspiration et continua à sa place:

– Athéniens, acquittez-moi ou ne m'acquittez pas, mais tenez pour certain que je ne changerai jamais de conduite, quand je devrais mille fois m'exposer à la mort!!

– Par le dieu des poètes, mademoiselle connaît Socrate! s'exclama Clément Marot.

– Mais, monsieur, se rebella Zéphyrine, pourquoi voulez-vous que seule la gent masculine ait quelque science!

– Je ne veux pas, je ne veux pas, mademoiselle, cela est... L'esprit féminin va souvent se loger ailleurs que dans la tête!

– Ah oui? Et où cela, monsieur? interrogea Zéphyrine retrouvant l'innocence de ses presque quinze ans.

– Hem...!

Soudain gêné, Clément Marot échangea un regard avec La Palice. Ce dernier pataugeait quelque peu dans la philosophie hellénique. Il s'impatienta:

–

Tout cela est bien beau, mon cher Marot, mais savez-vous, oui ou non, où mademoiselle de Bagatelle peut trouver le roi?

SCIAKY PRESS À SUIVRE

OFFRES D'EMPLOIS

HEUER

cherche

chef comptable et administratif

La personne que nous cherchons aura la responsabilité et la gestion de:
- la comptabilité financière et analytique
- l'organisation administrative

Moyen: ordinateur Nixdorf 8870 à écrans.
Langues souhaitées: français/allemand.
Date d'entrée: à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à Heuer-Leonidas S.A., W. Monnier, directeur général, rue Vérésius 18, 2501 Bienne, tél. (032) 23 18 81. 218762-36

---

marché Diga

DISCOUNT ALIMENTAIRE CERNIER

engage pour date à convenir

UN BOUCHER GARÇON DE PLOT

Adresser offres à LA DIRECTION DE MARCHÉ DIGA Tél. (038) 53 11 44

218772-36

BONNE ANNÉE 1985

Votre promotion professionnelle passe par OK Personnel Service

comptable

25 à 40 ans, au bénéfice d'une solide expérience professionnelle pour tenir la comptabilité de diverses sociétés n'a pas de secret pour vous. Alors n'hésitez pas vous êtes celui/celle que nous cherchons pour la comptabilité de l'un de nos clients de Neuchâtel.

Secrétaire technique

homme ou femme, agé/e de 30 à 40 ans, vif intérêt et connaissance pratique de l'administration du bâtiment, c'est vous que nous pouvons déléguer chez l'un de nos clients dont l'entreprise est sise à Vuitebœuf-sur-Yverdon.
Egalement à Vuitebœuf-sur-Yverdon

secrétaire de direction (fr.)

vous êtes une personne responsable, capable de prendre des décisions, vous avez le profil idéal. L'un de ces jobs à temps complet, emploi fixe vous plaît-il, Madame G. Bardet se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Et n'oubliez pas: OK Personnel Service, votre partenaire de choix en matière de recherche d'emploi.

218692-36

OK PERSONNEL SERVICE SA
Rue Saint-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel
038/24 31 31

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

Pour accomplir des travaux de révision à l'extérieur (contrôles AVS des employeurs) et pour seconder son service de comptabilité, la CAISSE DE COMPENSATION CICICAM engagerait

un réviseur - comptable

Age minimum: 25 ans. CFC ou formation équivalente.

Adresser les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels à CICICAM, case postale 480, 2001 Neuchâtel. 218700-36

MEM

MICROELECTRONIC — MARIN

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

une secrétaire à temps partiel

qui se verra confier la responsabilité de notre visiotexte. Notre future collaboratrice devrait être bilingue (français-allemand) avec de bonnes connaissances d'anglais et posséder si possible des connaissances du traitement de textes.

Les intéressées sont invitées à faire leurs offres écrites, accompagnées de la documentation usuelle à notre service du personnel, 2074 Marin, tél. (038) 35 21 21. 218693-36

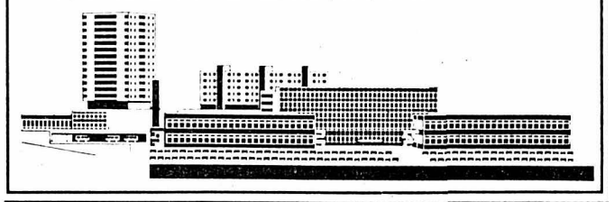

Nivarox-Far SA

Case postale, 2400 Le Locle

cherche pour son centre de décolletage du **SENTIER** un

décolleteur

de **HAUT NIVEAU,** dans le but de remplacer à terme le chef actuel.

Profil souhaité:
- décolleteur ayant une très bonne base mécanique
- bonne connaissance de la conduite des tours automatiques à décolleter et de la conception des jeux de cames
- expérience dans l'usinage de pièces difficiles dans des matériaux modernes
- connaissance dans la programmation des machines CNC
- capable d'établir des offres de manière indépendante
- tempérament de chef, bon sens de l'organisation et du travail en équipe
- ouvert aux nouveautés

Age: 35-40 ans.

Notre futur collaborateur bénéficiera des avantages sociaux d'une grande entreprise. Les offres seront traitées avec discrétion.

Les offres écrites sont à adresser au Service du personnel, avenue du Collège 10, 2400 LE LOCLE.

Tous renseignements peuvent être demandés directement à M. MEYLAN. Tél. (021) 85 60 51 au Sentier. 218551-36

BOVA service

Nous cherchons plusieurs
- **monteurs électriciens**
- **mécaniciens**
- **dessinateurs sur machines**

pour travail dans la région
Excellentes prestations.

BOVA SERVICE
2, rue des Marchandises
Tél. (032) 23 87 17. 218761-36

Hôtel Terminus à Neuchâtel cherche

sommelière

Entrée immédiate.

Tél. (038) 25 20 21 ou se présenter. 216528-36

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des pièces industrielles en matière plastique et des appareils électriques et électroniques. Pour notre BUREAU TECHNIQUE DE VENTE, nous cherchons

INGÉNIEUR ETS

orientation électrotechnique ou électronique, qui serait intéressé à des travaux du domaine technico-commercial.
Cette activité offre la possibilité de traiter avec nos clients des secteurs accumulateurs, redresseurs, onduleurs.
Ce poste exige des connaissances approfondies de la langue allemande.

NOUS OFFRONS: poste d'avenir; après une mise au courant de réelles possibilités de développement. Un emploi stable, des conditions d'engagement et sociales de valeur.

NOUS DEMANDONS: une formation de base complète auprès d'une école technique. Quelques années d'expérience seraient appréciées, ainsi que des connaissances de l'anglais.
Si vous êtes intéressé par cette activité, nous vous prions de nous faire parvenir vos offres de service accompagnées des documents usuels ou de prendre contact avec nous par téléphone. Nous vous donnons volontiers toutes informations au sujet du poste que nous offrons.

ELECTRONA
Electrona S.A.
2017 Boudry/NE
Tél. (038) 44 21 21
interne 401
dès le 7.1.1985 218691-36

ELECTRONA

Hôtel-Pension cherche

jeune fille

pour divers travaux d'entretien et service de table. Entrée immédiate.
Logement à disposition sur place.

Tél. (038) 31 58 88. 218808-36

ENTREPRISE DE TRANSPORTS
Région de Rolle cherche

chauffeur de cars

pour lignes régulières et excursions.

Tél. (021) 74 13 55. 217939-36

BISTRO ET CAVEAU
marin centre

Nous engageons des

sommelières extra

pour 2 à 3 jours par semaine, surtout les samedis
(Sans permis s'abstenir)

Demander M. Van Baal pour prendre rendez-vous. 218464-36

Le rendez-vous de toute la famille
☎ 038 33 75 22

Détresse cachée a besoin du
SECOURS SUISSE D'HIVER

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

BOIS DE CHEMINÉE SEC, scié, bûché, livré. Tél. (039) 41 39 66, le soir. 216407-61

AILE DELTA CHOUCAS MAX, biplace, parfait état, avec chariot motorisé. Au plus offrant. Tél. 31 25 09, le soir. 216534-61

LIT AVEC ENTOURAGE, 2 sommiers avec matelas, 2 layettes horloger, 2 fourneaux Granum bois-charbon, 1 fourneau mazout. Tél. 53 12 51. 216537-61

SOULIERS DE SKI NORDICA N° 39, état impeccable. Tél. (038) 42 56 69. le soir. 218774-61

1 TAPIS BERBÈRE 3,5 × 2,5 m. Tél. 36 14 83. 216401-61

SKIS VÖLKL 200 CM, fixations sécurité Marker, 250 fr. Tél. (038) 33 71 61. 216536-61

DEMANDES A ACHETER

VOILIER DE CROISIÈRE, dériveur lesté 7 à 8 m, spacieux, avec place d'amarrage dans Littoral. Tél. (038) 31 25 09, le soir. 216535-62

A LOUER

STUDIO MEUBLÉ dans maison familiale pour le 1.3.85 à La Coudre, 435 fr., charges comprises. Tél. 33 62 60, le soir. 216530-63

À CORTAILLOD, 2 PIÈCES, libre immédiatement. Prix 440 fr. plus charges 60 fr. Tél. 42 13 02. 216397-63

DEMANDES À LOUER

APPARTEMENT 2 PIÈCES, quartier Beaux-Arts, 600 fr. Tél. 24 33 16, midi. 216404-64

4, rue Saint-Maurice
Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 — **Neuchâtel**
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178 — Télex 952 542

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.

En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h.

La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi, les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir la veille jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'accepterons plus que les avis tardifs et les réclames urgentes.

Tarif de la publicité

Annonces: 92 c. le mm min. 25 mm. Annonces locales 81 c. le mm min. 25 mm. Offres d'emplois et immobilier 95 c. le mm. Offres d'emplois et immobilier locaux 84 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 4.60 le mm. Réclames Fr. 3.28 le mm (conditions spéciales pages 1, 3, 1re page sportive et dernière page).
Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.95 le mm. Petites annonces au mot (non commerciales) 75 c. le mot, min. Fr. 7.50.

Abonnements réguliers FAN-L'EXPRESS

TARIFS 1985

1 an	6 mois	3 mois
155.—	82.50	43.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01

met à votre disposition
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Véhicules à moteur et accessoires

Bus Fiat 238

année 1977.

Tél. (038) 24 56 65. 216406-42

Occasions impeccables

VW Golf GTI

mod. 84, rouge 11 000 km
mod. 83, toit ouvr., noire, 30 000 km
mod. 83, rouge, 47 000 km

VW Golf

SC, mod. 81, rouge, 37 100 km
GLS, mod 81, rouge mét., 43 000 km
Royal GX, mod. 83, toit ouvr., blanche, 20 700 km
GL, mod. 83, aut., rouge, 27 300 km

AUDI 80

GL, mod. 82 rouge mét., 33 000 km
GLS, mod. 81, aut., blanche, 53 000 km
GLE, mod. 81, bleu, 75 900 km
GLS, mod. 80 gris mét., 42 600 km

DIVERS

Citroën Visa GT, mod. 83, toit panoramique, noire, 22 000 km
Volvo 345 GL, mod. 81 rouge, 35 000 km
Opel manta 2,0 GTE, mod. 83 grise mét., 21 000 km
Renault 20 TS, mod. 81 jaune, 26 000 km
Toyota Celica 2000 GT, mod. 79 rouge, 52 000 km

Garantie 100 % Echange / Crédit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00 h
et 13.30 à 19.00 h
Samedi: 8.00 à 17.00 h

218540-42

AMAG Bienne
Nouvelle route de Berne
032 25 13 13

218555-10

SUZE

AVIS DIVERS

« PIANO BAR 1900 »

(Seyon 27) en face du parking
Ouvert de 16 h à 24 h

L'endroit idéal

pour votre apéritif et vos sorties de fin d'année
du **MARDI** au **SAMEDI** soir dès 20 h 45
notre **PIANISTE** jouera pour vous.
Entrée libre - Fermé le dimanche

210157-10

SOCIÉTÉS!
Pour vos manifestations de 1985, il est temps de commander votre

HALLE DE FÊTE

Renseignements et offres
Charpentes Baumann S.A.
1588 Cudrefin
Tél. (037) 77 14 26 - (037) 77 13 65. 208234-10

Gary NETTOYAGE

Remercie sa fidèle clientèle, et lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

2042 Valangin
(038) 36 17 74

218580-10

GARAGE ROBERT — RENAULT
Tél. (038) 25 31 08 — Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

	au comptant	ou par mois (36 mens.)
FUEGO GTS	10.500.—	362.—
RENAULT 20 TS	6.500.—	224.—
RENAULT 18 Break TS	8.900.—	307.—
RENAULT 18 GTS	7.300.—	257.—
RENAULT 14 GTL	6.900.—	243.—
RENAULT 11 TSE	12.800.—	446.—
RENAULT 11 TXE	14.500.—	500.—
RENAULT 9 TSE	12.500.—	435.—
RENAULT 5 TS	7.800.—	269.—
RENAULT 4 GTL	5.400.—	186.—
PEUGEOT 305 SR	6.600.—	232.—
CITROËN GSA BREAK	6.300.—	217.—
VW GOLF GL	11.600.—	404.—
DATSUN PRAIRIE	9.800.—	338.—
MITSUBISHI CORDIA TURBO	12.900.—	445.—
SUZUKI BUS St. 90 V	8.700.—	300.—
TOYOTA CRESSIDA	8.900.—	307.—
TALBOT HORIZON GL	7.900.—	212.—

OUVERT LE SAMEDI MATIN

218487-42

GARAGE ROBERT — RENAULT
Tél. (038) 25 31 08 — Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

Des boutiques accueillantes et sympathiques
Un choix personnalisé
Des produits de qualité

GALERIE DES MOULINS

Moulins 51
En face du parking du Seyon

Boutique Mariage

bijouterie création

PHOTO GENCIK express

AUDIO Cosmos

Apocalypse MODE

TRAFIC
chaussures - accessoires

Cadeaux «Chez-soi»

Au Chien Chic
Point de vente Royal Canin

206429-10

Funérailles des victimes du Naples-Milan

Boycott des familles

BOLOGNE (ATS/Reuter). – L'Italie a rendu jeudi un dernier hommage aux victimes de l'attentat de dimanche contre le train Naples-Milan au cours de funérailles nationales «boycottées» par les familles des victimes.

Le président Sandro Pertini et les dirigeants politiques italiens ont assisté à la cérémonie, mais aucun cercueil ne se trouvait dans la basilique Saint-Petrone de Bologne.

Les familles ont fait savoir qu'elles préféraient procéder à des obsèques individuelles.

Pour la télévision nationale, ce refus sanctionne l'impuissance de l'Etat à punir les auteurs d'attentats similaires dans le passé.

«Bologne en a assez de voir son nom lié à ces attentats», a déclaré l'archevêque Giacomo Biffi dans son homélie. «Nous demandons que les assassins soient enfin identifiés et jugés».

Jusqu'à présent, une quinzaine de personnes sont mortes et plus de 100 ont été blessées par l'explosion de la bombe dans le train bondé de voyageurs entre Florence et Bologne. Les restes de 14 passagers ont été identifiés. Une 15me victime n'a toujours pas de nom et deux autres sont toujours portées disparues, indique la police.

MAFIA?

L'enquête s'oriente vers les milieux néo-fascistes qui ont revendiqué cet attentat, comme ils avaient revendiqué deux autres attaques dans la région de Bologne en 1974 et 1980.

Mais le ministre de l'intérieur indique dans des interviews publiées jeudi que les policiers étudient aussi l'hypothèse d'un complot étranger ou de la mafia.

L'attentat a fait une victime inattendue: Filippo Alberghina, responsable de la sécurité ferroviaire, n'a pas supporté les scènes d'horreur dont il a été le témoin sur les lieux de l'explosion. «Je ne peux continuer à vivre de cette façon absurde», a-t-il écrit avant de se tirer une balle dans la tête. «C'est une société maudite».

La presse italienne est indignée de voir que jamais les auteurs d'attentats semblables n'aient été condamnés en dépit des nombreux indices qui accusent l'extrême-droite. «Cette fois, les gens ne veulent plus entendre de regrets ou de promesses», écrit l'influent «Corriere della Sera». «Ils veulent que l'Etat débrouille l'écheveau obscur du Noël sanglant».

Portrait-robot du suspect. (Téléphoto AP)

Epreuve de vérité à l'OPEP

GENÈVE (AFP). - Les ministres du pétrole de l'OPEP ont entamé jeudi à Genève leur deuxième «round» de négociation. L'OPEP doit en effet relever un double défi: créer un système efficace pour restaurer la discipline et réformer la grille des prix de l'Organisation. Prévues en début d'après-midi, les discussions ont été reportées dans l'attente de l'arrivée des ministres du Nigeria et de l'Equateur.

L'impossibilité de trouver un accord d'ensemble sur ces deux fronts conduirait à une «guerre des prix», a averti à son arrivée le ministre des émirats arabes unis M.Maneh Said Al Oteiba.

«Nous n'avons pas d'autre possibilité» pour «raffermir» les prix sur le marché pétrolier, a renchéri le président de l'OPEP et ministre indonésien du pétrole, M. Subroto.

Déjà la baisse des cours enregistrée sur les marchés ces dernières semaines a accru les tensions au sein de l'Organisation. Derrière une façade d'unité, les 13 ministres se disputent âprement leur part du marché pétrolier mondial.

Les ministres avaient vendredi dernier ajourné leur conférence après deux jours de travaux pour obtenir l'aval des chefs d'Etat sur une proposition instaurant un contrôle supranational des quantités de pétrole exportées et des prix pratiqués par chaque pays.

Ce feu vert semble avoir été obtenu dans de nombreux cas selon les indications de nombreux ministres (Indonésie, Koweit, émirats arabes unis, Gabon, Algérie, Iran).

Les modalités d'application de ce contrôle n'ont cependant pas été définies, et se retrouvent au centre des discussions, a souligné le ministre gabonais M. Tchioba.

Elle seront le test de la capacité de l'OPEP à rétablir sa crédibilité, souligne-t-on dans les milieux pétroliers.

Hécatombe dans la bataille afghane

ISLAMABAD, PAKISTAN (AP). – Plus d'un million de morts, tel serait le bilan de la guerre qui dure depuis cinq ans en Afghanistan entre les forces soviétiques et la résistance afghane.

Depuis le 27 décembre 1979, date de l'intervention des forces soviétiques en Afghanistan, 950.000 civils et 50.000 rebelles, ainsi que 30.000 soldats de l'Armée rouge ont été tués, a affirmé Gulbadin Hikmatyar, un des chefs de la résistance afghane.

Le chiffre d'un million de morts est considéré comme «le plus proche de la réalité» par les dirigeants de l'Alliance islamique. Hikmatyar est président du parti islamique (Hizbe Islami) et vice-président de l'Alliance islamique des Moudjahiddin afghans regroupant sept partis, qui dirige les groupes d'insurgés en Afghanistan.

En décembre 1979, Moscou avait envoyé environ 85.000 hommes des troupes aéroportées et soldats de l'armée de terre en Afghanistan pour soutenir un coup d'Etat organisé par le dirigeant afghan pro-soviétique Babrak Kamal, actuellement président.

Ces trois derniers mois, les troupes soviétiques ont été renforcées et atteignent 140.000 hommes, selon la plupart des estimations.

Un chiffre qui, a affirmé Gulbadin Hikmatyar, est bien inférieur à celui des combattants rebelles, «entraînés, expérimentés et relativement bien armés», qui sont au nombre d'environ 300.000, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Islamabad.

Dans le courant de l'année, les Soviétiques ont utilisé des hélicoptères armés, des missiles basés au sol BM-13 et BM-14, des systèmes de roquettes perfectionnés. Leur puissance de feu s'est accrue, les troupes ont une plus grande mobilité et des bombardiers à long rayon d'action «déciment les Moudjahiddin et la population civile», a affirmé Hikmatyar.

Après la mort de sa mère

DUBLIN (ATS/AFP). - Un bébé né 28 jours après la mort clinique de sa mère est décédé mercredi soir à l'âge de 10 jours dans un hôpital de Cork (Irlande), a-t-on appris jeudi soir de source hospitalière.

L'hôpital avait indiqué que le bébé était né deux mois avant terme, sans intervention chirurgicale.

La mère avait été admise à l'hôpital à la suite d'une hémorragie cérébrale et déclarée cliniquement morte peu après, mais son corps était resté sur appareil de respiration artificielle avec le consentement de son mari.

«Notre objectif principal était de permettre à l'enfant de rester en vie jusqu'à la 28me semaine de grossesse, en sachant qu'après ses chances de survie seraient bien meilleures», a déclaré un porte-parole de l'hôpital.

Pisani veut surprendre

PARIS (AP). – M. Edgard Pisani a annoncé jeudi dans une interview à l'AFP qu'il rendra public le 5 janvier prochain un projet qui «surprendra» car il comportera des «approches nouvelles» élargissant «les zones de compatibilité» entre les deux logiques en présence en Nouvelle-Calédonie, l'indépendantiste et l'anti-indépendantiste.

M. Pisani a précisé qu'il ne s'est pas lancé dans une négociation entre les indépendantistes et les anti-indépendantistes, mais dans «l'élaboration d'une décision politique que le gouvernement et le Parlement français devront prendre sur la base de mon rapport». Et il a averti: «Les forces politiques de ce territoire ne sauraient m'empêcher par leur abstention ou par leur hostilité de faire mon rapport, ni empêcher le gouvernement et le Parlement de délibérer».

Faisant allusion aux déclarations du député RPCR (anti-indépendantiste) Jacques Lafleur qui avait parlé de «légitime défense», le Haut-Commissaire du gouvernement a accusé: «le RPCR se sert de l'ordre au lieu de le servir. Il ne veut pas de dialogue et tout est bon pour le refuser».

Par ailleurs, dans une interview à TF-1, M. Pisani s'est défendu de l'accusation de laxisme en déclarant: «Si c'était du laxisme de n'avoir pas pris des mitrailleuses et de tirer dans la foule, je suis laxiste». Il a expliqué qu'il veut rétablir l'ordre «calmement».

Cyanure

NAGOYA (AFP). – «L'homme aux 21 visages», le mystérieux groupe qui depuis bientôt 10 mois fait chanter plusieurs compagnies alimentaires au Japon en menaçant d'empoisonner leurs produits au cyanure, a annoncé qu'il suspendait ses activités pour 20 jours, conseillant aux industriels et à la police de «prendre du repos» durant les fêtes de fin d'année. Un message identique avait été adressé le 17 décembre à la presse d'Osaka où le groupe est particulièrement actif.

Selon les enquêteurs, le fait d'avoir adressé le message à la presse de Nagoya serait une «ruse» destinée à lancer les enquêteurs sur une fausse piste.

Rajiv Gandhi ultra-favori

LA NOUVELLE-DELHI (AFP). – De nouveaux incidents, qui ont fait 1 mort et 15 blessés, ont marqué la seconde journée des élections législatives en Inde: ils portent à 27, dont deux candidats, le bilan des morts au cours des opérations de vote qui s'achèvent aujourd'hui.

La quasi-totalité des électeurs désirant voter (environ 230 millions) ont désormais accompli leur devoir électoral. Il ne reste plus que trois circonscriptions des Etats du Nagaland et de Meghalaya dans l'extrême nord du pays à pourvoir, aujourd'hui.

Selon les premières informations, la participation électorale a de nouveau été importante. Au total entre 60 et 65% des 380 millions d'électeurs auront participé à ces élections, les 8mes depuis l'accession de l'Inde à l'indépendance en 1947.

L'annonce des résultats qui devraient confirmer la majorité du Parti du Congrès (I) et le maintien de M. Rajiv Gandhi à la tête du gouvernement indien, commencera ce matin à 11 h 30.

Les résultats définitifs ne devraient cependant pas être connus avant samedi ou dimanche en raison du nombre important de votants et de la dispersion des quelque 480.000 bureaux de votes répartis sur le territoire de l'Union.

Sur les 544 sièges que compte le Lok Sabha (Chambre basse), seuls 508 seront décidés à l'issue de ce scutin.

Les sondages publiés à la fin de la campagne électorale montrent que le Congrès (I) est en bonne position pour conserver le pouvoir qu'il détient depuis 1947, avec une seule interruption de trois ans entre 1977 et 1980.

Corsaires de l'informatique

HAMBOURG (AFP). – Piratage de banques de données et diffusion d'informations secrètes sont au programme du congrès du «club du chaos informatique» (CCC), qui se déroule à Hambourg. Les membres du CCC, dont l'objectif est de pirater les systèmes informatiques en exploitant leurs faiblesses, sont pour la plupart de très jeunes fanatiques de l'ordinateur. Ils avaient notamment réussi en novembre dernier à dévoiler les lacunes du système allemand de vidéotexte «BTX» mis au point par la poste fédérale, en s'en servant sous une «fausse identité informatique».

Ayant découvert le mot de passe «informatique» de la Caisse d'épargne de Hambourg, les «pirates de l'informatique» s'étaient servis durant toute une nuit des services vidéotexte «BTX» sur le compte de la Caisse d'épargne, totalisant une facture de 135.000 DM. Les jeunes pirates ayant ensuite publiquement reconnu leur «exploit», la poste devait finalement renoncer à se faire payer.

Selon un porte-parole du «CCC», les 400 invités au congrès de Hambourg, venant de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de RFA, pourront parler de leurs expériences et échanger des conseils d'utilisation. Un séminaire sur «les déréglements psychologiques causés par l'informatique» figure également au programme.

Cette réunion n'est pas confidentielle, loin de là: les visiteurs membres de l'administration des postes, principale victime des pirates, pourront même bénéficier d'une réduction de 10% sur le billet d'entrée.

A l'amende

PARIS (AFP). – Le gouvernement français vient de prendre des sanctions contre quinze grands fabricants de parfum accusés de se montrer arbitraires dans le choix de leurs distributeurs.

Plusieurs grands noms de la parfumerie française – notamment, indique-t-on de bonne souce, Elisabeth Arden, Christian Dior, Givenchy, Hermes, Lancôme, Lanvin et Rochas – devront ainsi acquitter des amendes de 50.000 à 150.000 francs français.

Au nom du prestige de leur produit, ces fabricants imposaient aux distributeurs des normes de présentation que nombre de ces derniers dénonçaient. Selon les cas, les détaillants devaient avoir un certain chiffre d'affaires ou aménager le magasin selon les directives imposées par la marque pour avoir le droit de vendre les précieux flacons. «C'était une petite forme de rackett», s'indigne une commerçante parisienne.

Adieu au marxisme

TRAVEMUENDE (AP).– Près de 200 Polonais ont quitté le bord de deux ferries d'excursion qui ont fait escale à Travemuende, port de la Baltique, au cours des fêtes de Noël, selon la police allemande des frontières.

Le nombre de Polonais qui ont décidé de ne pas rentrer chez eux, à l'issue de courtes croisières en Allemagne et au Danemark, se trouve ainsi porté à plus de 900, déclare un communiqué.

Cent douze passagers du «Pomérania» ont quitté leur bateau mercredi à Travemuende, 83 ont quitté le «Rogalin» samedi dernier, dans le même port.

Selon les autorités de Hambourg, plusieurs dizaines de voyageurs polonais se sont présentés à la police et aux organisations d'aide au cours des fêtes et ont annoncé leur intention de demander l'asile politique.

La plupart ont quitté Travemuende pour passer Noël avec des parents établis ailleurs en RFA, disent les autorités.

TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX...

LIBÉRALISATION

BELGRADE (AFP).– Les Yougoslaves pourront, à dater du 1er janvier 1985, acheter de l'essence à volonté et voyager à l'étranger sans payer de taxe de sortie.

TOUJOURS PLUS

WASHINGTON (AP).– Le déficit budgétaire américain était de 28,46 milliards de dollars en novembre et pourrait augmenter encore, ce qui constituerait le plus important déficit de l'histoire des Etats-Unis.

AU NICARAGUA

MANAGUA (Reuter).– Les affrontements entre les rebelles «contras» et les troupes du gouvernement sandiniste au Nicaragua ont fait 4600 morts depuis le début de l'année, a déclaré le ministre nicaraguayen de la défense.

À MORT

LONDRES (Reuter).– Trois nouvelles condamnations à mort ont été prononcées au Viet-nam, ainsi que 16 condamnations allant de quatre ans de prison à la détention à perpétuité, a annoncé Radio-Hanoï.

COCAÏNE

BOGOTA (AFP).– Un diplomate colombien arrêté à Madrid pour trafic de cocaïne était directement approvisionné par le service de presse de la présidence de la République à Bogota.

À L'EST

VIENNE (AP).– Les chefs des gouvernements et des partis communistes des pays signataires du Pacte de Varsovie se réuniront à la mi-janvier à Sofia.

CROISSANCE

COLOGNE (AFP).– Le président de l'Association des employeurs allemands (BDA), M. Otto Esser, a déclaré à Cologne que la croissance économique en RFA devrait être de 3 % en 1985, au lieu d'un peu plus de 2,5 % cette année.

VENT SOLAIRE

LOS ANGELES (AP).– Des scientifiques ont procédé jeudi au lancement d'une comète artificielle destinée à l'étude du vent solaire.

SANS PLOMB

STOCKHOLM (AFP). – La vente d'essence sans plomb a commencé jeudi en Suède dans cinq stations-services du sud du pays, apprend-on à Stockholm auprès de la compagnie Gulf.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	21 déc	27 déc
Banque nationale	600.— d	600.— d
Créd. fonc. neuch.	690.—	695.—
Neuchât. ass. gén	595.— o	595.— o
Gardy	35.— o	35.— o
Cortaillod	1370.— o	1375.— o
Cossonay	1275.— d	1275.— d
Chaux et ciments	710.— d	710.— d
Dubied nom.	200.— d	200.—
Dubied bon	200.— d	200.—
Hermès port.	300.— d	300.— d
Hermès nom.	80.— d	80.— d
J.-Suchard port.	6250.— d	6350.— d
J.-Suchard nom.	1400.— d	1410.— d
J.-Suchard bon	600.— d	630.— d
Ciment Portland	3400.— d	3400.— o
Sté navig. N'tel	325.— d	325.— d

LAUSANNE

Banq. cant. vaud.	850.—	845.— d
Créd. fonc. vaud.	1220.—	1235.—
Atel. const. Vevey	840.—	—.—
Bobst	1630.—	—.—
Innovation	535.—	535.— d
Publicitas	2990.—	2975.— d
Rinsoz & Ormond	460.—	460.— d
La Suisse ass. vie	5175.— d	5225.—
Zyma	975.—	—.—

GENÈVE

Grand Passage	660.— d	680.—
Charmilles	430.— d	430.—
Physique port.	130.— d	130.— d
Physique nom.	110.— d	110.— d
Schlumberger	95.75	96.—
Monte.-Edison	—.—	—.—
Olivetti priv.	6.65	6.50 d
S.K.F.	48.50 d	48.50
Swedish Match	73.—	73.50 d
Astra	1.80 d	1.80

BÂLE

Hoffm.-L.R. cap.	93250.—	93000.—
Hoffm.-L.R. jce.	85625.—	85250.—
Hoffm.-L.R. 1/10	8575.—	8550.—
Ciba-Geigy port.	2470.—	2470.—
Ciba-Geigy nom.	1120.—	1120.—
Ciba-Geigy bon	2010.—	2030.—
Sandoz port.	6950.—	6950.—
Sandoz nom.	2535.—	2520.—
Sandoz bon	1105.—	1110.—
Pirelli Internat.	251.—	254.—
Bâloise Hold. n.	675.—	680.—
Bâloise Hold. bon	1335.—	1340.—

ZURICH

Swissair port.	1050.—	1060.—
Swissair nom.	840.—	843.—
Banque Leu port.	3700.—	3710.—
Banque Leu nom.	2625.—	2625.—
Banque Leu bon	588.—	580.—
UBS port.	3580.—	3575.—
UBS nom.	684.—	685.—
UBS bon	130.50	130.—
SBS port.	357.—	355.—
SBS nom.	280.—	278.—
SBS bon	300.—	300.—
Créd. Suisse port.	2325.—	2325.—
Créd. Suisse nom.	447.—	446.—
Banq. pop. suisse	1465.—	1475.—
Bq. pop. suisse bon	145.—	145.—
ADIA	2230.—	2255.—
Elektrowatt	2615.—	2620.—
Hasler	2390.—	2380.—
Holderbank port.	743.—	758.—
Holderbank nom.	618.—	620.—
Landis & Gyr nom	1540.—	1570.—
Landis & Gyr bon	155.—	156.50
Motor Colombus	785.—	776.—
Moevenpick	3775.—	3625.—
Oerlikon-Bührle p.	1280.—	1280.—
Oerlikon-Bührle n.	280.—	277.—
Oerlikon-Bührle b.	295.—	295.—
Presse fin.	260.—	264.—
Schindler port.	3510.—	3510.— d
Schindler nom.	535.—	550.—
Schindler bon	635.—	630.— d
Réassurance port.	8350.—	8300.—
Réassurance nom	3770.—	3770.—
Réassurance bon	1530.—	1505.—
Winterthour port.	3780.—	3800.—
Winterthour nom.	2130.—	2130.—
Winterthour bon	3310.—	3300.—
Zurich port.	18050.—	18050.—
Zurich nom.	10650.—	10650.—
Zurich bon	1765.—	1760.—
ATEL	1280.— d	1280.— d
Saurer	224.—	224.—
Brown Boveri	1375.—	1370.—
El. Laufenbourg	2160.—	2160.—
Fischer	605.—	605.—
Frisco	1960.— d	1960.— d
Jelmoli	1920.—	1910.—
Hero	3120.—	3125.—
Nestlé port.	5570.—	5540.—
Nestlé nom.	3265.—	3265.—
Alu Suisse port.	730.—	732.—
Alu Suisse nom.	261.—	261.—
Alu Suisse bon	68.—	67.—
Sulzer nom.	1625.—	1630.—
Sulzer bon	300.—	300.—
Von Roll	298.—	295.—

ZURICH (Etrangères)

Alcan	71.75	73.—
Amax	41.75	42.—
Am. Tel & Tel	48.75	49.75
Beatrice Foods	76.50	76.50
Burroughs	144.—	149.—
Canadian Pacific	96.50	97.—
Caterpillar	77.50	78.—
Chrysler	78.50	81.—
Coca Cola	161.50	159.50
Control Data	88.—	90.25
Corning Glass	168.50	170.50
C.P.C.	104.—	124.—
Du Pont	121.50	124.—
Eastman Kodak	182.—	187.—
EXXON	112.—	114.—
Fluor	38.50	38.25
Ford	115.—	116.50
General Electric	144.—	146.—
General Foods	144.50	145.—
General Motors	196.50	201.—
Goodyear	67.—	66.75
Gen. Tel. & Elec.	103.—	104.50
Homestake	55.75	57.—
Honeywell	159.—	159.—
Inco	29.50	31.50
I.B.M.	313.—	319.—
Int. Paper	138.—	138.50
Int. Tel. & Tel.	76.—	74.50
Lilly Eli	168.50	169.— d
Litton	167.—	166.—
MMM	205.—	205.50 d
Mobil	67.—	72.25
Monsanto	109.50	110.50
Nat. Distillers	65.25	66.50
Nat. Cash Register	68.25	68.50
Philip Morris	205.50	205.—
Phillips Petroleum	141.—	122.50
Procter & Gamble	148.—	148.—
Sperry	103.—	104.—
Texaco	86.75	88.50
Union Carbide	93.—	97.—
Uniroyal	35.25	35.—
U.S. Steel	64.50	67.25
Warner-Lambert	91.25	91.25
Woolworth	94.25 d	95.— d
Xerox	98.25	99.—
AKZO	72.—	71.75
A.B.N.	265.—	267.—
Anglo-Americ.	30.25	30.50
Amgold	217.—	216.—
Courtaulds	3.80	3.85
De Beers port.	12.75	13.25
General Mining	40.—	39.50
Imperial Chemical	22.25	22.—
Norsk Hydro	27.25	27.25
Philips	40.—	39.75
Royal Dutch	123.50	123.—
Unilever	222.—	222.—
B.A.S.F.	149.50	151.—
Bayer	156.—	158.—
Degussa	282.—	288.—
Hoechst	153.50	159.—
Mannesmann	121.—	122.—
R.W.E.	135.50	136.—
Siemens	388.—	393.—
Thyssen	67.—	67.50
Volkswagen	168.—	168.—

FRANCFORT

A.E.G.	103.10	102.50
B.A.S.F.	182.30	184.—
Bayer	190.—	190.—
B.M.W.	373.80	373.50
Daimler	583.—	592.50
Deutsche Bank	383.—	383.50
Dredner Bank	190.70	190.50
Hoechst	187.10	189.20
Karstadt	242.—	236.20
Kaufhof	221.—	224.—
Mannesmann	147.30	149.50
Mercedes	499.—	499.—
Siemens	469.60	471.50
Volkswagen	202.50	203.50

MILAN

Fiat	2050.—	2067.—
Finsider	45.25	45.—
Generali Ass.	33500.—	33650.—
Italcementi	66550.—	66280.—
Olivetti	5875.—	5899.—
Pirelli	1933.—	1950.—
Rinascente	530.—	534.—

AMSTERDAM

AKZO	98.60	99.—
Amro Bank	64.30	63.80
Bols	—.—	99.70
Heineken	145.80	146.—
Hoogovens	63.20	64.—
K.L.M.	45.40	45.40
Nat. Nederlanden	246.80	248.70
Robeco	69.50	69.50
Royal Dutch	168.60	168.80

TOKYO

Canon	1520.—	1300.—
Fuji Photo	1670.—	1620.—
Fujitsu	1370.—	1310.—
Hitachi	872.—	863.—
Honda	1270.—	1220.—
Kirin Brewer	548.—	552.—
Komatsu	1590.—	465.—
Matsushita	1590.—	1550.—
Sony	3620.—	3550.—
Sumi Bank	1670.—	1870.—
Takeda	742.—	807.—
Tokyo Marine	709.—	740.—
Toyota	1270.—	1230.—

PARIS

Air liquide	570.—	571.—
Elf Aquitaine	215.—	219.50
B.S.N. Gervais	2375.—	2390.—
Bouygues	690.—	699.—
Carrefour	1778.—	1805.—
Club Médit.	1040.—	1055.—
Docks de France	742.—	740.—
Fr. des Pétroles	243.—	245.80
Lafarge	369.—	355.—
L'Oréal	2200.—	2224.—
Matra	1740.—	1745.—
Michelin	725.—	748.—
Moet-Hennessy	1875.—	1880.—
Perrier	489.—	490.—
Peugeot	244.90	244.50

LONDRES

Brit. & Am. Tobacco	3.51	3.53
Brit. petroleum	4.63	4.73
Imperial Chemical	7.42	7.36
Imperial Tobacco	1.78	—.—
Rio Tinto	5.82	—.—
Shell Transp.	6.28	6.33
Anglo-Am. US$	11.68	—.—
De Beers port. US$	4.25	4.23

INDICES SUISSES

SBS général	405.—	404.70
CS général	319.30	319.80
BNS rend. oblig.	4.78	4.78

Cours communiqués par le CRÉDIT SUISSE

NEW-YORK

Alcan	27-⅞	27-⅞
Amax	15-½	16-⅛
Atlantic Rich	43-¼	43-⅞
Boeing	55-½	56-¼
Burroughs	57-⅛	57-½
Canpac	37-¾	37-¾
Caterpillar	29-½	30-⅞
Coca-Cola	62-¼	61-⅞
Control Data	33-½	34-⅝
Dow Chemical	28-¼	27-¼
Du Pont	47-½	48-⅛
Eastman Kodak	70-⅛	72-⅛
Exxon	43-⅞	44-⅜
Fluor	14-¾	14-¾
General Electric	56-¼	56-½
General Foods	—	—
General Motors	77-¼	77
Gener. Tel. & Elec.	39-⅞	40-½
Goodyear	26-⅛	25-⅝
Gulf Oil	—	—
Halliburton	28-⅞	28-¾
Honeywell	61-⅝	62
IBM	123	123-⅛
Int. Paper	53-¾	53
Int. Tel. & Tel.	29-⅜	29
Kennecott	—	—
Litton	64-¾	63-⅞
Nat. Distillers	25-⅝	25-¾
NCR	25-¾	26-⅛
Pepsico	41-¾	41-¾
Sperry Rand	40-⅞	40-⅜
Standard Oil	53-⅞	53-¾
Texaco	33-⅜	34-¼
US Steel	25-⅛	25-¾
United Techno.	37-⅞	37-⅝
Xerox	37-⅞	38-¼
Zenith	20-¾	19-¾

Indice Dow Jones

Services publics	146.80	146.65
Transports	550.38	553.70
Industries	1198.90	1202.50

Convent. OR du 22.12.84

plage	Fr. 25900.—
achat	Fr. 25570.—
base argent	Fr. 570.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises 27.12.1984

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.575	2.605
Angleterre	3.005	3.055
£/$	—.—	—.—
Allemagne	82.20	83.—
France	26.60	27.30
Belgique	4.07	4.17
Hollande	72.75	73.55
Italie	—.133	—.1355
Suède	28.60	29.30
Danemark	22.80	23.40
Norvège	28.20	28.90
Portugal	1.52	1.56
Espagne	1.48	1.52
Canada	1.95	1.98
Japon	1.032	1.044

Cours des billets 27.12.1984

Angleterre (1£)	2.90	3.20
USA (1$)	2.54	2.64
Canada (1$ can.)	1.91	2.01
Allemagne (100 DM)	81.25	84.25
Autriche (100 sch.)	11.55	12.05
Belgique (100 fr.)	3.95	4.25
Espagne (100 ptas)	1.30	1.60
France (100 fr.)	25.75	28.25
Danemark (100 cr.d.)	22.—	24.50
Hollande (100 fl.)	71.75	74.75
Italie (100 lit.)	—.1225	—.1475
Norvège (100 cr.n.)	27.50	30.—
Portugal (100 esc.)	1.25	1.75
Suède (100 cr.s.)	28.—	30.50

Marché libre de l'or (16 h)

Pièces:		
suisses (20 fr.)	151.—	166.—
françaises (20 fr.)	150.—	165.—
anglaises (1 souv.)	185.—	200.—
anglaises (1 souv. nouv.)	183.—	198.—
américaines (20 $)	—.—	—.—
Lingot (1 kg)	25625.—	25875.—
1 once en $	307.75	310.25

Marché libre de l'argent (16 h)

Lingot (1 kg)	515.—	545.—
1 once en $	6.20	6.60

Assurance militaire en 1983

Les oreilles en prennent un sacré coup

BERNE (ATS).– Près de 41.000 cas, y compris ceux annoncés antérieurement, ont été traités en 1983 par l'assurance militaire. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est restée relativement faible, de l'ordre de 3 %, a indiqué jeudi à Berne l'Office fédéral de l'assurance militaire dans sa statistique annuelle.

Par rapport à 1982, on observe aussi un nombre plus élevés de militaires (+ 3 % environ), alors même que le nombre de jours de service total n'augmentait que de 1,5 %, mais la part des nouveaux cas annoncés issus du service militaire proprement dit, de 67 %, a diminué en 1983.

TOUJOURS L'OUÏE

Une augmentation sensible des cas de «Jeunesse et Sport», de 9,8 %, a en revanche été enregistrée, alors que le nombre de participants ne progressait pour sa part que de 5 pour cent. Même phénomène dans le groupe des personnes assurées à titre professionnel, où les cas ont augmenté de 10 pour cent.

Toujours en bonne place dans la statistique, les traumatismes de l'ouïe annoncés se sont élevés à 619 cas, dont 502 cas dus à un dommage survenu en 1983 et le reste antérieurement. Sur ce nombre, 409 lésions sont dues à des détonations durant le service militaire, et 73 cas se rapportent à des exercices de tir hors service. En ce qui concerne les régiments d'infanterie d'élite, en particulier, les cas d'assurance ont diminué de 5,9 % pour la période 1979-1983, constate l'Office de l'assurance militaire avec satisfaction, faisant toutefois remarquer que leur proportion varie, selon les régiments de 3,1 à 15 % des militaires astreints au service. De leur côté, les prestations versées aux assurés ont augmenté de 3,7 % pour atteindre 189,75 millions de francs. Au chapitre des accidents, relève également l'office, 11 % de ceux qui se produisent avec des véhicules à moteur ont lieu durant le congé général. Au total, l'assurance militaire a traité 41.133 cas en 1983, dont 30.898 nouveaux, répartis en parts sensiblement égales dans les catégories maladie et accidents. Enfin, 251 cas mortels ont été annoncés, principalement dus à la maladie (198), mais aussi à des accidents (35, dont 15 à la troupe) et à des suicides (18, dont 6 à la troupe, nombre le plus élevé enregistré depuis 1967).

Maîtriser 1985 et l'avenir

BERNE (ATS). – Le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, garde l'espoir de voir la forêt retrouver un jour sa santé. Mais à son avis, il serait erronné de nourrir l'illusion d'un Conseil fédéral qui n'aurait qu'à décréter des mesures pour que tout rentre simplement dans l'ordre.

Dans ce domaine aussi, chaque individu doit donner l'exemple, a-t-il déclaré à l'ATS, à la veille de sa troisième année de présidence.

TOUT METTRE EN ŒUVRE

En ce qui regarde un allégement des tâches du gouvernement et du Parlement, M. Furgler a déclaré dans un véritable «plaidoyer contre les jérémiades» son aspiration à un élargissement de leurs compétences et responsabilités, à l'image de ce qui se pratique dans notre société industrielle. «Il est parfaitement irresponsable, à tous les niveaux, que la qualité du travail souffre simplement parce que les problèmes sont compliqués, par manque de temps. Dans ces cas justement, il faut veiller à déléguer suffisamment afin que ceux qui traitent le fond de la question soient à même de fournir un travail de première qualité.» Le président de la Confédération veut aussi pour 1985 «tout mettre en oeuvre afin d'aider ceux qui sont tombés dans le besoin.» Il s'agira avant tout, en parvenant à maîtriser les problèmes liés aux structures économiques et qui dureront vraisemblablement plusieurs années encore, de créer de nouveaux emplois. «Cela nous aidera plus que de nous lamenter sur les postes de travail qui disparaissent», croit M. Furgler qui veut aussi souligner «ce qu'il y a de bon dans cette société et cette Confédération, et pas seulement – comme c'est souvent le cas – ne parler que de leurs côtés négatifs». Et lorsqu'il parle de «ce qu'il y a de bon», il entend «les nombreuses, très nombreuses choses excellentes qui se font dans la famille, les entreprises ou les écoles».

Bons vents pour Swissair

ZURICH (ATS). – Pour la première fois depuis 1979, l'exploitation des services aériens de Swissair serait sortie des chiffres rouges, a indiqué le président de la direction de Swissair, M. Robert Staubli. S'adressant au personnel à l'occasion des fêtes de Noël, M. Staubli a souligné que le bilan de l'exercice 1984 sera dans l'ensemble positif et que le bénéfice net sera plus élevé qu'en 1983 malgré les fluctuations des monnaies étrangères qui ont, une fois de plus, affecté le résultat.

L'exercice 1984, a-t-il dit, a surtout été marqué par le lancement de la classe «affaire». Les premières appréciations laissent déjà entrevoir que cette innovation sera un succès sur le plan économique. Le nombre de passagers voyageant à tarif réduit a diminué plus que prévu, mais celui des clients payant plein tarif a augmenté de 7 à 10% par mois. Grâce à cela, a indiqué M. Staubli, la composition du trafic a connu une nette amélioration qualitative et les recettes moyennes ont progressé, même si les frais supplémentaires ont aussi été considérables.

QUELQUES OMBRES

Le président de la société a également relevé quelques ombres au tableau. Le trafic passagers a reculé, alors que partout ailleurs le trafic est nettement en hausse. M. Staubli a aussi mentionné les négociations ardues sur les droits de trafic et l'accroissement sensible des frais dus aux immeubles, aux installations, aux taxes, aux assurances et aux impôts.

«Les aspects négatifs mériteront toute notre attention à l'avenir», a déclaré M. Staubli. Le budget 1985 tient compte, a-t-il dit, de la nécessité d'étudier et de remédier à ces aspects négatifs, ce qui explique en partie pourquoi l'exercice suivant s'annonce sous un jour favorable. Le bénéfice net prévu au budget est dans l'ordre de celui de 1983 et 1984. Quant à l'exploitation des services aériens, elle sera bénéficiaire.

Un exercice dont le bilan est dans l'ensemble positif. (Keystone)

Facture salée pour balles perdues

LAUSANNE, (ATS). – Eclats d'obus et balles perdues provoquent des dégats dans nos forêts. Une balle dans une bille peut occasionner de graves détériorations lors du passage dans une scierie.

Le Département militaire fédéral a versé en 1983 des indemnités pour plus de 300.000 fr. à ce titre, indique une enquête que l'agence CRIA a publiée jeudi.

Les propriétaires de forêts abîmées remplissent des avis de dommages; puis deux experts de taxation (l'un militaire et l'autre civil) évaluent les dégats. En 1983, 7878 mètres cubes de bois touchés ont ainsi été découverts au moyen d'un détecteur de métaux; les indemnités versées par le département militaire fédéral ont dépassé 300.000 francs. Quant aux dommages aux cultures, ils ont couté 369.000 francs. Pour les animaux, 52 avis ont été remplis, dont 37 reconnus (38.000 francs).

SÉQUELLES DE 14-18

Les blessures aux arbres ont parfois été provoquées par des tirs très anciens. C'est notamment le cas en France. La présence d'éclats métalliques dans les essences de nombreuses forêts situées dans des zones de combats des guerres 1914-1918 et 1939-1945 cause encore de graves inconvénients. Les peuplements de résineux du département des Vosges ont été les plus atteints, surtout pendant la dernière guerre. Les volumes encore sur pied des bois présumés mitraillés sont, pour ce seul département, estimés à six millions de mètres cubes. On s'efforce de les remplacer par des peuplements sains.

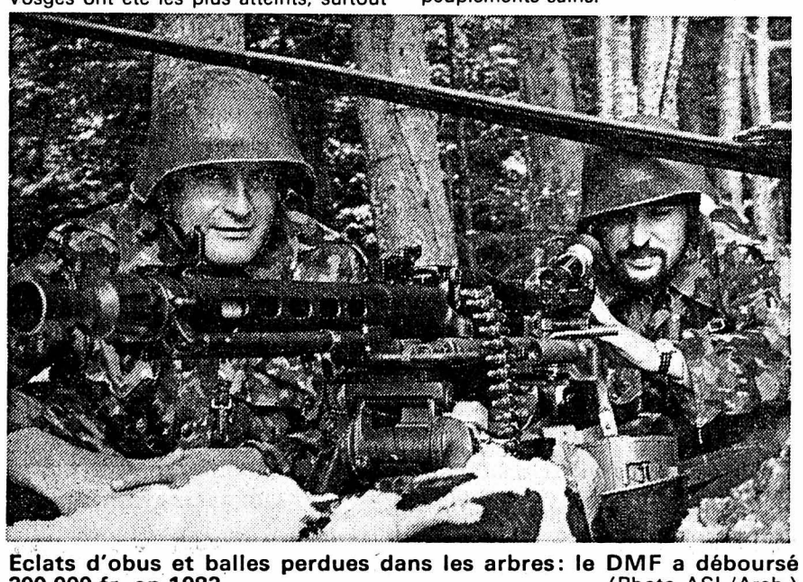

Eclats d'obus et balles perdues dans les arbres: le DMF a déboursé 300.000 fr. en 1983. (Photo ASL/Arch.)

Plateau de fromages

LAUSANNE (ATS). – Nous avons mangé 13 kg 350 de fromage par personne, l'an passé, en Suisse, et la consommation est beaucoup plus élevée en Romandie qu'outre-Sarine, a annoncé jeudi l'agence CRIA, à Lausanne. L'influence de la France se fait sentir : dans ce pays, la consommation par tête d'habitant atteint 19 à 20 kilos.

Les fromages indigènes couvrent 76,1 % de nos besoins, la part de nos fournisseurs étrangers représentant les 23,9 % restants. Le principal est la France, suivi de l'Italie. Selon l'Union suisse du commerce du fromage, la consommation devrait être sensiblement la même au terme de 1984. C'est en hiver que les Helvètes mangent le plus de fromage.

Il deviendra président

SALQUENEN (VS), (ATS). – Elu conseiller communal puis président de la Municipalité de Salquenen malgré lui, M. Amédée Mounir devra envers et contre tout entrer en fonction le 1er janvier malgré les démarches entreprises auprès de l'Etat du Valais. Ainsi en a décidé le département de l'intérieur à Sion.

M. Mounir fait partie du PDC de Salquenen. Ses amis politiques décidèrent de le porter sur la liste du conseil malgré ses réticences. M. Mounir envoya une circulaire à tous les ménages de sa commune demandant aux citoyennes et citoyens de ne point voter pour lui. Rien n'y fit. Non seulement il entra au Conseil municipal mais fut élu ensuite président de commune.

L'intéressé a présenté à l'Etat un certificat médical mais celuici n'a pas réussi à convaincre les juristes de l'Etat qui s'appuyant sur l'article 92 de la loi sur les votations viennent d'obliger M. Mounir à accepter son double mandat dès le 1er janvier.

Le nouveau président a encore la possibilité de recourir au Conseil d'Etat mais, selon les échos recueillis jeudi en Valais, il semble bien que finalement il acceptera la charge imposée.

Recul des licenciements

BERNE (ATS). – Les licenciements pour motifs économiques en novembre ont touché 326 personnes, dont 99 femmes. Ce chiffre était de 378 le mois précédent, et 537 en novembre 1983, a indiqué jeudi l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Des résiliations de contrats de travail ont en outre été signifiées pour une date ultérieure à 345 personnes, dont 121 femmes, soit 20 de plus qu'en octobre mais 370 de moins qu'en novembre 1983.

En novembre toujours, 299 entreprises ont par ailleurs annoncé des réductions de l'horaire de travail, contre 272 le mois précédent. Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre des travailleurs touchés par ces réductions a atteint 6166, soit une augmentation de 770 par rapport à octobre. Les heures perdues en novembre 1984 se sont ainsi chiffrées à 314.000, contre 288.400 le mois précédent.

Enfin, 221 entreprises, soit 3482 travailleurs au total, ont été touchées par des pertes de travail pour cause d'intempéries en novembre, ce qui représente 55 entreprises et 1016 travailleurs de plus que le mois précédent. Le nombre d'heures perdues a ainsi nettement augmenté, passant d'un mois à l'autre de 39.700 à 68.600. Ces chiffres concernent les entreprises et travailleurs touchés par une interruption complète de leur activité pour cause de temps défavorable, les rapports de travail étant toutefois maintenus entre employés et travailleurs.

Un fait par jour

ONU : piètres arguments

Dans le numéro de décembre de son Bulletin d'information, la Communauté de travail Suisse-ONU se targue d'en finir avec «un mythe qui a la vie dure: la soi-disant majorité automatique de l'ONU». De quoi s'agit-il? De la «prétendue coalition à l'ONU entre Etats communistes et pays du tiers monde», nous citons le Bulletin.

Ses rédacteurs ont trouvé, en tout et pour tout, trois arguments – et quels arguments! – pour «faire justice» dudit mythe. Ils observent qu'une «étude faite en 1978 montre que depuis l'existence (sic) de l'ONU les Etats-Unis avaient (sic) voté avec la majorité de l'assemblée dans 67% des cas».

Ce chiffre ne prouve rien. Il porte sur une période (1945-1977) qui n'a aucune signification par rapport à la situation qui prévaut depuis les années 60 et pour longtemps encore. Le seul «mérite» de ces 67% est de permettre l'évacuation des dures critiques portées contre l'ONU par les Américains eux-mêmes; certains proches collaborateurs du président Reagan allant jusqu'à préconiser le retrait pur et simple des Etats-Unis d'une organisation qualifiée, par eux, de «totalement inefficace», de «forum progressiste-communiste» et de «repaire d'espions soviétiques».

Quant aux deux autres exemples retenus par la Communauté de travail Suisse-ONU, ils valent leur pesant d'ingénuité. Ou de duplicité... Qu'on en juge: l'«Assemblée générale de l'ONU a exigé par plus de 90 voix le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchéa et a enjoint l'URSS par plus de 100 voix de quitter l'Afghanistan».

La Communauté de travail se moque du monde. On sait ce qu'il est advenu – et on savait par avance ce qu'il adviendrait – de cette exigence (!) et de cette injonction (!). Gageons que le Kremlin ne nourrit pas une rancune tenace à l'encontre des «pays amis» qui se sont autorisé cette manifestation d'indépendance... en forme de coup d'épée dans l'eau.

Que l'argumentaire (litt.: liste d'arguments de vente) des partisans de l'entrée de la Suisse à l'ONU fasse la part belle à de semblables pantalonnades montre bien l'inconfort de la position de la Communauté de travail face aux réalités onusiennes.

Des réalités contre lesquelles les considérations internationalistes des tenants de l'adhésion ne pèseront pas lourd, pour peu que les électrices et les électeurs se prononcent en toute connaissance de cause.

J.-C. CHOFFET

CANTON DU JURA

Une brochure qui dit tout

Chômeurs âgés face au travail

«Les travailleurs âgés sont plus souvent malades». C'est, en fait, un argument pour ne pas engager un chômeur de plus de 55 ans. Une précision utile aussi bien pour l'employé que pour l'employeur. Cette information et beaucoup d'autres sont contenues dans une brochure jurassienne qui vient à point nommé.

Les travailleurs «âgés» qui ont perdu leur emploi ont davantage de peine que leurs collègues plus jeunes pour trouver une nouvelle place de travail. C'est un fait qui préoccupe les députés comme les autorités cantonales du Jura (voir notre édition du 22 décembre). Le service des arts et métiers et du travail a voulu apporter son aide à ces personnes en difficulté. Il a obtenu l'autorisation de diffuser dans les milieux jurassiens du travail la traduction française d'une brochure éditée par l'Office cantonal du travail de Bâle-Campagne. Dans ce canton en effet, un groupe a étudié le problème posé par les travailleurs dits «âgés» au chômage. Il a auditionné nombre d'entre eux et a examiné les arguments essentiels qui parlent – ou semblent parler – en défaveur de l'engagement de personnes âgées. Il a ensuite esquissé des solutions pour surmonter les difficultés posées, dans le but, d'une part, d'inciter les employeurs à ne pas rejeter systématiquement les personnes dépassant la cinquantaine, mais aussi, d'autre part, de fournir aux ouvriers concernés des indications sur la manière de se comporter lorsqu'ils sont plongés dans une telle situation.

DE JEUNES «ÂGÉS»

Dans ce domaine comme dans d'autres, on ne peut pas généraliser. Chaque chômeur constitue un cas particulier. La brochure part du principe que le chômeur est plein de bonne volonté pour se remettre au travail. La notion de travailleur «âgé» elle-même est peu précise. A partir de quel âge entre-t-on dans cette catégorie? Dans la plupart des cas, on considère comme tels les chômeurs de 60 ans et davantage. Mais la loi englobe dans ce groupe toute personne à partir de 55 ans. D'ailleurs, des problèmes surgissent déjà pour les travailleurs âgés de 50 ans, et même plus jeunes.

SAVOIR OPPOSER DES ARGUMENTS

La brochure explique que, certes, des modifications physiologiques de l'individu interviennent en fonction de son âge: diminution des réflexes, faculté d'adaptation moins grande aux nouvelles méthodes, réduction de la force musculaire et des sens (ouïe, vue), mais l'expérience professionnelle, l'entraînement, l'indépendance dans le travail, la fidélité à l'entreprise, la conscience professionnelle peuvent très bien les compenser. Suit une énumération des principaux motifs invoqués pour ne pas engager un travailleur âgé, et les arguments qu'il est possible de faire valoir en contrepartie. Quelques exemples:

– Une personne âgée est moins flexible, plus difficile à former, dispose d'une moins grande capacité de travail? Peut-être, mais elle n'a plus d'œillères, elle est souvent plus précise et méticuleuse, tempérée et nuancée, expérimentée et plus mûre, et elle ne pense pas à faire carrière à tout prix.

– Un travailleur âgé n'est pas souvent disposé à effectuer un travail peu qualifié. C'est vrai, mais il doit prendre conscience qu'en fonction de son âge un recul, une «promotion vers le bas» peut aussi être à son avantage et à celle de l'entreprise.

– Une personne âgée n'est pas disposée à accepter un emploi moins rémunéré que celui qu'elle occupait auparavant. Vrai aussi, mais l'employeur s'efforcera d'offrir une rémunération, certes réduite, mais adaptée au travail demandé. Le travailleur, de son côté, doit tenir compte de l'éventuelle impossibilité de mettre son expérience en valeur. Il a aussi des besoins réduits, ou qu'il est possible de réduire.

– Les travailleurs âgés sont plus souvent malades. C'est un préjugé. Des enquêtes ont démontré qu'ils ne sont pas davantage malades que les jeunes et qu'ils s'annoncent malades moins souvent. Toutefois, en cas de maladie, leur temps de convalescence est plus long.

UNE RÉFLEXION À MENER DE FRONT

On l'aura constaté, la brochure peut donner matière à réflexion aussi bien au travailleur qu'à l'employeur. Elle comporte aussi quelques arguments destinés aux chefs d'entreprises inquiets au sujet de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, qui va entrer en vigueur au début de 1985. Elle traite encore du problème des institutions sociales, de la protection contre le licenciement, de la recherche de l'emploi par le canal de l'Office du travail, etc.

Cette publication contient aussi quelques remarques pertinentes sur les possibilités d'intervention (très faibles) de l'Etat qui, par crainte de briser l'initiative privée, évitera de recourir à une réglementation trop abondante, mais se bornera à encourager la création de nouvelles places de travail. Enfin elle comporte quelques conseils aux employeurs, pour leur demander un effort de réalisme et d'ouverture vis-à-vis des chômeurs âgés. Elle s'adresse aussi aux travailleurs, pour leur suggérer d'analyser d'un œil critique leur travail et leur fonction dans l'entreprise, et de s'adapter le mieux possible aux changements rapides, s'ils veulent conserver des chances intactes sur le marché de l'emploi. Le service des arts et métiers et du travail remet la brochure gratuitement à toute personne qui en fait le demande.

BÉVI

DU RHÔNE AU RHIN

ASSASSINÉ À RIO

RIO-DE-JANEIRO (AFP).– Un touriste suisse, M. Heinz Veith, a été assassiné mercredi à Rio-de-Janeiro (sud-est du Brésil) dans le logement qu'il avait loué dans le quartier populaire de Copacabana pour y passer Noël, a-t-on appris de source policière. Sa mort a été confirmée jeudi par le département fédéral des affaires étrangères.

EN INFRACTION

ZURICH (ATS).– En dépit d'une interdiction du chimiste cantonal de Zurich, les «Dunhill Special Light», produites par la maison Sullana, continuent à être vendues. Les emballages ne portent pas les mentions relatives à la teneur en condensat et en nicotine.

ŒUFS DE PYTHON

BÂLE (ATS).– Pour la troisième fois, une femelle de python du vivarium du jardin zoologique de Bâle couve quelque trente œufs de la grosseur du poing. Si tout va bien, les serpents devraient voir le jour peu après Carnaval.

GRIÈVEMENT BLESSÉ

ZURICH (ATS).– Un employé des CFF âgé de 36 ans, occupé à charger des barres d'aluminium dans un vagon de marchandises à la garè de Zurich/Altstetten, jeudi matin, est entré en contact avec la caténaire. Il a été grièvement blessé.

CHER SAPIN

MELS (SG) (ATS).– Dans la soirée de Noël, l'étage supérieur d'une maison de Mels (SG) a été totalement détruit par un incendie provoqué par un sapin de Noël en feu. Selon le communiqué de la police cantonale de Saint-Gall, les dommages sont évalués à environ 250.000 francs.

CAP DU MILLION

BÂLE (ATS).– L'aéroport de Bâle-Mulhouse, juste avant les fêtes de Noël, a passé, pour la première fois dans son histoire, le cap du million de passagers en une année. Etant donné le caractère binational de l'aéroport, ce sont deux passagers qui auront eu la chance d'être tirés au sort, l'un arrivé du côté suisse et l'autre du côté français.

INITIATIVE RETIRÉE

BERNE (ATS).– Lancée par onze sections cantonales du parti radical-démocratique et déposée en février 1982, l'initiative pour «l'harmonisation du début de l'année scolaire dans tous les cantons» a été officiellement retirée.

COTISATIONS AVS

LUCERNE (ATS).– Les indépendants ont aussi droit à des intérêts sur les cotisations qu'ils ont versées en trop à l'AVS et que celle-ci leur rembourse. C'est ce qu'a décidé récemment le Tribunal fédéral des assurances de Lucerne. La Cour suprême a, du même coup, déclaré illégale et anticonstitutionnelle une ordonnance du Tribunal fédéral.